



Société anonyme au capital de 10 640 226 396 euros
Siège social : 78, rue Olivier de Serres 75015 Paris
R.C.S. Paris 380 129 866

Rapport financier du 1^{er} semestre 2018

AMF

Le présent document constitue le rapport financier semestriel
prévu par l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier.

Il a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 juillet 2018.



Sommaire

1	Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2018	3
1.1	Vue d'ensemble	5
1.2	Analyse des résultats et des investissements du Groupe	9
1.3	Analyse par secteur opérationnel	15
1.4	Trésorerie et endettement financier des activités télécoms	30
1.5	Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS	32
1.6	Informations complémentaires	36
2	Comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2018	39
	Compte de résultat consolidé	40
	Etat du résultat global consolidé	41
	Etat consolidé de la situation financière	42
	Tableau des variations des capitaux propres consolidés	44
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	46
	Annexe des comptes consolidés	48
3	Déclaration de la personne responsable	87
4	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	88

1 Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2018

1.1	Vue d'ensemble.....	5
1.1.1	Données financières et effectifs	5
1.1.2	Synthèse des résultats du premier semestre 2018	6
1.1.3	Faits marquants	6
1.1.4	Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes	8
1.2	Analyse des résultats et des investissements du Groupe.....	9
1.2.1	Du chiffre d'affaires à l'EBITDA ajusté du Groupe	9
1.2.2	De l'EBITDA ajusté au résultat d'exploitation du Groupe	12
1.2.3	Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe	13
1.2.4	Du résultat net au résultat global du Groupe	13
1.2.5	Investissements du Groupe	13
1.3	Analyse par secteur opérationnel.....	15
1.3.1	France	18
1.3.2	Espagne	20
1.3.3	Europe	22
1.3.4	Afrique & Moyen-Orient	24
1.3.5	Entreprises	26
1.3.6	Opérateurs internationaux & Services partagés	28
1.3.7	Orange Bank	29
1.4	Trésorerie et endettement financier des activités télécoms.....	30
1.4.1	Situation et flux de trésorerie des activités télécoms	30
1.4.2	Endettement financier des activités télécoms	30
1.5	Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS.....	32
1.5.1	Données à base comparable	32
1.5.2	EBITDA ajusté et EBITDA	33
1.5.3	CAPEX	34
1.5.4	EBITDA ajusté - CAPEX	35
1.5.5	Endettement financier net	35
1.5.6	Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms	35
1.6	Informations complémentaires.....	36
1.6.1	Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	36
1.6.2	Transactions avec les parties liées	36
1.6.3	Evénements postérieurs à la clôture	36
1.6.4	Glossaire financier	36

Ce rapport contient des indications prospectives concernant Orange. Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont exposés dans la section 2.1 *Facteurs de risque* du Document de référence 2017. Voir aussi les indications sous le titre *Indications prospectives* au début du Document de référence 2017.

Les commentaires suivants sont établis sur la base des comptes consolidés en normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*, voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces comptes ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes. Par ailleurs, le Groupe a décidé d'appliquer la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients" à compter du 1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective, en retraitant les périodes comparatives 2016 et 2017 publiées (voir note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).

L'EBITDA ajusté, l'EBITDA, les CAPEX, l'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX", l'endettement financier net, le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms et les données à base comparable sont des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de ces indicateurs et les raisons pour lesquelles le groupe Orange les utilise et les considère utiles pour les lecteurs, voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Les données historiques correspondent aux données des périodes passées telles que publiées dans les comptes consolidés de la période actuelle. Le passage des données historiques aux données à base comparable pour le premier semestre 2017 est décrit dans la section 1.5.1 *Données à base comparable*.

La nouvelle organisation du Comité Exécutif du groupe Orange mise en place depuis le 2 mai 2018 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) a conduit le Groupe à réexaminer la présentation de son information sectorielle. L'information sectorielle distingue désormais l'Espagne des autres pays d'Europe (voir début de section 1.3 *Analyse par secteur opérationnel* et note 1.7 de l'annexe aux comptes consolidés). Les données historiques, les données à base comparable et les bases de clients du premier semestre 2017 ont été retraitées pour tenir compte de cette évolution. Les informations sectorielles qui sont présentées dans les sections suivantes s'entendent, sauf mention contraire, avant éliminations des opérations avec les autres secteurs.

Les variations qui sont présentées dans les sections suivantes sont calculées sur la base des données en milliers d'euros bien qu'affichées en millions d'euros.

1.1 VUE D'ENSEMBLE

1.1.1 Données financières et effectifs

Données opérationnelles

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires ⁽²⁾	20 262	19 924	20 088	1,7 %	0,9 %
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	5 984	5 792	5 832	3,3 %	2,6 %
Activités télécoms	6 043	5 819	5 859	3,9 %	3,2 %
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires des activités télécoms</i>	29,8 %	29,2 %	29,2 %		
Activités d'Orange Bank	(60)	(27)	(27)	(123,0)%	(123,0)%
EBITDA ⁽¹⁾	5 866	5 599	5 632	4,8 %	4,2 %
Activités télécoms	5 925	5 626	5 659	5,3 %	4,7 %
Activités d'Orange Bank	(60)	(27)	(27)	(123,0)%	(123,0)%
Résultat d'exploitation	2 350		2 288		2,8 %
Activités télécoms	2 417		2 316		4,4 %
Activités d'Orange Bank	(68)		(28)		(144,8)%
CAPEX ⁽¹⁾	3 369	3 250	3 276	3,7 %	2,8 %
Activités télécoms	3 349	3 225	3 251	3,8 %	3,0 %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires des activités télécoms</i>	16,5 %	16,2 %	16,2 %		
Activités d'Orange Bank	20	25	25	(19,9)%	(19,9)%
EBITDA ajusté - CAPEX ⁽¹⁾	2 615	2 542	2 556	2,9 %	2,4 %
Activités télécoms	2 694	2 594	2 608	3,9 %	3,4 %
Activités d'Orange Bank	(80)	(52)	(52)	(54,2)%	(54,2)%
Licences de télécommunication	31	99	100	(68,8)%	(69,1)%
Investissements financés par location-financement	35	16	15	127,7 %	127,7 %
Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) ⁽³⁾	135 149	138 930	138 763	(2,7)%	(2,6)%
Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) ⁽³⁾	149 031	152 955	152 744	(2,6)%	(2,4)%

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(2) Chiffre d'affaires des activités télécoms. Le Produit Net Bancaire (PNB) d'Orange Bank est comptabilisé en autres produits opérationnels (voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

Résultat net

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données historiques
Résultat d'exploitation	2 350	2 288
Résultat financier	(912)	(1 028)
Impôt sur les sociétés	(559)	(536)
Résultat net de l'ensemble consolidé	879	724
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	789	601
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	90	123

Endettement financier net

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017 données historiques
Endettement financier net ⁽¹⁾	25 273	23 843

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*, section 1.6.4 *Glossaire financier* et note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés. L'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank pour laquelle ce concept n'est pas pertinent.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe Orange, voir la section 2.1.3 *Risques financiers* du Document de référence 2017.

1.1.2 Synthèse des résultats du premier semestre 2018

Le premier semestre 2018 confirme l'accélération de la croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA ajusté du Groupe par rapport au premier semestre 2017.

Le **chiffre d'affaires** s'établit à 20 262 millions d'euros au premier semestre 2018, en croissance de 0,9 % en données historiques et de 1,7 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017. Tous les secteurs (à l'exception d'Opérateurs Internationaux & Services Partagés) affichent une progression de leur chiffre d'affaires en données à base comparable, avec une forte contribution de l'Afrique & Moyen-Orient, en hausse de 5,7 %, et de la France, en progression de 1,4 %.

L'**activité commerciale** est toujours forte. La stratégie axée sur la convergence et le très haut débit fixe et mobile permet au Groupe de poursuivre, dans un contexte très concurrentiel, la croissance de ses bases de clients. Sur un an, les offres convergentes (10,7 millions de clients au 30 juin 2018) progressent de 9,0 % et les cartes SIM associées aux offres convergentes (18,0 millions au 30 juin 2018) sont en croissance de 12,0 %, permettant à Orange de conforter sa position de premier opérateur convergent en Europe. Cette stratégie permet également au Groupe de réaliser une croissance des ARPO convergent, mobile seul et fixe seul haut débit (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) en France et en Espagne. Au 30 juin 2018, le très haut débit fixe, avec près de 5,5 millions de clients, est en progression de 37 % et la 4G mobile dépasse les 50 millions de clients (en progression de 38 % sur un an).

L'**EBITDA ajusté** ressort à 5 984 millions d'euros au premier semestre 2018, en hausse de 2,6 % en données historiques et de 3,3 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017. Cette croissance confirme l'objectif d'une plus forte progression en 2018 par rapport à celle réalisée en 2017, avec notamment une croissance à deux chiffres en Espagne. S'agissant des activités télécoms, l'EBITDA ajusté et le ratio d'EBITDA ajusté rapporté au chiffre d'affaires progressent respectivement, de 3,2 % et 0,7 point en données historiques, et de 3,9 % et 0,6 point en données à base comparable. Cette croissance est générée par les bonnes performances réalisées en France, en Espagne et en Afrique & Moyen-Orient.

Le **résultat d'exploitation** ressort à 2 350 millions d'euros au premier semestre 2018, en hausse de 2,8 % soit 62 millions d'euros, par rapport au premier semestre 2017, en données historiques.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé** s'établit à 879 millions d'euros au premier semestre 2018, contre 724 millions d'euros au premier semestre 2017, soit une hausse de 155 millions d'euros, principalement grâce à l'amélioration du résultat financier (pour 116 millions d'euros) mais aussi du résultat d'exploitation (pour 62 millions d'euros).

Les **CAPEX** s'élèvent à 3 369 millions d'euros au premier semestre 2018, en ligne avec l'objectif annuel de 7,4 milliards d'euros sur l'année 2018, et reflètent la poursuite des efforts du Groupe pour le déploiement des réseaux fixes et mobiles. Au 30 juin 2018, les services fixes à très haut débit totalisent plus de 29 millions de foyers raccordables (en hausse de 26 % sur un an).

L'**endettement financier net** s'élève à 25 273 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 23 843 millions d'euros au 31 décembre 2017. Avec un ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms de 1,96, le Groupe reste en ligne avec son objectif d'un ratio autour de 2 à moyen terme.

1.1.3 Faits marquants

En mars 2018, Stéphane Richard, Président Directeur Général d'Orange, a annoncé la réorganisation du Comité Exécutif du Groupe, avec une nouvelle équipe de 15 membres, diversifiée et plus internationale, qui a pour mission de mener à bien la transformation d'Orange en opérateur multi-services, en capitalisant sur les avancées d'**Essentiels2020**. Le nouveau Comité Exécutif a pris ses fonctions le 2 mai 2018.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale d'Orange du 4 mai 2018 a voté en faveur du renouvellement du mandat d'administrateur de Stéphane Richard pour une période de quatre ans. Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a reconduit Stéphane Richard dans ses fonctions de président-directeur général d'Orange.

Au premier semestre 2018, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre d'**Essentiels2020**, son plan stratégique à l'horizon 2020.

Investissements dans les réseaux

Réseaux fixes

Le Groupe poursuit le déploiement accéléré de ses réseaux fixes à très haut débit (THD fixe) avec 6,1 millions de nouveaux foyers raccordables sur un an. Au 30 juin 2018, Orange compte ainsi 29,2 millions de foyers raccordables au très haut débit à travers le monde (en croissance de 26,1 % sur un an), dont 10,3 millions en France, 12,7 millions en Espagne et 5,9 millions en Europe. En France, Orange assure 70 % des déploiements en fibre optique à fin mars 2018 (source : ARCEP, *Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes*) et a signé au cours du semestre trois nouveaux accords relatifs à l'exploitation des réseaux de fibre optique de collectivités territoriales (Essonne, Bourgogne-Franche-Comté et Gironde). Par ailleurs, Orange a pris, en mai 2018, des engagements vis-à-vis du gouvernement français concernant le déploiement de la fibre optique sur le périmètre de sa zone AMII (voir note 11.2 de l'annexe aux comptes consolidés). Au 30 juin 2018, le Groupe compte 5,5 millions de clients bénéficiant d'un accès fixe à très haut débit à travers le monde (en hausse de 37,5 % sur un an), dont 2,2 millions en France, 2,6 millions en Espagne et 0,6 million en Europe.

En avril 2018, Orange a par ailleurs signé un accord commercial avec Eutelsat visant à renforcer ses offres d'accès à l'internet très haut débit par satellite dans les pays européens où il est présent sur le marché grand public. Cet accord permettra au

Groupe de proposer un accès de qualité aux usages numériques à l'ensemble de ses clients européens, y compris dans des zones rurales où il est parfois complexe d'amener les réseaux très haut débit classiques.

Réseaux mobiles

En janvier 2018, Orange et les autres opérateurs mobiles français ont signé avec le gouvernement français, sous l'égide de l'ARCEP, un accord relatif à l'accès de la population française au haut débit sur l'ensemble du territoire : la prolongation jusqu'en 2031 des autorisations d'utilisation des fréquences 900 MHz, 1 800 MHz et 2 100 MHz arrivant à échéance en 2021 se fera sans augmentation des redevances ni enchères financières, et en contrepartie d'obligations de couverture renforcées pour les opérateurs.

Au premier semestre 2018, Orange a poursuivi le déploiement des réseaux 4G / 4G+. En France et en Espagne, les investissements réalisés visent d'abord à densifier la couverture hors zones urbaines et à augmenter les débits dans les principales agglomérations. Au 30 juin 2018, les taux de couverture de la population en 4G atteignent 98,0 % en France et 96,5 % en Espagne. En Afrique & Moyen-Orient, les déploiements se poursuivent, notamment au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Maroc et en Jordanie. Grâce à ces investissements, le Groupe compte 50,1 millions de clients 4G à travers le monde au 30 juin 2018 (en progression de 38,2 % sur un an), dont 14,2 millions en France, 9,5 millions en Espagne, 13,4 millions en Europe et 12,9 millions de clients en Afrique & Moyen-Orient (hors entités mises en équivalence).

Par ailleurs, dans un contexte de forte croissance du trafic internet mobile, le Groupe prépare activement l'arrivée de la technologie 5G et a notamment décidé de mener de nouvelles expérimentations d'envergure en Europe, en co-construction avec ses partenaires technologiques et d'innovation. Début juillet 2018, l'ARCEP a par ailleurs donné son accord pour qu'Orange élargisse ses tests 5G en France, à Marseille, après Lille et Douai.

Câbles sous-marins

Après le lancement de son hub à Marseille en 2017, Orange International Carriers a annoncé en mai 2018 la mise en service d'un nouveau câble terrestre entre Marseille et Penmarch (deux emplacements géographiques majeurs en termes de câbles sous-marins), interconnectant 15 câbles sous-marins et améliorant ainsi la connectivité entre l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique de l'Ouest, pour faire face à la croissance massive de la demande en termes de données, d'IP et de contenus.

Contenus

La stratégie d'Orange dans les contenus est confirmée par une série de nouveaux accords signés au premier semestre 2018 :

- Orange a renouvelé, respectivement en janvier et en mars 2018, les accords de distribution par Orange des chaînes du Groupe M6 et du Groupe TF1 ainsi que des services non linéaires associés à ces chaînes. Ces accords permettent aux clients de la TV d'Orange de bénéficier de services et fonctionnalités enrichis autour des programmes des deux groupes. Au 30 juin 2018, Orange compte 9,2 millions de clients aux offres IPTV et TV par satellite (dont 6,9 millions de clients en France), en croissance de 6,3 % sur un an ;
- Orange et Fnac Darty ont annoncé en avril 2018 le renforcement de leur partenariat stratégique autour de la lecture numérique avec le lancement d'une nouvelle offre de livres audio, favorisant la diffusion des nouveaux modes de lecture numérique. Dans la continuité des offres "ePresse" (presse numérique) et "izneo by Fnac" (bandes dessinées numériques) lancées début octobre 2017, les clients Orange peuvent accéder depuis mi-mai 2018 à 100 000 livres audio et 3 millions d'e-books, via l'offre de livres audio "Kobo by Fnac" ;
- Orange et Vivendi ont annoncé en avril 2018 avoir signé un partenariat avec le réseau de salles CanalOlympia, premier réseau de salles de cinéma et de spectacles déployé par Vivendi en Afrique centrale et de l'Ouest, avec une vingtaine de salles prévues d'ici fin 2018 et plusieurs dizaines dans les années à venir.

Services financiers sur mobile et objets connectés

Lancement de l'offre de prêt personnel d'Orange Bank en France

En mars 2018, Orange Bank a enrichi sa gamme de produits bancaires en lançant une offre de prêt personnel 100 % mobile qui permet aux clients Orange Bank d'emprunter jusqu'à 75 000 euros à des taux compétitifs sur une durée de 12 à 120 mois et de débloquer le montant du prêt quand ils le souhaitent dans un délai de six mois.

Déploiement des réseaux dédiés à l'Internet des Objets (IoT) en Europe

En février 2018, Orange, KPN et Actility (fournisseur de la plateforme de connectivité IoT), ont annoncé la réussite des premiers tests de connexion entre des réseaux IoT publics de différents pays sur la base des spécifications techniques de la LoRa Alliance™. Ce succès ouvre la voie aux connexions entre capteurs qui se déplacent d'un pays à un autre et simplifie la mise en œuvre d'applications industrielles à l'échelle internationale en réduisant les délais de mise sur le marché pour les clients.

Orange Business Services a également annoncé en avril 2018 le lancement, en France et en Europe, du portail web Datavenue Market, permettant de mettre en relation les fournisseurs d'objets connectés avec les entreprises ou les développeurs souhaitant tester et valider un projet IoT en toute autonomie et à moindre coût.

Le réseau LoRa® (Long Range) couvre désormais 95 % de la population française avec 4 900 *gateways* réparties en France métropolitaine. Orange Business Services continue d'enrichir les fonctionnalités de ce réseau, avec notamment le lancement en France métropolitaine de l'option de géolocalisation des objets avec la technologie TDOA (*Time Difference of Arrival*).

Orange, employeur digital et humain

En juin 2018, Orange a annoncé avoir procédé, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, à l'acquisition de 4,8 millions d'actions propres pour un montant de 71 millions d'euros. Cette acquisition est destinée à honorer les obligations liées au plan d'attribution gratuite d'actions "Orange Vision 2020" portant sur 9,1 millions d'actions, qui a été décidé en octobre 2017 afin d'associer tous les salariés du Groupe (sous conditions de présence et de performance) à la réussite du plan stratégique **Essentiels2020** (voir note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Par ailleurs, Orange a signé en juin 2018 un nouvel accord d'intéressement portant sur les années 2018 à 2020. Aux termes de cet accord, l'intéressement repose pour 65 % sur l'atteinte des ambitions majeures d'Orange en matière de chiffre d'affaires, de maîtrise des charges opérationnelles et d'investissement, pour 30 % sur la qualité du service client et pour 5 % sur un indicateur de responsabilité sociale d'entreprise.

Transformation digitale du client entreprise

En juin 2018, suite à l'accord signé en octobre 2017, Orange a acquis 62,72 % du capital de Business & Decision, spécialiste des données et du digital, acteur de la *Business Intelligence* (analyse des données structurées de l'entreprise) et du *Customer Relationship Management* (CRM, gestion de la relation client), pour un montant total de 38 millions d'euros. Par ailleurs, Orange a signé des promesses croisées portant sur l'acquisition de 4,88 % du capital, et a lancé le 29 juin 2018 une offre publique d'achat amicale visant les actions non encore détenues. A l'issue de l'offre publique d'achat, le 19 juillet 2018, le Groupe détient 81,82 % du capital (voir notes 3 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

En juillet 2018, Orange a également annoncé la signature de l'acquisition de 100 % de Basefarm Holding, acteur dans le domaine des infrastructures, des services de *cloud computing*, de la gestion des applications critiques et de l'analyse des données, pour une valeur d'entreprise de 350 millions d'euros. La réalisation de l'opération pourrait intervenir au cours du troisième trimestre 2018 à l'issue de l'approbation par l'autorité de la concurrence concernée (voir note 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

Enfin, Orange a également acquis, en février 2018, la société Enovacom, acteur dans le domaine de l'e-santé. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'Orange Healthcare, sa filiale santé, d'être le partenaire majeur de la transformation digitale des établissements et des acteurs de santé en France et à l'international.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle, avec les programmes Explore2020 et Lean CAPEX

Orange a poursuivi au premier semestre 2018 son programme d'efficacité opérationnelle **Explore2020**. L'ambition, revue en décembre 2017, était de dépasser 3 milliards d'euros d'économies brutes sur la période 2015 – 2018, contribuant ainsi à maîtriser la progression attendue des charges opérationnelles incluses dans le calcul de l'EBITDA ajusté.

Avec 476 millions d'euros d'économies brutes réalisées au premier semestre 2018 sur les charges opérationnelles incluses dans le calcul de l'EBITDA ajusté, le programme d'efficacité opérationnelle **Explore2020** dépasse avec un semestre d'avance l'objectif des 3 milliards d'euros d'économies brutes sur la période 2015 – 2018.

Emprunts obligataires

Orange a émis deux emprunts obligataires au premier semestre 2018 : le 16 janvier 2018, pour 1 milliard d'euros à échéance janvier 2030 avec un coupon de 1,375 %, et le 20 mars 2018, pour 1 milliard d'euros à échéance mars 2028 avec un coupon de 1,375 % (voir note 8.4 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.1.4 Information sur les tendances et principaux risques et incertitudes

Orange confirme ses objectifs pour l'exercice 2018 :

- croissance de l'EBITDA ajusté (voir section 1.5.2 *EBITDA ajusté et EBITDA*) supérieure à celle réalisée en 2017 en données à base comparable ;
- CAPEX (voir section 1.5.3 *CAPEX*) en augmentation, pour atteindre un pic annuel de 7,4 milliards d'euros en 2018 ;
- croissance de l'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX" (voir section 1.5.4 *EBITDA ajusté – CAPEX*) supérieure à celle de 2017, en données à base comparable ;
- et maintien de l'objectif d'un ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms (voir section 1.5.6 *Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms*) autour de 2 à moyen terme pour préserver la solidité financière d'Orange et sa capacité d'investissement.

Pour 2019 et 2020 : croissance de l'EBITDA ajusté, diminution des CAPEX et croissance de l'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX".

Ces objectifs, initialement annoncés sur la base des données financières présentées en norme comptable IAS18, sont maintenus avec l'application de la nouvelle norme comptable IFRS15 mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2018. Ils n'incluent pas les effets de la nouvelle norme IFRS16 (voir note 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés), qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Compte tenu des résultats du premier semestre 2018, le Conseil d'administration confirme par ailleurs le versement d'un acompte de 0,30 euro par action sur le dividende de l'exercice dont le versement est prévu le 6 décembre 2018. La date de détachement du coupon est fixée au 4 décembre 2018 et la date d'enregistrement au 5 décembre 2018. Au titre de l'exercice 2018, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle 2019 le versement d'un dividende de 0,70 euro par action, en augmentation de 5 centimes d'euro (voir note 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

Par nature, l'atteinte de ces objectifs est soumise à de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les objectifs énoncés et les réalisations effectives. Les risques les plus importants sont décrits à la section 2.1 *Facteurs de risque* du Document de référence 2017. A la date de publication du présent rapport, cette description reste valable et permet d'apprécier les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice 2018.

1.2 ANALYSE DES RESULTATS ET DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE

1.2.1 Du chiffre d'affaires à l'EBITDA ajusté du Groupe

Cette section présente le passage du chiffre d'affaires à l'EBITDA ajusté du Groupe par nature de charges, après ajustements de présentation, telles que présentés dans la section 1.5.2 *EBITDA ajusté et EBITDA* et dans les notes 1.1 et 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	20 262	19 924	20 088	1,7 %	0,9 %
Achats externes ⁽²⁾	(8 990)	(8 838)	(8 930)	1,7 %	0,7 %
Autres produits et charges opérationnels ^{(2) (3)}	142	93	89	53,5 %	63,5 %
Charges de personnel ^{(2) (3)}	(4 210)	(4 151)	(4 171)	1,4 %	0,9 %
Impôts et taxes d'exploitation ^{(2) (3)}	(1 220)	(1 236)	(1 244)	(1,3)%	(1,9)%
EBITDA ajusté	5 984	5 792	5 832	3,3 %	2,6 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(3) Données ajustées (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.2.1.1 Chiffre d'affaires

Evolution du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par secteur ⁽²⁾ (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
France	8 952	8 831	8 830	1,4 %	1,4 %
Espagne	2 634	2 557	2 557	3,0 %	3,0 %
Europe	2 775	2 743	2 716	1,2 %	2,2 %
Afrique & Moyen-Orient	2 524	2 389	2 491	5,7 %	1,3 %
Entreprises	3 530	3 529	3 614	0,0 %	(2,3)%
Opérateurs internationaux & Services partagés	759	809	819	(6,2)%	(7,3)%
Eliminations	(912)	(934)	(939)		
Total Groupe	20 262	19 924	20 088	1,7 %	0,9 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Chiffre d'affaires des activités télécoms (voir notes 1.1 et 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés). Le Produit Net Bancaire (PNB) d'Orange Bank est comptabilisé en autres produits opérationnels (voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Chiffre d'affaires par offre (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services convergents	3 474	3 091	3 089	12,4 %	12,5 %
Services mobiles seuls	5 090	5 009	5 082	1,6 %	0,2 %
Services fixes seuls	4 817	4 985	5 043	(3,4)%	(4,5)%
Services des technologies de l'information et d'intégration	1 052	989	1 018	6,4 %	3,4 %
Services aux opérateurs	3 891	3 993	4 008	(2,6)%	(2,9)%
Ventes d'équipements	1 490	1 409	1 406	5,8 %	6,0 %
Autres revenus	448	448	442	(0,2)%	1,1 %
Total Groupe	20 262	19 924	20 088	1,7 %	0,9 %

(1) Voir section 1.5.1 Données à base comparable.

Au premier semestre 2018, le chiffre d'affaires du groupe Orange s'établit à 20 262 millions d'euros, soit une hausse de 0,9 % en données historiques et de 1,7 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017.

En **données historiques**, l'augmentation de 0,9 % du chiffre d'affaires du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, soit une hausse de 174 millions d'euros, s'explique :

- d'une part :
 - par l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations, qui s'établit à 16 millions d'euros,
 - plus que compensé par l'effet négatif des variations de change, qui représente 180 millions d'euros, compte tenu essentiellement de l'évolution du dollar américain (pour 93 millions d'euros), de la livre égyptienne (pour 30 millions d'euros) et du dinar jordanien (pour 23 millions d'euros) par rapport à l'euro ;
- et, d'autre part, par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 338 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 338 millions d'euros du chiffre d'affaires du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, soit une progression de 1,7 %, résulte principalement :

- de la progression de 121 millions d'euros du chiffre d'affaires en **France** (soit une hausse de 1,4 %). Cette évolution s'explique essentiellement (i) par l'effet favorable de l'inclusion des offres de lecture numérique (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), (ii) par la croissance des services convergents, tirée à la fois par la progression de la base de clients et par la hausse de l'ARPO convergent semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), et (iii) dans une moindre mesure, par l'augmentation des ventes d'équipements mobiles, (iv) en partie compensés par le recul tendanciel des services fixes seuls bas débit (téléphonie classique) et par le recul des services aux opérateurs (en raison principalement de la diminution programmée des revenus du contrat d'itinérance nationale et de la baisse des tarifs réglementés du dégroupage) ;
- de l'augmentation de 135 millions d'euros du chiffre d'affaires dans les pays d'**Afrique & Moyen-Orient** (soit une hausse de 5,7 %), tirée par les bonnes performances du sous-groupe Sonatel (principalement en Guinée et au Sénégal), de l'Egypte, du Maroc et du sous-groupe Côte d'Ivoire (essentiellement au Burkina Faso) ;
- de la hausse de 77 millions d'euros du chiffre d'affaires en **Espagne** (soit une croissance de 3,0 %), dans un contexte de forte concurrence sur l'entrée de marché mobile et sur le haut débit fixe. Cette évolution reflète principalement (ii) la progression des services convergents, qui bénéficie de la hausse de l'ARPO convergent semestriel (tirée par le développement des accès à très haut débit et des offres de contenus) et de la croissance de la base de clients, et (ii) dans une moindre mesure, de l'augmentation des ventes d'équipements ;
- et de la croissance de 32 millions d'euros du chiffre d'affaires en **Europe** (soit une hausse de 1,2 %), en raison essentiellement (i) de la progression des services convergents en Pologne, en Belgique et en Roumanie, et (ii) de l'augmentation des services aux opérateurs en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie, du fait principalement du développement de l'itinérance nationale et de la croissance de l'itinérance (*roaming*) visiteurs, (iii) en partie compensées par la baisse des services mobiles seuls et des services fixes seuls en Pologne, liée notamment à la migration vers les offres convergentes et au recul tendanciel de la téléphonie classique ;
- en partie compensées par la diminution de 50 millions d'euros du chiffre d'affaires des services aux **Opérateurs internationaux & Services partagés** (soit une baisse de 6,2 %), sous l'effet principalement du recul de l'activité relative aux opérateurs internationaux (recul du marché de la voix vers l'Afrique et le Maghreb).

Le chiffre d'affaires des services aux **Entreprises** est stable entre les deux périodes, la décroissance des Services fixes seuls (services de données et services de voix) étant compensée par la progression des Services d'intégration et des technologies de l'information.

Evolution du nombre de clients

Nombre de clients ^{(2) (3)} (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Nombre de clients des services convergents	10 677	9 797	9 797	9,0 %	9,0 %
Nombre de clients des services mobiles ⁽³⁾	199 005	196 602	196 602	1,2 %	1,2 %
Dont : Clients avec offres convergentes	18 038	16 109	16 109	12,0 %	12,0 %
Clients avec offres mobiles seuls	180 967	180 493	180 493	0,3 %	0,3 %
Dont : Clients avec forfaits	77 285	71 457	71 457	8,2 %	8,2 %
Clients avec offres prépayées	121 720	125 145	125 145	(2,7)%	(2,7)%
Nombre de clients des services fixes haut débit	19 687	18 983	18 983	3,7 %	3,7 %
Dont : Clients avec accès très haut débit (THD)	5 486	3 991	3 991	37,5 %	37,5 %
Dont : Clients avec offres convergentes	10 677	9 797	9 797	9,0 %	9,0 %
Clients avec offres fixes seuls	9 009	9 187	9 187	(1,9)%	(1,9)%
Nombre de clients de la téléphonie fixe	40 834	42 260	42 260	(3,4)%	(3,4)%
Total Groupe ^{(2) (3) (4)}	259 526	257 848	257 848	0,7 %	0,7 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2018, les bases de clients correspondent uniquement aux clients des entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les clients des entités mise en équivalence (précédemment comptabilisés à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces entités) ne sont plus pris en compte. Les données des périodes précédentes ont été ajustées en conséquence. Cet ajustement concerne la Tunisie, l'Ile Maurice, l'Irak et la Guinée équatoriale.

(3) Depuis le 1^{er} janvier 2018, la comptabilisation des bases de clients des services mobiles de l'ensemble des pays est alignée sur les définitions du Groupe (et non plus sur des définitions locales). Les données des périodes précédentes ont été ajustées en conséquence. Cet ajustement concerne le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Jordanie et le Cameroun. Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

(4) Nombre de clients des services mobiles, des services fixes haut débit et bas débit et de la téléphonie fixe.

1.2.1.2 EBITDA ajusté

Au premier semestre 2018, l'EBITDA ajusté du groupe Orange ressort à 5 984 millions d'euros (dont 6 043 millions d'euros au titre des activités télécoms et une perte de 60 millions d'euros au titre des activités d'Orange Bank), en hausse de 2,6 % en données historiques et de 3,3 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017. Le ratio d'EBITDA ajusté des activités télécoms rapporté au chiffre d'affaires s'établit à 29,8 % au premier semestre 2018, en hausse de 0,7 point en données historiques et de 0,6 point en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017.

En **données historiques**, l'augmentation de 2,6 % de l'EBITDA ajusté du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, soit une hausse de 152 millions d'euros intègre :

- (i) l'effet négatif des variations de change qui s'établit à 38 millions d'euros, compte tenu essentiellement de l'évolution du dollar américain, et (ii) l'impact défavorable des variations de périmètre et autres variations, qui représente 2 millions d'euros ;
- et l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 192 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 3,3 % de l'EBITDA ajusté du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, s'explique principalement :

- par la progression de 1,7 % du chiffre d'affaires, soit 338 millions d'euros ;
- par la diminution de 4,7 %, soit 118 millions d'euros, des achats et reversements aux opérateurs (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), résultant en grande partie (i) de la baisse des charges d'interconnexion des services aux opérateurs internationaux (en lien avec le recul du trafic), mais aussi en Espagne (avec notamment la baisse des prix des terminaisons d'appel mobiles intervenues en février 2018) et en France, partiellement compensée par la hausse des charges d'interconnexion en Europe (principalement en Pologne, en raison de la croissance du trafic national et international), et (ii) dans une moindre mesure, par la diminution des charges de réseau des services aux entreprises ;
- et par l'augmentation de 53,5 %, soit 49 millions d'euros, des autres produits et charges opérationnels ajustés (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), en raison de la diminution des autres charges opérationnelles ajustées entre les deux périodes, due notamment aux effets de divers litiges et à l'amélioration de l'effet de change opérationnel.

Ces évolutions favorables sont en partie compensées :

- par la progression de 4,8 %, soit 157 millions d'euros, des charges commerciales et coûts de contenus (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), du fait principalement (ii) de la hausse des charges commerciales, principalement dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient (liée notamment à la croissance de l'activité d'Orange Money), en Espagne (pour faire face à l'agressivité commerciale) et pour les services aux entreprises (en lien avec la signature de contrats importants en juin 2018), et (ii) des accords, des extensions et des renouvellements de partenariats dans le domaine des contenus effectués en 2017 et au premier semestre 2018 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) permettant l'enrichissement des offres, notamment en France et en Europe, et (iii) de l'augmentation des droits relatifs au football en Espagne, en lien avec la dynamique commerciale ;
- par la croissance de 5,1 %, soit 77 millions d'euros, des autres achats externes (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), notamment en France (achats pour revente liés à l'exploitation des réseaux d'initiative publique), dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient (charges immobilières et frais généraux) et en Espagne ;

- par la hausse de 1,4 %, soit 59 millions d'euros, des charges de personnel ajustées (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*). Cette progression résulte essentiellement de l'augmentation de la charge de rémunération en actions qui s'explique principalement par le plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020 au premier semestre 2018 (voir section 1.1.3 *Faits marquants*). Le nombre moyen d'employés (équivalent temps plein, voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), est en baisse de 2,7 % représentant une diminution de 3 781 employés en équivalent temps plein, essentiellement en France et en Pologne ;
- et par l'augmentation de 2,4 %, soit 36 millions d'euros, des autres charges de réseau et charges informatiques (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), principalement dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient (en raison notamment de l'augmentation des interventions sur les sites mobile, en particulier avec le déploiement des sites 4G).

1.2.2 De l'EBITDA ajusté au résultat d'exploitation du Groupe

Cette section présente le passage de l'EBITDA ajusté au résultat d'exploitation du Groupe par nature de charges (voir section 1.5.2 *EBITDA ajusté et EBITDA* et notes 1.2 et 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
EBITDA ajusté	5 984	5 792	5 832	3,3 %	2,6 %
Principaux litiges	(32)	(60)	(60)		
Charges spécifiques de personnel	(24)	(58)	(58)		
Revue du portefeuille de titres et d'activités	-	-	(6)		
Coûts de restructuration et d'intégration	(62)	(75)	(76)		
EBITDA	5 866	5 599	5 632	4,8 %	4,2 %
Dotation aux amortissements	(3 457)		(3 351)		
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées	1		-		
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(56)		-		
Perte de valeur des immobilisations	(1)		4		
Résultat des entités mises en équivalence	(3)		3		
Résultat d'exploitation	2 350		2 288		2,8 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

1.2.2.1 EBITDA

Au premier semestre 2018, l'EBITDA du groupe Orange ressort à 5 866 millions d'euros, soit une hausse de 4,2 % représentant 234 millions d'euros par rapport au premier semestre 2017 en données historiques.

En **données historiques**, le passage de l'EBITDA ajusté à l'EBITDA du Groupe s'explique :

- au premier semestre 2018, pour un montant négatif total de 118 millions d'euros :
 - par une charge nette sur principaux litiges de 32 millions d'euros, correspondant à la réévaluation du risque sur différents contentieux,
 - par des charges spécifiques de personnel de 24 millions d'euros, relatives aux dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS, dispositifs relatifs aux accords sur l'emploi des séniors en France) et primes liées,
 - et par des coûts de restructuration et d'intégration de 62 millions d'euros (voir note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés), liés essentiellement aux plans de départs des salariés et à l'optimisation du patrimoine immobilier ;
- et au premier semestre 2017, pour un montant négatif total de 200 millions d'euros :
 - par une charge nette sur principaux litiges de 60 millions d'euros, correspondant à la réévaluation du risque sur différents contentieux,
 - par des charges spécifiques de personnel de 58 millions d'euros, comprenant i) une charge de 78 millions d'euros au titre des dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS, dispositifs relatifs aux accords sur l'emploi des séniors en France) et primes liées, et ii) le produit à recevoir au titre de la restitution des cotisations sociales payées en 2011 dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions "Partageons",
 - par une charge nette de 6 millions d'euros relatif à la revue du portefeuille de titres et d'activités,
 - et par des coûts de restructuration et d'intégration de 76 millions d'euros (voir note 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés), liés essentiellement à l'optimisation du patrimoine immobilier et aux plans de départs des salariés.

1.2.2.2 Résultat d'exploitation

Au premier semestre 2018, le résultat d'exploitation du groupe Orange ressort à 2 350 millions d'euros (dont 2 417 millions d'euros au titre des activités télécoms et une perte de 68 millions d'euros au titre des activités d'Orange Bank), contre 2 288 millions d'euros au premier semestre 2017 en données historiques, soit une hausse de 2,8 % représentant 62 millions d'euros.

En **données historiques**, cette augmentation s'explique principalement par la progression de 234 millions d'euros de l'EBITDA, en partie compensée :

- par l'accroissement de 106 millions d'euros de la dotation aux amortissements, essentiellement en France et en Espagne, en raison principalement (i) de la progression des investissements réalisés ces dernières années, notamment dans le cadre du déploiement des réseaux à très haut débit (4G et fibre), et dans une moindre mesure, (ii) de l'augmentation de l'amortissement relatif aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements installés chez les clients ;
- et par la comptabilisation, au premier semestre 2018, d'une perte de valeur des écarts d'acquisition de 56 millions d'euros relative à la Jordanie, qui reflète principalement les effets d'un contexte politique et économique incertain et d'une forte pression concurrentielle sur les marchés fixe et *data mobile* (voir note 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.2.3 Du résultat d'exploitation au résultat net du Groupe

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données historiques
Résultat d'exploitation	2 350	2 288
Coût de l'endettement financier brut	(742)	(618)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net	2	7
Gain (perte) de change	4	(60)
Autres produits et charges financiers	(13)	(8)
Effets liés à la participation dans BT	(163)	(349)
Résultat financier	(912)	(1 028)
Impôt sur les sociétés	(559)	(536)
Résultat net de l'ensemble consolidé	879	724
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	789	601
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	90	123

Au premier semestre 2018, le résultat net de l'ensemble consolidé du groupe Orange s'établit à 879 millions d'euros, contre 724 millions d'euros au premier semestre 2017, soit une hausse de 155 millions d'euros. Cette augmentation s'explique :

- par l'amélioration de 116 millions d'euros du résultat financier, qui résulte essentiellement de l'évolution des effets relatifs à la participation détenue dans BT Group pour 186 millions d'euros, avec la comptabilisation d'une charge de 163 millions d'euros au premier semestre 2018, contre une charge de 349 millions d'euros au premier semestre 2017 (voir note 8.7 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- et par la progression de 62 millions d'euros du résultat d'exploitation ;
- en partie compensées par la hausse de 23 millions d'euros de la charge d'impôt sur les sociétés (voir note 7 de l'annexe aux comptes consolidés).

Après prise en compte du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (voir note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés), le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 789 millions d'euros au premier semestre 2018, contre 601 millions d'euros au premier semestre 2017, soit une augmentation de 188 millions d'euros.

1.2.4 Du résultat net au résultat global du Groupe

Le passage du résultat net de l'ensemble consolidé au résultat global consolidé est détaillé dans l'*Etat du résultat global consolidé des comptes consolidés*.

1.2.5 Investissements du Groupe

Investissements corporels et incorporels ⁽²⁾ (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
CAPEX	3 369	3 250	3 276	3,7 %	2,8 %
Licences de télécommunication	31	99	100	(68,8)%	(69,1)%
Investissements financés par location-financement	35	16	15	127,7 %	127,7 %
Total Groupe	3 435	3 365	3 391	2,1 %	1,3 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, la progression des investissements corporels et incorporels du Groupe s'explique principalement par la hausse des CAPEX, en partie contrebalancée par la baisse des acquisitions de licences de télécommunication.

Les investissements financiers (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) sont décrits dans la section 1.4.1 *Situation et flux de trésorerie des activités télécoms*.

1.2.5.1 CAPEX

Au premier semestre 2018, les CAPEX du groupe Orange représentent 3 369 millions d'euros (dont 3 349 millions d'euros au titre des activités télécoms et 20 millions d'euros au titre des activités d'Orange Bank), en hausse de 2,8 % en données historiques et de 3,7 % en données à base comparable par rapport au premier semestre 2017. Le ratio de CAPEX rapportés au chiffre d'affaires des activités télécoms s'établit à 16,5 % au premier semestre 2018, en hausse de 0,3 point, par rapport au premier semestre 2017, en données historiques comme en données à base comparable.

En **données historiques**, l'augmentation de 2,8 % des CAPEX du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, soit une hausse de 93 millions d'euros, intègre (i) l'effet négatif des variations de change pour 26 millions d'euros, et (ii) l'évolution organique à base comparable, soit une croissance de 119 millions d'euros des CAPEX.

En **données à base comparable**, la hausse de 119 millions d'euros des CAPEX du Groupe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, soit une progression de 3,7 %, s'explique principalement :

- par la progression des investissements dans les réseaux à très haut débit mobile (4G, voir section 1.1.3 *Faits marquants*), essentiellement en France, en Espagne, et dans une moindre mesure, dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient. Au 30 juin 2018, le taux de couverture de la population en 4G atteint 98,0 % en France, 96,5 % en Espagne, 99,8 % en Pologne, 99,7 % en Belgique, 97,2 % au Luxembourg, 95,1 % en Roumanie, 90,5 % en Slovaquie et 98,0 % en Moldavie ;
- par la croissance des investissements (hors co-financements) dans les réseaux à très haut débit fixe (fibre, voir section 1.1.3 *Faits marquants*), principalement en France, en Espagne, et dans une moindre mesure, en Pologne et dans les pays d'Afrique & Moyen-Orient. Au premier semestre 2018, les investissements du Groupe bénéficient de co-financements reçus des autres opérateurs, notamment en France et en Espagne. Au 30 juin 2018, le Groupe compte ainsi 29,2 millions de foyers raccordables au très haut débit (en croissance de 26,1 % sur un an), dont 10,3 millions en France, 12,7 millions en Espagne, 2,9 millions en Pologne et 2,4 millions en Roumanie (suite à l'accord de partage croisé des réseaux avec Telekom Romania) ;
- en partie compensées par la baisse des investissements relatifs aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements installés chez les clients, du fait notamment de l'optimisation du coût des Livebox (renégociation, recyclage...).

1.2.5.2 Acquisitions de licences de télécommunication

Au premier semestre 2018, les acquisitions de licences de télécommunication s'élèvent à 31 millions d'euros et concernent principalement le Congo (RDC) pour 21 millions d'euros.

Au premier semestre 2017, les acquisitions de licences de télécommunication s'élevaient à 100 millions d'euros en **données historiques** et concernaient principalement le Sénégal pour 76 millions d'euros (seconde tranche de l'acquisition d'une licence universelle assurant le renouvellement des licences existantes et incluant une licence 4G).

Par ailleurs, les acquisitions de licences de télécommunication peuvent donner lieu, dans certains cas, à des redevances annuelles comptabilisées en impôts et taxes d'exploitation dans le compte de résultat consolidé.

1.3 ANALYSE PAR SECTEUR OPERATIONNEL

Evolution de la présentation de l'information sectorielle

La nouvelle organisation du Comité Exécutif du groupe Orange mise en place depuis le 2 mai 2018 a conduit le Groupe à réexaminer la présentation de son information sectorielle (voir section 1.1.3 *Faits marquants* et note 1.7 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les décisions sur l'allocation des ressources et l'appréciation de la performance des composantes d'Orange sont prises par le président-directeur général (principal décideur opérationnel) au niveau des secteurs opérationnels, principalement constitués par les implantations géographiques. Ainsi, les secteurs opérationnels sont :

- la **France** (hors Entreprises) ;
- l'**Espagne** ;
- la Pologne, la Belgique et le Luxembourg, et chacun des pays d'Europe centrale (la Moldavie, la Roumanie et la Slovaquie). L'agrégat **Europe** présenté regroupe les secteurs opérationnels de cette zone ;
- le sous-groupe Sonatel (regroupant les entités au Sénégal, au Mali, en Guinée, en Guinée-Bissau et en Sierra Léone), le sous-groupe Côte d'Ivoire (regroupant les entités en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Libéria) et chacun des autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient (principalement le Botswana, le Cameroun, la Centrafrique (RCA), le Congo (RDC), l'Egypte, la Jordanie, Madagascar, le Maroc et le Niger). L'agrégat **Afrique & Moyen-Orient** présenté regroupe les secteurs opérationnels de cette zone ;
- les services aux **Entreprises**, qui regroupent les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde ;
- les activités d'**Opérateurs internationaux & Services partagés** (dénommés "OI & SP"), qui regroupent (i) les activités de déploiement du réseau international et longue distance, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins ainsi que l'activité de vente et de services aux opérateurs internationaux, et (ii) les services partagés qui hébergent notamment les fonctions support et transverses de l'ensemble du Groupe (systèmes d'information, recherche et développement...), les activités Contenus ainsi que la marque Orange ;
- et **Orange Bank**.

Les données historiques, les données à base comparable et les bases de clients du premier semestre 2017 ont été retraitées pour tenir compte de cette évolution.

Pour plus de détails concernant les informations sectorielles, voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Données opérationnelles par secteur

Le tableau suivant présente, pour le groupe Orange, les principales données opérationnelles (données financières et effectifs) par secteur pour les premiers semestres 2018, 2017 en données à base comparable et 2017 en données historiques.

Semestres clos le 30 juin
 (en millions d'euros)

France Espagne Europe Afrique & Moyen-Orient

30 juin 2018

Chiffre d'affaires	8 952	2 634	2 775	2 524
EBITDA ajusté	3 266	783	737	794
EBITDA	3 237	744	734	784
Résultat d'exploitation	1 664	206	152	298
CAPEX	1 669	578	389	408
Licences de télécommunication	(1)	3	7	22
Nombre moyen d'employés	56 564	6 596	22 156	15 013

30 juin 2017 - Données à base comparable (1)

Chiffre d'affaires	8 831	2 557	2 743	2 389
EBITDA ajusté	3 107	712	758	736
EBITDA	3 054	710	757	729
CAPEX	1 611	538	370	405
Licences de télécommunication	11	3	-	85
Nombre moyen d'employés	60 566	6 545	22 953	15 156

30 juin 2017 - Données historiques

Chiffre d'affaires	8 830	2 557	2 716	2 491
EBITDA ajusté	3 106	712	753	764
EBITDA	3 053	711	750	756
Résultat d'exploitation	1 548	220	176	329
CAPEX	1 611	538	368	428
Licences de télécommunication	11	3	-	86
Nombre moyen d'employés	60 505	6 545	22 874	15 156

 (1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

Entreprises	Opérateurs Internationaux & Services Partagés	Eliminations Activités télécoms	Total Activités télécoms	Orange Bank	Eliminations Groupe	Total Groupe
3 530	759	(910)	20 264	-	(2)	20 262
579	(116)	-	6 043	(60)	1	5 984
569	(143)	-	5 925	(60)	1	5 866
383	(286)	-	2 417	(68)	1	2 350
168	137	-	3 349	20	-	3 369
-	-	-	31	-	-	31
21 477	12 591	-	134 397	752	-	135 149
3 529	809	(934)	19 924	-	-	19 924
609	(103)	-	5 819	(27)	-	5 792
593	(217)	-	5 626	(27)	-	5 599
174	127	-	3 225	25	-	3 250
-	-	-	99	-	-	99
20 668	12 410	-	138 298	632	-	138 930
3 614	819	(939)	20 088	-	-	20 088
627	(103)	-	5 859	(27)	-	5 832
610	(221)	-	5 659	(27)	-	5 632
429	(386)	-	2 316	(28)	-	2 288
179	127	-	3 251	25	-	3 276
-	-	-	100	-	-	100
20 582	12 470	-	138 132	631	-	138 763

1.3.1 France

France (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	8 952	8 831	8 830	1,4 %	1,4 %
EBITDA ajusté	3 266	3 107	3 106	5,1 %	5,1 %
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	<i>36,5 %</i>	<i>35,2 %</i>	<i>35,2 %</i>		
EBITDA	3 237	3 054	3 053	6,0 %	6,0 %
Résultat d'exploitation	1 664		1 548		7,5 %
CAPEX	1 669	1 611	1 611	3,6 %	3,6 %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>18,6 %</i>	<i>18,2 %</i>	<i>18,2 %</i>		
Licences de télécommunication ⁽²⁾	(1)	11	11	na	na
Nombre moyen d'employés	56 564	60 566	60 505	(6,6)%	(6,5)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*.

1.3.1.1 Chiffre d'affaires – France

France (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	8 952	8 831	8 830	1,4 %	1,4 %
Services facturés aux clients ⁽²⁾	5 484	5 345	5 345	2,6 %	2,6 %
Services convergents	2 196	1 942	1 942	13,1 %	13,1 %
Services mobiles seuls	1 183	1 205	1 205	(1,8)%	(1,8)%
Services fixes seuls	2 105	2 198	2 198	(4,3)%	(4,3)%
Services fixes seuls haut débit	1 281	1 264	1 264	1,3 %	1,3 %
Services fixes seuls bas débit	824	934	934	(11,8)%	(11,8)%
Services aux opérateurs	2 615	2 671	2 670	(2,1)%	(2,0)%
Ventes d'équipements	611	580	580	5,3 %	5,3 %
Autres revenus	242	235	235	3,0 %	3,0 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

En **données historiques**, l'augmentation de 122 millions d'euros du chiffre d'affaires de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte (i) de l'impact favorable des variations de périmètres et autres variations pour 1 million d'euros, et (ii) de l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 121 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 121 millions d'euros du chiffre d'affaires de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement (i) par l'effet favorable de l'inclusion des offres numériques (voir section 1.1.3 *Faits marquants*), (ii) par la croissance du chiffre d'affaires des Services convergents, et (iii) dans une moindre mesure, par l'augmentation des ventes d'équipements, (iv) en partie compensés par le recul tendanciel des services fixes seuls bas débit (téléphonie classique) et par le recul des services aux opérateurs (en raison principalement de la diminution programmée des revenus du contrat d'itinérance nationale et de la baisse des tarifs réglementés du dégroupage).

En **données à base comparable**, l'augmentation de 254 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services convergents** entre les deux périodes est tirée, en premier lieu, par l'augmentation de 6,8 % de la base clients convergents sur un an, liée au succès des offres Open. Cette croissance en volume s'accompagne d'une croissance en valeur. A cet égard, l'ARPO convergent semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) a augmenté de 4,3 % entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018, pour atteindre 64,3 euros par mois et par offre sur le premier semestre 2018, en raison notamment de l'effet favorable de l'inclusion des offres numériques.

Les clients convergents représentent désormais 60,0 % de la base clients haut débit fixe grand public au 30 juin 2018, en augmentation de 2,3 points sur un an. Cette croissance en volume est également soutenue par l'accroissement du nombre de téléphones mobiles au sein des foyers, avec 9,5 millions de clients mobiles convergents au 30 juin 2018 (en croissance de 10,2 % sur un an), soit 1,56 accès mobile par client convergent.

En **données à base comparable**, la diminution de 22 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services mobiles seuls** est liée essentiellement (i) à la diminution de 5,4 % de la base de clients mobiles seuls, du fait de la migration des offres avec forfaits vers des offres convergentes ainsi qu'à la décroissance structurelle de la base de clients des offres prépayées, (ii) en partie compensée par la progression de 2,5 % de l'ARPO mobile seul semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*), avec l'évolution favorable du mix clients (baisse moins marquée des forfaits comparée à celle des offres prépayées).

La base de clients mobile totale s'élève à 21,8 millions de clients au 30 juin 2018, soit une croissance de 0,8 % sur un an. Les offres avec forfaits totalisent 19,0 millions de clients au 30 juin 2018, en augmentation de 4,0 % sur un an, et représentent désormais 87 % de la base de clients mobile au 30 juin 2018 contre 85 % un an auparavant. La croissance des offres avec forfaits est majoritairement portée par les offres Sosh, qui totalisent 3,7 millions de clients au 30 juin 2018, et par les offres premium Open, qui représentent 9,0 millions de clients au 30 juin 2018. Parallèlement, les offres prépayées (qui représentent 2,8 millions de clients au 30 juin 2018) enregistrent un recul de 16,5 % sur un an.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des **Services fixes seuls** est en recul de 94 millions d'euros entre les deux périodes, en raison de la baisse tendancielle de la téléphonie classique (en recul de 11,8 %, soit 110 millions d'euros) et de la migration des clients vers des offres convergentes. Le chiffre d'affaires des services fixes haut débit est en hausse de 1,3 % sur un an, tiré par la progression de 3,5 % de l'ARPO fixe seul haut débit semestriel (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) sur un an, tandis que la base de clients fixes seuls haut débit est en diminution de 1,9 % sur un an.

La base de clients fixe haut débit totale est en croissance de 2,6 % sur un an, totalisant 11,3 millions de clients au 30 juin 2018. Par ailleurs, le développement de la télévision numérique se poursuit, avec 6,9 millions de clients aux offres de télévision numérique au 30 juin 2018, en croissance de 2,6 % sur un an.

En **données à base comparable**, la décroissance de 56 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services aux opérateurs** entre les deux périodes s'explique notamment (i) par la baisse structurelle des revenus d'itinérance nationale, (ii) par l'effet défavorable de la fin de la facturation des frais supplémentaires en itinérance (*roaming*) dans les pays de l'Union Européenne, et (iii) par la décroissance des revenus liés à la vente en gros d'accès ADSL, entraînée par la baisse des tarifs de dégroupage et par l'accélération de la migration des clients vers les réseaux à très haut débit, notamment le FTTH. Cette décroissance est en partie compensée par la croissance des revenus liés à la construction, à l'exploitation et à la commercialisation des réseaux de fibre optique.

Le nombre de lignes téléphoniques cuivre commercialisées auprès des autres opérateurs s'établit à 13,5 millions au 30 juin 2018, en décroissance de 3,3 % sur un an.

En **données à base comparable**, la croissance de 31 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Ventes d'équipements** entre les deux périodes s'explique notamment par l'augmentation significative des ventes d'équipements mobiles au premier trimestre 2018.

1.3.1.2 EBITDA ajusté – France

En **données historiques**, l'augmentation de 160 millions d'euros de l'EBITDA ajusté de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement (i) par l'effet positif des variations de périmètre et autres variations pour 1 million d'euros et (ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 159 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

En **données à base comparable**, la progression de 159 millions d'euros de l'EBITDA ajusté de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement :

- (i) par la croissance de 121 millions d'euros du chiffre d'affaires, (ii) par le recul des charges de personnel, résultant principalement de la diminution du nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) grâce à la poursuite des plans de transformation, (iii) par la réduction des achats et reversements aux opérateurs, résultant de la baisse des charges d'interconnexion, et (iv) dans une moindre mesure, par l'augmentation des autres produits et charges opérationnels, et par le recul des impôts et taxes d'exploitation ;
- en partie compensés (i) par l'augmentation des autres achats externes, liés notamment à des achats pour revente liés à l'exploitation des réseaux d'initiative publique, et (ii) par l'augmentation des coûts de contenus.

1.3.1.3 Résultat d'exploitation – France

En **données historiques**, l'augmentation de 116 millions d'euros du résultat d'exploitation de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement (i) par la progression de 160 millions d'euros de l'EBITDA ajusté, et (ii) par la diminution de 25 millions d'euros des charges spécifiques de personnel, correspondant essentiellement à la baisse des charges liées aux dispositifs "Temps Partiel Séniors" (TPS, dispositifs relatifs aux accords sur l'emploi des séniors en France) et primes liés, (iii) partiellement compensés par la croissance de 64 millions d'euros de la dotation aux amortissements, en grande partie liée à la progression des investissements réalisés ces dernières années et relatifs au déploiement de la fibre optique et du réseau mobile.

1.3.1.4 CAPEX – France

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'augmentation de 58 millions d'euros des CAPEX de la France entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement par la progression des investissements dans les réseaux à très haut débit (4G et FTTH, voir section 1.1.3 *Faits marquants*). Au premier semestre 2018, les investissements relatifs à la fibre optique bénéficient de co-financements reçus des autres opérateurs.

1.3.1.5 Informations complémentaires – France

France (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	6 097	5 707	5 707	6,8 %	6,8 %
ARPO convergent (semestriel, en euros) ⁽³⁾	64,3	61,7	61,7	4,3 %	4,3 %
Services mobiles					
Nombre de clients des services mobiles ⁽²⁾	21 803	21 622	21 622	0,8 %	0,8 %
Dont : Clients avec offres convergentes	9 517	8 639	8 639	10,2 %	10,2 %
Clients avec offres mobiles seuls	12 286	12 983	12 983	(5,4)%	(5,4)%
Dont : Clients avec forfaits	19 040	18 314	18 314	4,0 %	4,0 %
Clients avec offres prépayées	2 762	3 308	3 308	(16,5)%	(16,5)%
ARPO mobile seul (semestriel, en euros) ⁽³⁾	17,2	16,7	16,7	2,5 %	2,5 %
Services fixes					
Nombre de clients des services fixes haut débit	11 321	11 035	11 035	2,6 %	2,6 %
Dont : Clients avec accès très haut débit (THD)	2 249	1 690	1 690	33,0 %	33,0 %
Dont : Clients avec offres convergentes	6 097	5 707	5 707	6,8 %	6,8 %
Clients avec offres fixes seuls	5 224	5 328	5 328	(1,9)%	(1,9)%
ARPO fixe seul haut débit (semestriel, en euros) ⁽³⁾	38,8	37,5	37,5	3,5 %	3,5 %
Nombre de lignes téléphoniques fixes	29 101	29 822	29 822	(2,4)%	(2,4)%
Dont : Grand Public ⁽⁴⁾	15 609	15 859	15 859	(1,6)%	(1,6)%
Dont : Lignes téléphoniques fixes classiques (RTC)	5 931	6 745	6 745	(12,1)%	(12,1)%
Opérateurs	13 454	13 916	13 916	(3,3)%	(3,3)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

(3) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(4) Ce chiffre comprend (i) les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS, chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne), (ii) les lignes sans abonnement téléphonique bas débit (ADSL nu) vendues directement par Orange à ses clients Grand Public, (iii) les accès par fibre optique (FTTH), et (iv) les accès 4G fixe et autres.

1.3.2 Espagne

Espagne (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	2 634	2 557	2 557	3,0 %	3,0 %
EBITDA ajusté	783	712	712	10,1 %	10,1 %
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	29,7 %	27,8 %	27,8 %		
EBITDA	744	710	711	4,7 %	4,7 %
Résultat d'exploitation	206		220		(6,0)%
CAPEX	578	538	538	7,3 %	7,3 %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	21,9 %	21,0 %	21,0 %		
Licences de télécommunication ⁽²⁾	3	3	3	3,9 %	3,9 %
Nombre moyen d'employés	6 596	6 545	6 545	0,8 %	0,8 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*.

1.3.2.1 Chiffre d'affaires – Espagne

Espagne (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	2 634	2 557	2 557	3,0 %	3,0 %
Services facturés aux clients	1 919	1 869	1 869	2,7 %	2,7 %
Services convergents	1 065	1 014	1 014	5,0 %	5,0 %
Services mobiles seuls	609	611	611	(0,3)%	(0,3)%
Services fixes seuls	245	244	244	0,7 %	0,7 %
Services aux opérateurs	371	362	362	2,4 %	2,4 %
Ventes d'équipements	344	326	326	5,5 %	5,5 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'augmentation de 77 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'Espagne entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement (i) par la progression du chiffre d'affaires des Services convergents, et dans une moindre mesure, (ii) par la croissance des Ventes d'équipements et des Services aux opérateurs.

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, la progression de 51 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services convergents** entre les deux périodes résulte notamment de l'enrichissement continu des offres convergentes et de la progression en parallèle de la base clients correspondante, qui atteint 3,1 millions de clients au 30 juin 2018, soit une hausse de 1,3 % sur un an. Les offres convergentes représentent désormais 85,5 % de la base de clients fixe haut débit grand public au 30 juin 2018.

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des **Services mobiles seuls** décroît légèrement entre les deux périodes (en recul de 2 millions d'euros). L'ARPO mobile seul semestriel est en croissance de 1,6 % au 30 juin 2018, et la base de clients mobiles seuls est en légère progression de 0,3 % sur un an.

La base de clients mobile totale s'établit à 16 millions de clients au 30 juin 2018, en augmentation de 1,3 % par rapport au 30 juin 2017. Les offres avec forfaits totalisent 13,3 millions de clients au 30 juin 2018, en progression de 3,8 % sur un an, tandis que les offres prépayées (qui comptent 2,8 millions de clients au 30 juin 2018) enregistrent une baisse de 9,2 % entre les deux dates. Le nombre de clients 4G atteint 9,5 millions de clients au 30 juin 2018, en augmentation de 10,3% sur un an.

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des **Services fixes seuls**, est globalement stable entre les deux périodes, la baisse des revenus des services fixes seuls haut débit (en diminution de 3,2 % sur un an) étant compensé par la progression de 34,5 % des revenus de solutions et réseaux fixes d'entreprises. L'ARPO fixe seul haut débit semestriel progresse de 4,9 % sur un an.

La base de clients très haut débit totale atteint 2,6 millions de clients au 30 juin 2018, en augmentation significative sur un an. Au 30 juin 2018, les offres de télévision numérique connaissent également une progression de 18,0 % sur un an, tirée par les offres de contenus, notamment les retransmissions des championnats de football.

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, la croissance de 9 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services aux opérateurs** entre les deux périodes est tirée par le développement des accès à très haut débit et de l'itinérance nationale, en partie compensé par le recul des services aux opérateurs internationaux et du trafic mobile entrant (impact des baisses de prix des terminaisons d'appel depuis février 2018).

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, les **Ventes d'équipements** connaissent une progression de 18 millions d'euros entre les deux périodes, en raison de l'augmentation des ventes d'équipements mobiles.

1.3.2.2 EBITDA ajusté – Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'EBITDA ajusté de l'Espagne augmente de 71 millions d'euros entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018.

En **données à base comparable**, la croissance de 71 millions d'euros de l'EBITDA ajusté de l'Espagne entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte essentiellement (i) de la progression de 77 millions d'euros du chiffre d'affaires et de la baisse des achats et reversements aux opérateurs, en partie compensée par l'augmentation des charges commerciales et coûts de contenus, en raison principalement des droits relatifs au football et de l'enrichissement des offres, en lien avec la dynamique commerciale.

1.3.2.3 Résultat d'exploitation – Espagne

En **données historiques**, la diminution de 14 millions d'euros du résultat d'exploitation de l'Espagne entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte principalement (i) de la progression de 47 millions d'euros de la dotation aux amortissements, en raison de l'augmentation des investissements réalisés ces dernières années dans le cadre du déploiement des réseaux à très haut débit (4G et fibre), et dans une moindre mesure, de la hausse de l'amortissement relatif aux terminaux loués, aux Livebox et aux équipements installés chez les clients, (ii) de la comptabilisation, au premier semestre 2018, d'une charge de 31 millions d'euros relative aux principaux litiges, (iii) en partie compensées par la progression de 71 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

1.3.2.4 CAPEX – Espagne

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'augmentation de 40 millions d'euros des CAPEX de l'Espagne entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, résulte essentiellement de l'accélération des déploiements dans les réseaux mobiles 4G et 4G+. Les investissements dans les réseaux fixes à très haut débit bénéficient de co-financements reçus des autres opérateurs au premier semestre 2018, permettant de maintenir un rythme soutenu dans les déploiements (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

1.3.2.5 Informations complémentaires – Espagne

Espagne (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	3 133	3 091	3 091	1,3 %	1,3 %
ARPO convergent (semestriel, en euros) ⁽³⁾	57,6	56,3	56,3	2,3 %	2,3 %
Services mobiles					
Nombre de clients des services mobiles ⁽²⁾	16 044	15 837	15 837	1,3 %	1,3 %
Dont : Clients avec offres convergentes	5 862	5 688	5 688	3,1 %	3,1 %
Clients avec offres mobiles seuls	10 182	10 149	10 149	0,3 %	0,3 %
Dont : Clients avec forfaits	13 285	12 798	12 798	3,8 %	3,8 %
Clients avec offres prépayées	2 760	3 039	3 039	(9,2)%	(9,2)%
ARPO mobile seul (semestriel, en euros) ⁽³⁾	12,4	12,2	12,2	1,6 %	1,6 %
Services fixes					
Nombre de clients des services fixes haut débit	4 123	4 180	4 180	(1,3)%	(1,3)%
Dont : Clients avec accès très haut débit (THD)	2 563	1 947	1 947	31,6 %	31,6 %
Dont : Clients avec offres convergentes	3 133	3 091	3 091	1,3 %	1,3 %
Clients avec offres fixes seuls	990	1 088	1 088	(9,0)%	(9,0)%
ARPO fixe seul haut débit (semestriel, en euros) ⁽³⁾	31,6	30,1	30,1	4,9 %	4,9 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

(3) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

1.3.3 Europe

Europe (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	2 775	2 743	2 716	1,2 %	2,2 %
EBITDA ajusté	737	758	753	(2,8)%	(2,1)%
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	26,6 %	27,6 %	27,7 %		
EBITDA	734	757	750	(3,1)%	(2,2)%
Résultat d'exploitation	152		176		(13,7)%
CAPEX	389	370	368	5,1 %	5,9 %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	14,0 %	13,5 %	13,5 %		
Licences de télécommunication ⁽²⁾	7	-	-	ns	ns
Nombre moyen d'employés	22 156	22 953	22 874	(3,5)%	(3,1)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*.

1.3.3.1 Chiffre d'affaires – Europe

Europe (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires					
Services facturés aux clients	1 729	1 702	1 694	1,6 %	2,1 %
Services convergents	213	134	133	58,9 %	60,3 %
Services mobiles seuls	1 092	1 127	1 125	(3,2)%	(2,9)%
Services fixes seuls	357	389	385	(8,2)%	(7,3)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	67	52	51	29,4 %	30,7 %
Services aux opérateurs	574	557	554	3,0 %	3,6 %
Ventes d'équipements	398	389	385	2,2 %	3,4 %
Autres revenus	74	95	83	(21,5)%	(11,2)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

En **données historiques**, l'augmentation de 59 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte (i) de l'effet positif des variations de change pour 17 millions d'euros, (ii) de l'impact favorable des variations de périmètres et autres variations pour 10 millions d'euros, et (iii) de l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 32 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 32 millions d'euros du chiffre d'affaires de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement (i) par la progression des Services convergents (Pologne, Belgique et Roumanie), (ii) par l'augmentation des Services aux opérateurs (Pologne, Roumanie et Slovaquie), et (iii) par la

croissance des Services d'intégration et des technologies de l'information en Pologne, (iv) en partie compensées par la baisse des Services mobiles seuls, des Services fixes seuls et des Autres revenus en Pologne.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 79 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services convergents** résulte essentiellement de la migration des clients vers les offres convergentes dans la majorité des pays d'Europe. La base de clients convergents est en progression de 45,0 % sur un an (principalement en Pologne, en Roumanie et en Belgique) et s'établit à 1,4 million de clients au 30 juin 2018. Les clients convergents représentent désormais 54,8 % de la base clients haut débit fixe grand public au 30 juin 2018, en augmentation de 12,6 points sur un an.

En **données à base comparable**, la dégradation de 35 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services mobiles seuls** entre les deux périodes reflète le recul de 3,0 % de la base de clients mobiles seuls et s'explique essentiellement par la migration des clients vers les offres convergentes dans la quasi-totalité des pays, mais plus particulièrement en Pologne.

En **données à base comparable**, la diminution de 32 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services fixes seuls** (qui est généré pour l'essentiel en Pologne) entre les deux périodes, s'explique essentiellement par la migration des clients vers les offres convergentes, très marquée en Pologne, et (ii) par la baisse tendancielle du chiffre d'affaires de la téléphonie fixe en Pologne.

En **données à base comparable**, la croissance de 17 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services aux opérateurs** entre les deux périodes résulte principalement de l'augmentation du chiffre d'affaires en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie. Le développement de l'itinérance nationale (essentiellement en Pologne) et la croissance de l'itinérance (*roaming*) visiteurs (surtout en Belgique et en Roumanie) est en partie compensée par le recul des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) en Belgique (avec la migration des clients de Telenet vers le réseau Base et la fin du contrat Lycamobile depuis juillet 2017).

En **données à base comparable**, la progression de 15 millions d'euros des **Services d'intégration et des technologies de l'information** entre les deux périodes est en grande partie liée au marché des entreprises en Pologne.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 9 millions d'euros des **Ventes d'équipements** entre les deux périodes résulte de la croissance des ventes d'équipements mobiles, en particulier en Roumanie et en Belgique.

1.3.3.2 EBITDA ajusté – Europe

En **données historiques**, la diminution de 16 millions d'euros de l'EBITDA ajusté de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 intègre (i) l'effet positif des variations de change, soit 4 millions d'euros, (ii) l'impact favorable des variations de périmètre et autres variations pour 1 million d'euros, et (iii) l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 21 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

En **données à base comparable**, la diminution de 21 millions d'euros de l'EBITDA ajusté de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement :

- (i) par l'augmentation des charges d'interconnexion, résultant en grande partie de la fin de la facturation des frais supplémentaires en itinérance (*roaming*) dans les pays de l'Union Européenne, (ii) par la hausse des charges de réseau, en lien avec le développement des offres par câble en Belgique, et (iii) par le recul des autres produits opérationnels ;
- en partie compensée (i) par l'augmentation de 32 millions d'euros du chiffre d'affaires, et (ii) par la diminution des charges commerciales, principalement en Pologne.

1.3.3.3 Résultat d'exploitation – Europe

En **données historiques**, la diminution de 24 millions d'euros du résultat d'exploitation de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement par la diminution de 16 millions d'euros de l'EBITDA ajusté et par la croissance de 8 millions d'euros de la dotation aux amortissements.

1.3.3.4 CAPEX – Europe

En **données historiques**, l'augmentation de 21 millions d'euros des CAPEX de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement (i) par l'effet positif des variations de change pour 3 millions d'euros, et (ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 19 millions euros des CAPEX.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 19 millions d'euros des CAPEX de l'Europe entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique notamment par la poursuite des investissements dans les réseaux mobiles et fixes à très haut débit (4G et FTTH, voir section 1.1.3 *Faits marquants*), en particulier en Pologne.

1.3.3.5 Informations complémentaires – Europe

Europe (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services convergents					
Nombre de clients des services convergents	1 447	999	999	45,0 %	45,0 %
Services mobiles					
Nombre de clients des services mobiles ⁽²⁾	33 120	33 183	33 183	(0,2)%	(0,2)%
Dont : Clients avec offres convergentes	2 660	1 783	1 783	49,2 %	49,2 %
Clients avec offres mobiles seuls	30 460	31 400	31 400	(3,0)%	(3,0)%
Dont : Clients avec forfaits	21 718	21 077	21 077	3,0 %	3,0 %
Clients avec offres prépayées	11 402	12 106	12 106	(5,8)%	(5,8)%
Services fixes					
Nombre de clients des services fixes haut débit	3 103	2 747	2 747	12,9 %	12,9 %
Dont : Clients avec accès très haut débit (THD)	623	349	349	78,7 %	78,7 %
Dont : Clients avec offres convergentes	1 447	999	999	45,0 %	45,0 %
Clients avec offres fixes seuls	1 656	1 749	1 749	(5,3)%	(5,3)%
Nombre de lignes téléphoniques fixes	4 151	4 647	4 647	(10,7)%	(10,7)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

1.3.4 Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	2 524	2 389	2 491	5,7 %	1,3 %
EBITDA ajusté	794	736	764	7,8 %	3,9 %
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	<i>31,4 %</i>	<i>30,8 %</i>	<i>30,7 %</i>		
EBITDA	784	729	756	7,5 %	3,7 %
Résultat d'exploitation	298		329		(9,6)%
CAPEX	408	405	428	0,7 %	(4,8)%
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>16,1 %</i>	<i>16,9 %</i>	<i>17,2 %</i>		
Licences de télécommunication ⁽²⁾	22	85	86	(75,7)%	(76,0)%
Nombre moyen d'employés	15 013	15 156	15 156	(0,9)%	(0,9)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Voir section 1.2.5.2 *Acquisitions de licences de télécommunication*.

L'Afrique et le Moyen-Orient continuent d'être marqués par une instabilité politique ou économique et parfois par une pression fiscale ou réglementaire qui peuvent affecter l'activité et les résultats de ses filiales et participations, et pourraient continuer de les affecter dans le futur. Dans certains cas, ces situations peuvent contribuer à la décision du Groupe de comptabiliser des dépréciations d'actifs (voir note 6 de l'annexe aux comptes consolidés). Pour plus d'informations concernant les facteurs de risques, voir la section 2.1 *Facteurs de risque* du Document de référence 2017.

1.3.4.1 Chiffre d'affaires – Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	2 524	2 389	2 491	5,7 %	1,3 %
Services facturés aux clients	2 068	1 912	1 995	8,1 %	3,7 %
Services mobiles seuls	1 858	1 705	1 781	9,0 %	4,3 %
Services fixes seuls	204	204	211	0,0 %	(3,0)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	6	3	3	87,3 %	121,1 %
Services aux opérateurs	403	432	451	(6,6)%	(10,6)%
Ventes d'équipements	40	28	28	45,2 %	39,7 %
Autres revenus	13	17	17	(23,6)%	(26,6)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

En **données historiques**, l'augmentation de 33 millions d'euros du chiffre d'affaires des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 intègre (i) l'impact négatif des variations de change pour 102 millions d'euros, compte tenu essentiellement de l'évolution de la livre égyptienne, du dinar jordanien et, dans une moindre mesure, du franc guinéen et du dirham marocain par rapport à l'euro (ii) plus que compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 135 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 135 millions d'euros du chiffre d'affaires des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires (i) du sous-groupe Sonatel (tirée essentiellement par la Guinée, le Sénégal et le Mali), (ii) de l'Egypte, (iii) du Maroc et (iv) du sous-groupe Côte d'Ivoire (portée notamment par le Burkina Faso).

En **données à base comparable**, la croissance de 153 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services mobiles seuls** reflète la dynamique commerciale des services de données et d'Orange money et la baisse limitée des services de voix sortante. L'augmentation du chiffre d'affaires des Services mobiles seuls est portée principalement par le sous-groupe Sonatel et dans une moindre mesure par l'Egypte, le Maroc, le sous-groupe Cote d'Ivoire et le Cameroun.

La base de clients mobiles seuls s'élève à 117,4 millions de clients au 30 juin 2018, en hausse de 0,8 % par rapport au 30 juin 2017. Cette évolution résulte de la reprise de la dynamique commerciale au Congo (RDC) et au Cameroun ainsi que de la performance du sous-groupe Côte d'Ivoire et du Maroc, qui compensent l'effet d'ajustements essentiellement réglementaires (notamment l'impact de l'évolution du cadre réglementaire de la distribution indirecte en Egypte).

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des **Services fixes seuls** est stable entre les deux périodes, compte tenu essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des services fixes seuls au Maroc (tirée par les services haut débit) qui compense la diminution des usages de la voix, en particulier en Jordanie.

En **données à base comparable**, la baisse de 29 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services aux Opérateurs** entre les deux périodes reflète notamment la baisse des services aux opérateurs internationaux et du trafic mobile entrant, en particulier du sous-groupe Sonatel.

1.3.4.2 EBITDA ajusté – Afrique & Moyen-Orient

En **données historiques**, l'augmentation de 30 millions d'euros de l'EBITDA ajusté des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 intègre (i) l'effet négatif des variations de change pour 28 millions d'euros (ii) plus que compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 58 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 58 millions d'euros de l'EBITDA ajusté des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte essentiellement :

- (i) de la croissance de 135 millions d'euros du chiffre d'affaires, (ii) de l'augmentation des autres produits et charges opérationnels, en raison notamment de l'amélioration de l'effet de change opérationnel, et (iii) de la diminution des achats et reversements aux opérateurs ;
- partiellement compensées (i) par la progression des charges commerciales (liée notamment à la croissance de l'activité d'Orange Money), (ii) par l'augmentation des charges de personnel, (iii) par la hausse des autres charges de réseau et charges informatiques (en raison notamment de l'augmentation des interventions sur les sites mobile, en particulier avec le déploiement des sites 4G), (iv) par la progression des autres achats externes, et (v) par l'augmentation des impôts et taxes d'exploitation.

1.3.4.3 Résultat d'exploitation – Afrique & Moyen-Orient

En **données historiques**, la diminution de 31 millions d'euros du résultat d'exploitation des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement :

- par la comptabilisation, au premier semestre 2018, d'une perte de valeur des écarts d'acquisition de 56 millions d'euros relative à la Jordanie, qui reflète principalement les effets d'un contexte politique et économique incertain et d'une forte pression concurrentielle sur les marchés fixe et *data* mobile (voir note 6.1 de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- en partie compensée par la hausse de 30 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

1.3.4.4 CAPEX – Afrique & Moyen-Orient

En **données historiques**, la diminution de 20 millions d'euros des CAPEX des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique (i) par l'effet négatif des variations de change pour 23 millions d'euros (ii) en partie compensé par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 3 millions d'euros des CAPEX.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 3 millions d'euros des CAPEX des pays d'Afrique & Moyen-Orient entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte essentiellement (i) de la poursuite des investissements dans les réseaux mobiles et fixes à très haut débit (4G et FTTH, voir section 1.1.3 *Faits marquants*), avec notamment 11 pays couverts en 4G fin juin 2018, (ii) partiellement compensée par la diminution des autres investissements (programmes 3G et immobiliers).

1.3.4.5 Informations complémentaires – Afrique & Moyen-Orient

Afrique & Moyen-Orient ^{(2) (3)} (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services mobiles					
Nombre de clients des services mobiles ⁽³⁾	117 358	116 433	116 433	0,8 %	0,8 %
Dont : Clients avec forfaits	12 562	9 741	9 741	29,0 %	29,0 %
Clients avec offres prépayées	104 796	106 692	106 692	(1,8)%	(1,8)%
Services fixes					
Nombre de clients des services fixes haut débit	888	766	766	15,9 %	15,9 %
Nombre de lignes téléphoniques fixes	958	961	961	(0,3)%	(0,3)%

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2018, les bases de clients correspondent uniquement aux clients des entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les clients des entités mise en équivalence (précédemment comptabilisés à hauteur du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces entités) ne sont plus pris en compte. Les données des périodes précédentes ont été ajustées en conséquence. Cet ajustement concerne la Tunisie, l'Ile Maurice, l'Irak et la Guinée équatoriale.

(3) Depuis le 1^{er} janvier 2018, la comptabilisation des bases de clients des services mobiles de l'ensemble des pays est alignée sur les définitions du Groupe (et non plus sur des définitions locales). Les données des périodes précédentes ont été ajustées en conséquence. Cet ajustement concerne le Maroc, la Côte d'Ivoire, la Jordanie et le Cameroun. Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

1.3.5 Entreprises

Entreprises (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 530	3 529	3 614	0,0 %	(2,3)%
EBITDA ajusté	579	609	627	(4,9)%	(7,7)%
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	16,4 %	17,3 %	17,4 %		
EBITDA	569	593	610	(4,0)%	(6,9)%
Résultat d'exploitation	383		429		(10,8)%
CAPEX	168	174	179	(3,0)%	(5,7)%
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	4,8 %	4,9 %	4,9 %		
Nombre moyen d'employés	21 477	20 668	20 582	3,9 %	4,4 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

1.3.5.1 Chiffre d'affaires – Entreprises

Entreprises (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	3 530	3 529	3 614	0,0 %	(2,3)%
Services fixes seuls	1 996	2 047	2 102	(2,5)%	(5,0)%
Services de voix	698	720	728	(3,1)%	(4,1)%
Services de données	1 298	1 327	1 374	(2,1)%	(5,5)%
Services d'intégration et des technologies de l'information	1 049	998	1 028	5,1 %	2,1 %
Services et équipements mobiles	485	484	484	0,2 %	0,2 %
Services mobiles seuls	366	382	382	(4,2)%	(4,3)%
Services aux opérateurs	17	15	15	15,2 %	15,2 %
Ventes d'équipements	102	87	87	17,2 %	17,2 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

En **données historiques**, le recul de 84 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique par l'effet défavorable des variations de change, soit 90 millions d'euros, compte tenu essentiellement de l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro, compensé (i) par l'impact positif des variations de périmètre et autres variations pour 5 millions d'euros, et (ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une hausse de 1 million d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la stabilité du chiffre d'affaires d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte essentiellement (i) du recul de 51 millions d'euros du chiffre d'affaires des Services fixes seuls, dont 29 millions d'euros au titre des Services de données et 22 millions d'euros pour les Services de voix, (ii) compensé par l'amélioration de 51 millions d'euros du chiffre d'affaires des Services d'intégration et des technologies de l'information.

En **données à base comparable**, la diminution de 22 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services de voix** entre les deux périodes reflète la baisse tendancielle des services de voix, en particulier de la téléphonie fixe classique (en retrait de 6,2 % sur un an), et dans une moindre mesure, le recul des services d'audioconférence, tandis que la Voix sur IP (VoIP) continue de croître et que l'on observe un retour à la croissance de la relation client.

Pour rappel, les Services de voix comprennent les offres de voix historiques (accès RTC), les produits de Voix sur IP (VoIP), les services d'audioconférence ainsi que le trafic entrant pour centres d'appels.

En **données à base comparable**, la diminution de 29 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services de données** entre les deux périodes résulte principalement de la baisse des services de télédiffusion satellitaire (*broadcast*) et de la décroissance naturelle des services historiques.

Pour rappel, les Services de données comprennent les solutions de données historiques qu'Orange Business Services continuent à offrir (Frame Relay, Transrel, liaisons louées, bas débit), ceux ayant atteint une certaine maturité tels que l'IP-VPN et les produits d'infrastructure à haut débit comme les accès par satellite ou la fibre optique. Les services de données incluent également les services de télédiffusion satellitaire (*broadcast*) et les offres de nomadisme Business Everywhere.

En **données à base comparable**, l'augmentation de 51 millions d'euros du chiffre d'affaires des **Services d'intégration et des technologies de l'information** entre les deux périodes résulte en grande partie de la croissance du *cloud* (en hausse de 18 % sur un an) et des services de sécurité (en progression de 14 % sur un an), ainsi que de la signature de nouveaux contrats au deuxième trimestre 2018.

En **données à base comparable**, le chiffre d'affaires des **Services et équipements mobiles** (Services mobiles seuls, Services aux opérateurs, correspondant au trafic mobile entrant des entreprises facturé aux autres opérateurs, et Ventes d'équipements mobiles facturés aux entreprises) est globalement stable entre les deux périodes (en légère progression de 1 million d'euros). La baisse des revenus de l'itinérance (*roaming*) clients liée à l'évolution de la réglementation des prix de l'itinérance en Europe est globalement compensée par l'augmentation des Ventes d'équipements mobiles.

1.3.5.2 EBITDA ajusté – Entreprises

En **données historiques**, la diminution de 48 millions d'euros de l'EBITDA ajusté d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique (i) par l'effet négatif des variations de change, soit 18 millions d'euros, et (ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 30 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

En **données à base comparable**, la diminution de 30 millions d'euros de l'EBITDA ajusté d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement (i) par l'augmentation des charges commerciales, en partie liée à la signature de contrats importants en juin 2018, (ii) par la hausse des charges de personnel, relative notamment à la progression du nombre moyen d'employés (équivalent temps plein), (iii) partiellement compensées par la diminution des achats et reversements aux opérateurs.

1.3.5.3 Résultat d'exploitation – Entreprises

En **données historiques**, la diminution de 46 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement par la baisse de 48 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

1.3.5.4 CAPEX – Entreprises

En **données historiques**, la diminution de 11 millions d'euros des CAPEX d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique (i) par l'effet négatif des variations de change, soit 5 millions d'euros et (ii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 6 millions d'euros des CAPEX.

En **données à base comparable**, la diminution de 6 millions d'euros des CAPEX d'Entreprises entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 intègre l'optimisation des investissements liés aux contrats clients.

1.3.5.5 Informations complémentaires – Entreprises

Entreprises (au 30 juin, en milliers, en fin de période)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Services mobiles					
Nombre de clients des services mobiles en France ⁽²⁾	10 679	9 528	9 528	12,1 %	12,1 %
Services fixes					
Nombre de lignes téléphoniques fixes en France ⁽³⁾	2 502	2 651	2 651	(5,6)%	(5,6)%
Nombre d'accès IP-VPN dans le monde ⁽⁴⁾	355	353	353	0,5 %	0,5 %
Dont : Nombre d'accès IP-VPN en France ⁽⁴⁾	297	296	296	0,2 %	0,2 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

(2) Clients avec forfaits. Hors clients des opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO).

(3) Ce chiffre comprend les lignes analogiques standards (hors lignes en dégroupage total) et les canaux Numéris (RNIS, chaque canal Numéris étant comptabilisé comme une ligne).

(4) Accès des clients externes au groupe Orange, hors marché des opérateurs.

1.3.6 Opérateurs internationaux & Services partagés

Opérateurs internationaux & Services partagés (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	759	809	819	(6,2)%	(7,3)%
EBITDA ajusté	(116)	(103)	(103)	(12,0)%	(10,3)%
<i>EBITDA ajusté / Chiffre d'affaires</i>	<i>(15,3)%</i>	<i>(12,8)%</i>	<i>(12,8)%</i>		
EBITDA	(143)	(217)	(221)	34,9 %	36,5 %
Résultat d'exploitation	(286)		(386)		26,3 %
CAPEX	137	127	127	7,8 %	7,8 %
<i>CAPEX / Chiffre d'affaires</i>	<i>18,1 %</i>	<i>15,7 %</i>	<i>15,6 %</i>		
Nombre moyen d'employés	12 591	12 410	12 470	1,4 %	1,0 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

1.3.6.1 Chiffre d'affaires – Opérateurs internationaux & Services partagés

Opérateurs internationaux & Services partagés (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Chiffre d'affaires	759	809	819	(6,2)%	(7,3)%
Services aux opérateurs	569	632	637	(10,0)%	(10,7)%
Autres revenus	190	177	182	7,6 %	4,5 %

(1) Voir section 1.5.1 *Données à base comparable*.

En **données historiques**, la diminution de 60 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique (i) par l'effet négatif des variations de change pour 7 millions d'euros, (ii) par l'impact défavorable des variations de périmètre et autres variations qui représente 3 millions d'euros, et (iii) par l'évolution organique à base comparable, soit une baisse de 50 millions d'euros du chiffre d'affaires.

En **données à base comparable**, la diminution de 50 millions d'euros du chiffre d'affaires d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement par la décroissance de 63 millions d'euros des **Services aux opérateurs** internationaux (avec notamment le recul du marché de la voix vers l'Afrique et le Maghreb), en partie compensée par la croissance de 13 millions d'euros des **Autres revenus**.

1.3.6.2 EBITDA ajusté – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'EBITDA ajusté d'Opérateurs internationaux & Services partagés décroît de 13 millions d'euros entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018.

En **données à base comparable**, la diminution de 13 millions d'euros de l'EBITDA ajusté d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement (i) par le retrait de 50 millions d'euros du chiffre d'affaires et par l'augmentation des charges de personnel, (ii) en partie compensés par la baisse des achats et reversements aux opérateurs (en lien avec le recul de l'activité relative aux opérateurs internationaux), et dans une moindre mesure, par l'augmentation des autres produits et charges opérationnels.

1.3.6.3 Résultat d'exploitation – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques**, l'amélioration de 100 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte principalement (i) du contre-effet de la comptabilisation, au premier semestre 2017, d'une charge de 65 millions d'euros au titre des principaux litiges, (ii) de la diminution de 22 millions d'euros de la dotation aux amortissements, et (iii) de la réduction de 14 millions d'euros des coûts de restructuration et d'intégration, (iv) en partie compensés par le recul de 13 millions d'euros de l'EBITDA ajusté.

1.3.6.4 CAPEX – Opérateurs internationaux & Services partagés

En **données historiques** comme en **données à base comparable**, l'augmentation de 10 millions d'euros des CAPEX d'Opérateurs internationaux & Services partagés entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique principalement par la hausse des investissements réalisés dans les câbles sous-marins, avec notamment le câble Kanawa qui reliera la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe.

1.3.7 Orange Bank

Orange Bank (au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017 données à base comparable ⁽¹⁾	2017 données historiques	Var. (%) données à base comparable ⁽¹⁾	Var. (%) données historiques
Produit Net Bancaire (PNB) ⁽²⁾	26	38	38	(31,2)%	(31,2)%
Coût du risque de crédit bancaire ⁽³⁾	(3)	(3)	(3)	12,7 %	12,7 %
Résultat d'exploitation	(68)		(28)		(144,8)%
CAPEX	20	25	25	(19,9)%	(19,9)%
Nombre moyen d'employés	752	632	631	18,9 %	18,9 %

(1) Voir section 1.5.1 Données à base comparable.

(2) Produit net bancaire (PNB) comptabilisé en autres produits opérationnels (voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

(3) Coût du risque de crédit bancaire comptabilisée en autres charges opérationnelles (voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le premier semestre 2018 est marqué par le lancement de l'offre de prêt personnel d'Orange Bank en France (voir section 1.1.3 *Faits marquants*).

1.3.7.1 Activité opérationnelle

Les informations sectorielles d'Orange Bank (résultat d'exploitation, investissements corporels et incorporels) sont présentées dans les notes 1.2 et 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

En **données historiques**, la dégradation de 40 millions d'euros du résultat d'exploitation d'Orange Bank entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 s'explique essentiellement :

- par la baisse du Produit net bancaire (PNB, voir note 1.2 de l'annexe aux comptes consolidés), en raison notamment des coûts d'acquisition des nouveaux clients et de la baisse du PNB issu des opérations de trésorerie ;
- et par l'augmentation des charges d'exploitation, résultant notamment du lancement récent de l'offre Orange Bank (maintenance et développements informatiques, recrutements...).

En **données historiques** comme **données à base comparable**, la diminution de 5 millions d'euros des CAPEX d'Orange Bank entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018 résulte principalement du contre-effet, au premier semestre 2017, de la préparation du lancement commercial de l'offre Orange Bank.

1.3.7.2 Actifs, passifs et flux de trésorerie

Les informations sectorielles d'Orange Bank (résultat d'exploitation, investissements corporels et incorporels, actifs, passifs et flux de trésorerie) sont présentées dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés, et les activités d'Orange Bank (actifs et passifs financiers) sont décrites dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs aux activités d'Orange Bank, voir la section 2.1.3 *Risques financiers* du Document de référence 2017.

1.4 TRESORERIE ET ENDETTEMENT FINANCIER DES ACTIVITES TELECOMS

Afin d'assurer la lisibilité des comptes et de distinguer les performances propres aux activités télécoms de celles d'Orange Bank, les analyses et commentaires financiers sont scindés pour refléter ces deux périmètres d'activité (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). Ainsi, la section 1.4 *Trésorerie et endettement financier des activités télécoms* traite des activités télécoms, et la section 1.3.6 *Orange Bank* est dédiée aux activités d'Orange Bank.

1.4.1 Situation et flux de trésorerie des activités télécoms

Tableau simplifié des flux de trésorerie des activités télécoms ⁽¹⁾
(au 30 juin, en millions d'euros)

	2018	2017 données historiques
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 201	4 487
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement	(3 669)	(3 179)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 046)	(1 095)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(514)	213
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	5 333	6 267
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(514)	213
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités	(1)	(43)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	4 818	6 437

(1) Voir *Tableau des flux de trésorerie consolidés des comptes consolidés* et note 1.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

Flux net de trésorerie généré par l'activité (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, le flux net de trésorerie généré par les activités télécoms est en diminution de 286 millions d'euros, et s'explique principalement par l'évolution de la variation des dettes fournisseurs pour 291 millions d'euros, avec une diminution de 262 millions d'euros des dettes fournisseurs au premier semestre 2018.

Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, l'augmentation de 490 millions d'euros du flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement des activités télécoms s'explique principalement par le contre-effet, au premier semestre 2017, du produit de cession des titres BT pour 433 millions d'euros nets de frais.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (activités télécoms)

Entre le premier semestre 2017 et le premier semestre 2018, la diminution de 49 millions d'euros du flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités télécoms résulte principalement :

- de l'augmentation de 694 millions d'euros des émissions d'emprunts à moyen et long terme (voir section 1.1.3 *Faits marquants*) ;
- et de l'évolution de la variation nette des dépôts de *cash collatéral*, (avec une augmentation de 145 millions d'euros au premier semestre 2018 contre une diminution de 441 millions d'euros au premier semestre 2017) en raison de l'évolution de la juste valeur des dérivés, principalement en couverture des emprunts obligataires en devises du Groupe (avec une amélioration sur le premier semestre 2018 contre une dégradation sur le premier semestre 2017) ;
- compensées par la baisse de 1 277 millions d'euros des découverts bancaires et des emprunts à court terme.

Les investissements financiers (voir section 1.6.4 *Glossaire financier*) des activités télécoms s'élèvent à 88 millions d'euros au premier semestre 2018, contre 31 millions d'euros au premier semestre 2017.

1.4.2 Endettement financier des activités télécoms

L'endettement financier net et le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms sont des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Pour plus d'informations sur le calcul de ces indicateurs et les raisons pour lesquelles le groupe Orange les utilise, voir la section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS* et la section 1.6.4 *Glossaire financier*. L'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank pour laquelle ce concept n'est pas pertinent.

Pour plus d'informations concernant les risques relatifs à l'endettement financier du groupe Orange, voir la section 2.1.3 *Risques financiers* du Document de référence 2017.

	30 juin 2018	31 déc. 2017 données historiques
Endettement financier net ^{(1) (2)}	25 273	23 843
Ratio d'Endettement financier net / EBITDA ajusté des activités télécoms ⁽¹⁾	1,96	1,87

(1) Voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*.

(2) En millions d'euros.

Entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018, l'endettement financier net (voir note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés) est en augmentation de 1 430 millions d'euros.

Evolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)

Endettement financier net au 31 décembre 2017	23 843
EBITDA ajusté des activités télécoms	(6 043)
CAPEX des activités télécoms	3 349
Licences de télécommunication décaissées	81
Diminution (augmentation) des fournisseurs de CAPEX	264
Augmentation (diminution) du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	526
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net (nets des dividendes encaissés)	722
Impôt sur les sociétés décaissé	291
Autres éléments opérationnels ⁽²⁾	265
Acquisitions et produits de cession de titres de participation (nets de la trésorerie acquise ou cédée) et variations des parts d'intérêts sans prise ou perte de contrôle des filiales	87
Coupons sur titres subordonnés ⁽³⁾	178
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère ⁽⁴⁾	1 064
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	185
Autres éléments financiers	461
<i>Consignation au titre du litige Digicel</i> ⁽⁵⁾	346
<i>Rachat d'actions propres - Plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020</i> ⁽⁶⁾	71
<i>Diminution (augmentation) de capital des participations ne donnant pas le contrôle</i>	50
<i>Autres</i>	(6)
Endettement financier net au 30 juin 2018	25 273

(1) Voir section 1.6.4 *Glossaire financier*.

(2) Dont (i) les décaissements liés aux coûts de restructuration et d'intégration, et (ii) la neutralisation des effets non monétaires inclus dans l'EBITDA ajusté.

(3) Voir note 10.6 de l'annexe aux comptes consolidés.

(4) Solde du dividende de 0,40 euro par action au titre de l'exercice 2017 (voir note 10.3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(5) Voir *Tableau des flux de trésorerie consolidés des comptes consolidés*, notes 8.7 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

(6) Voir section 1.1.3 *Faits marquants*.

Au 30 juin 2018, les disponibilités et quasi-disponibilités des activités télécoms s'élèvent à 4 818 millions d'euros. L'évolution des actifs, passifs et résultat financiers hors activités d'Orange Bank est décrite dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.5 INDICATEURS FINANCIERS NON DEFINIS PAR LES NORMES IFRS

Dans le présent document, outre les indicateurs financiers publiés en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*), Orange publie des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS. Comme détaillé ci-dessous, de telles données sont présentées en tant que compléments d'information et ne doivent pas être substituées ou confondues avec les indicateurs financiers tels que définis par les normes IFRS.

1.5.1 Données à base comparable

Pour permettre aux investisseurs de suivre l'évolution annuelle des activités du Groupe, des données à base comparable sont présentées pour la période précédente. Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de l'exercice écoulé et à retraiter l'exercice précédent dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. Orange fournit le détail des impacts, sur ses indicateurs clés opérationnels, des variations de méthode, de périmètre et de change, permettant ainsi d'isoler l'effet activité intrinsèque. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le *Compte de résultat consolidé* de la période écoulée.

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation des indicateurs en données à base comparable est pertinente car il s'agit des indicateurs utilisés en interne par le Groupe pour le suivi de ses activités opérationnelles. Les variations en données à base comparable permettent de mieux refléter l'évolution organique de l'activité.

Les données à base comparable ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant aux données historiques de l'exercice écoulé ou des périodes précédentes.

Groupe

Le tableau suivant présente, pour le groupe Orange, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2017 pour les principales données opérationnelles.

Premier semestre 2017 / Groupe (au 30 juin 2017, en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	EBITDA ajusté	EBITDA	CAPEX	Nombre moyen d'employés
Données historiques	20 088	5 832	5 632	3 276	138 763
Variations de change ⁽¹⁾	(180)	(38)	(37)	(26)	-
Dollar américain (USD)	(93)	(30)	(30)	(6)	-
Livre égyptienne (EGP)	(30)	(8)	(8)	(9)	-
Dinar jordanien (JOD)	(23)	(7)	(7)	(5)	-
Zloty polonais (PLN)	15	3	3	2	-
Franc guinéen (GNF)	(12)	(6)	(6)	(3)	-
Dirham marocain (MAD)	(10)	(2)	(2)	(3)	-
Autres	(27)	12	13	(2)	-
Variations de périmètre et autres variations	16	(2)	4	-	167
Données à base comparable	19 924	5 792	5 599	3 250	138 930

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2017 et les taux de change moyens du premier semestre 2018.

Les variations incluses dans le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2017 intègrent essentiellement (i) les variations de périmètre et (ii) les variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2017 et les taux de change moyens du premier semestre 2018.

Secteurs

Le tableau suivant présente, pour chacun des secteurs du groupe Orange, le passage des données historiques aux données à base comparable du premier semestre 2017 pour les principales données opérationnelles.

Premier semestre 2017 / Secteurs
 (au 30 juin 2017, en millions d'euros)

	Chiffre d'affaires	EBITDA ajusté	EBITDA	CAPEX	Nombre moyen d'employés
France					
Données historiques	8 830	3 106	3 053	1 611	60 505
Variations de change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	1	1	1	-	61
Données à base comparable	8 831	3 107	3 054	1 611	60 566
Espagne					
Données historiques	2 557	712	711	538	6 545
Variations de change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	-	-	(1)	-	-
Données à base comparable	2 557	712	710	538	6 545
Europe					
Données historiques	2 716	753	750	368	22 874
Variations de change ⁽¹⁾	17	4	4	3	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	10	1	3	(1)	79
Données à base comparable	2 743	758	757	370	22 953
Afrique & Moyen-Orient					
Données historiques	2 491	764	756	428	15 156
Variations de change ⁽¹⁾	(102)	(28)	(27)	(23)	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	-	-	-	-	-
Données à base comparable	2 389	736	729	405	15 156
Entreprises					
Données historiques	3 614	627	610	179	20 582
Variations de change ⁽¹⁾	(90)	(18)	(18)	(5)	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	5	-	1	-	86
Données à base comparable	3 529	609	593	174	20 668
Opérateurs internationaux & Services partagés					
Données historiques	819	(103)	(221)	127	12 470
Variations de change ⁽¹⁾	(7)	3	3	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	(3)	(3)	1	-	(60)
Données à base comparable	809	(103)	(217)	127	12 410
Orange Bank					
Données historiques	-	(27)	(27)	25	631
Variations de change ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Variations de périmètre et autres variations ⁽²⁾	-	-	-	-	1
Données à base comparable	-	(27)	(27)	25	632

(1) Variations de change entre les taux de change moyens du premier semestre 2017 et les taux de change moyens du premier semestre 2018.

(2) Dont l'effet des réorganisations internes entre secteurs sans incidence au niveau du Groupe.

1.5.2 EBITDA ajusté et EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant effets liés aux prises de contrôle, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence.

L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA ajusté des effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille de titres et d'activités, des coûts de restructuration et d'intégration et, le cas échéant, d'autres éléments spécifiques qui sont systématiquement précisés (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le rapprochement entre l'EBITDA ajusté, l'EBITDA et le résultat net de l'ensemble consolidé est exposé ci-dessous.

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018			2017		
	Données ajustées	Ajustements de présentation ⁽¹⁾	Compte de résultat consolidé	Données ajustées	Ajustements de présentation ⁽¹⁾	données historiques Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	20 262	-	20 262	20 088	-	20 088
Achats externes	(8 990)	-	(8 990)	(8 930)	-	(8 930)
Autres produits opérationnels	324	-	324	353	15	368
Autres charges opérationnelles	(182)	(3)	(185)	(264)	(80)	(344)
Charges de personnel	(4 210)	(22)	(4 232)	(4 171)	(58)	(4 229)
Impôts et taxes d'exploitation	(1 220)	(31)	(1 251)	(1 244)	5	(1 239)
Résultat de cession de titres et d'activités	-	-	-	-	(6)	(6)
Coûts de restructuration et d'intégration	-	(62)	(62)	-	(76)	(76)
EBITDA ajusté	5 984	(118)	-	5 832	(200)	-
Principaux litiges	(32)	32	-	(60)	60	-
Charges spécifiques de personnel	(24)	24	-	(58)	58	-
Revue du portefeuille de titres et d'activités	-	-	-	(6)	6	-
Coûts de restructuration et d'intégration	(62)	62	-	(76)	76	-
EBITDA	5 866	-	5 866	5 632	-	5 632
Dotation aux amortissements	-	-	(3 457)	-	-	(3 351)
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées	-	-	1	-	-	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	(56)	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	-	-	(1)	-	-	4
Résultat des entités mises en équivalence	-	-	(3)	-	-	3
Résultat d'exploitation	-	-	2 350	-	-	2 288
Résultat financier	-	-	(912)	-	-	(1 028)
Impôt sur les sociétés	-	-	(559)	-	-	(536)
Résultat net de l'ensemble consolidé	-	-	879	-	-	724
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	-	-	789	-	-	601
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	90	-	-	123

(1) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés) aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au *compte de résultat consolidé*.

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation des indicateurs EBITDA ajusté et l'EBITDA est pertinente car il s'agit des indicateurs de performance opérationnelle utilisés en interne par le Groupe (i) pour piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels, et (ii) pour mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources. L'EBITDA ajusté et l'EBITDA, ou les indicateurs de gestion similaires utilisés par les concurrents d'Orange, sont des indicateurs souvent communiqués et largement utilisés par les analystes, les investisseurs et par les autres intervenants dans l'industrie des télécommunications.

L'EBITDA ajusté et l'EBITDA ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou au flux net de trésorerie généré par l'activité.

1.5.3 CAPEX

Les investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement (dénommés "CAPEX") correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles hors licences de télécommunication et hors variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, telles que présentées dans le *Tableau des flux de trésorerie consolidés* (les investissements financés par location-financement sont sans effet sur les flux de trésorerie lors de leur acquisition). Le calcul suivant montre le passage des CAPEX (i) aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles hors variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations, telles que présentées dans le *Tableau des flux de trésorerie consolidés*, et (ii) aux investissements corporels et incorporels tels que présentés dans la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

(au 30 juin, en millions d'euros)	2018	2017
	données	historiques
CAPEX	(3 369)	(3 276)
Licences de télécommunication	(31)	(100)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	(3 400)	(3 376)
Investissements financés par location-financement	(35)	(15)
Investissements corporels et incorporels	(3 435)	(3 391)

(1) Hors variation des dettes de fournisseurs d'immobilisations.

Les CAPEX excluent les investissements dans les licences de télécommunication (l'acquisition de ces licences ne relevant pas du suivi quotidien des investissements opérationnels) et les investissements financés par location-financement (sans effet sur les flux de trésorerie lors de leur acquisition).

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation de l'indicateur CAPEX est pertinente car il s'agit de l'indicateur utilisé en interne par le Groupe pour l'allocation des ressources, afin de mesurer l'efficacité opérationnelle de l'utilisation des investissements pour chacun de ses secteurs opérationnels.

Les CAPEX ne constituent pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ou aux investissements corporels et incorporels.

1.5.4 EBITDA ajusté - CAPEX

L'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX" correspond à l'EBITDA ajusté (voir section 1.5.2 *EBITDA ajusté et EBITDA*) diminué des CAPEX (voir section 1.5.3 *CAPEX*).

Les dirigeants d'Orange considèrent que la présentation de l'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX" est pertinente car il s'agit de l'indicateur de performance opérationnelle utilisé en interne par le Groupe pour (i) piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels, et (ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources.

L'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX" ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse du flux net de trésorerie généré par l'activité et du flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement du Groupe.

1.5.5 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank pour laquelle ce concept n'est pas pertinent. Il correspond (a) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), diminués (b) des dépôts versés de *cash collatéral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur. Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net, inclus dans l'endettement financier, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Les effets des couvertures de ces éléments sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. En conséquence, ces éléments relatifs aux instruments de couvertures en vie sont ajoutés à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle.

La composition de l'endettement financier net est présentée dans la note 8.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'endettement financier net est un indicateur de situation financière utilisé par le Groupe. L'endettement financier net est un indicateur souvent communiqué et largement utilisé par les analystes, les investisseurs, les agences de notation et par la plupart des groupes dans tous les secteurs d'activité en Europe.

L'endettement financier net ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant à une analyse de l'ensemble des actifs et passifs du Groupe.

1.5.6 Ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms

Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms est calculé sur la base de l'endettement financier net du Groupe (voir section 1.5.4 *Endettement financier net*) rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms (voir section 1.5.2 *EBITDA ajusté et EBITDA*) calculé sur les 12 mois précédents. Comme l'endettement financier net (tel que défini et utilisé par Orange) ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank, pour laquelle ce concept n'est pas pertinent, l'endettement financier net est rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms. Par ailleurs, lors de variations de périmètre affectant significativement l'endettement financier net du Groupe en fin de période, le calcul du ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms est retraité afin de prendre en compte l'EBITDA ajusté des entités concernées sur les 12 mois précédents.

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017 données historiques
Endettement financier net (a)	25 273	23 843
EBITDA ajusté des activités télécoms (b) ⁽¹⁾	12 924	12 740
Ratio d'Endettement financier net / EBITDA ajusté des activités télécoms (a/b) ⁽¹⁾	1,96	1,87

(1) EBITDA ajusté calculé sur les 12 mois précédents en données historiques.

Le ratio d'endettement financier net rapporté à l'EBITDA ajusté des activités télécoms est utilisé par Orange pour mesurer la capacité du Groupe à rembourser sa dette, et plus largement pour mesurer la solidité de sa structure financière. Ce ratio est couramment utilisé par les sociétés du secteur des télécommunications.

1.6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.6.1 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

Les principaux événements intervenus au cours du premier semestre 2018 affectant les litiges et engagements contractuels non comptabilisés sont décrits dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.2 Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2018, aucune opération n'a eu d'effet significatif sur les montants des transactions avec les parties liées publiées au 31 décembre 2017 (voir note 12 de l'annexe aux comptes consolidés).

1.6.3 Événements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus postérieurement à la clôture au 30 juin 2018 sont décrits dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés.

1.6.4 Glossaire financier

Achats et reversements aux opérateurs : voir Achats externes.

Achats externes : les achats externes comprennent :

- les **Charges commerciales et coûts de contenus** : achats de terminaux et autres produits vendus, commissions de distribution, dépenses de publicité, de promotion, de sponsoring et de changement de marque, et coûts de contenus ;
- les **Achats et reversements aux opérateurs** : charges de réseau et charges d'interconnexion ;
- les **Autres charges de réseau et charges informatiques** : charges de sous-traitance d'exploitation et de maintenance technique, et charges informatiques ;
- et les **Autres achats externes** : frais généraux, charges immobilières, achats et reversements d'autres services, coûts de matériel et autres fournitures stockés, charges de sous-traitance des centres d'appels, et autres consommations externes, nets de la production immobilisée sur biens et services.

ARPO convergent : le chiffre d'affaires moyen par client des offres convergentes (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services des offres convergentes grand public facturées aux clients (hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée, par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres convergentes grand public sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO convergent est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres convergentes.

ARPO mobile seul : le chiffre d'affaires moyen par client des offres mobiles seuls (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services mobiles seuls facturés aux clients (hors *machine-to-machine* et hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée, par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres mobiles seuls (hors *machine-to-machine*) sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO mobile seul est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres mobiles seuls.

ARPO fixe seul haut débit : le chiffre d'affaires moyen par client des offres fixes seuls (*Average Revenues Per Offer, ARPO*) de la période est calculé en divisant (i) le chiffre d'affaires des services fixes seuls haut débit facturés aux clients (hors effet de l'étalement de la subvention des équipements relatif à la norme IFRS 15) sur la période considérée par (ii) la moyenne pondérée du nombre de clients des offres fixes seuls haut débit sur la même période. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPO fixe seul haut débit est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client des offres fixes seuls.

Autres achats externes : voir Achats externes.

Autres charges de réseau et charges informatiques : voir Achats externes.

Autres charges opérationnelles : voir Autres produits et charges opérationnels.

Autres produits et charges opérationnels : autres produits opérationnels nets des autres charges opérationnelles. Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

- les **Autres produits opérationnels** : principalement les produits du service universel, les intérêts de retard sur créances clients, les redevances de marque et rémunérations de gestion facturées à certaines entités non consolidées, les crédits d'impôts et subventions, le résultat de cession des immobilisations, les produits sur créances clients dépréciées, les produits sur dommages aux lignes, les pénalités et remboursements des clients, et le Produit Net Bancaire (PNB) d'Orange Bank (solde net des produits et charges d'exploitation bancaire établi conformément aux pratiques de présentation comptable habituellement utilisées en France dans le secteur bancaire) ;
- et les **Autres charges opérationnelles** : principalement les charges du service universel, les dépréciations et pertes sur créances clients et sur actifs de contrats clients, les litiges, et le coût du risque de crédit bancaire d'Orange Bank.

Autres produits opérationnels : voir Autres produits et charges opérationnels.

Autres revenus : voir Chiffre d'affaires.

CAPEX : investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement (voir note 1.3 de l'annexe aux des comptes consolidés). Les CAPEX ne constituent pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Charges commerciales et coûts de contenus : voir Achats externes.

Charges de personnel : salaires et charges (nets de la production immobilisée), charge de participation des salariés, et charge de rémunération en actions.

Chiffre d'affaires : le chiffre d'affaires (voir notes 1.1 et 4.1 de l'annexe aux comptes consolidés) comprend :

- les **Services convergents** : le chiffre d'affaires des services convergents comprend le chiffre d'affaires facturé aux clients grand public des offres convergentes (hors ventes d'équipements, voir cette définition) définies comme la combinaison *a minima* d'un accès haut débit fixe (xDSL, FTTx, câble, 4G fixe) et d'un forfait mobile ;
- les **Services mobiles seuls** : le chiffre d'affaires des services mobiles seuls comprend le chiffre d'affaires facturé aux clients des offres mobiles (appels entrants et sortants : voix, SMS et données), hors services convergents et hors ventes d'équipements (voir ces définitions) ;
- les **Services fixes seuls** : le chiffre d'affaires des services fixes seuls comprend le chiffre d'affaires facturé aux clients des services fixes hors services convergents et hors ventes d'équipements (voir ces définitions). Il comprend la téléphonie fixe classique, les services fixes haut débit, et les solutions et réseaux d'entreprises (à l'exception de la France, pour lequel l'essentiel des solutions et réseaux d'entreprises est porté par le secteur opérationnel Entreprises) ;
- les **Services d'intégration et des technologies de l'information** : le chiffre d'affaires des services d'intégration et des technologies de l'information inclut les revenus des services de communication et de collaboration unifiés (*Local Area Network* et téléphonie, conseil, intégration, gestion de projet, offres de vidéoconférence), les services d'hébergement et d'infrastructure (dont le *cloud computing*), les services applicatifs (gestion de la relation clients et autres services applicatifs), les services de sécurité, les services liés au *machine-to-machine* (hors connectivité) ainsi que les ventes d'équipements liées aux produits et services ci-dessus ;
- les **Services aux opérateurs** : le chiffre d'affaires des services aux autres opérateurs inclut (i) les services mobiles aux opérateurs, qui regroupent notamment le trafic mobile entrant, l'itinérance (*roaming*) visiteurs, le partage de réseaux, l'itinérance nationale et les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO), et (ii) les services fixes aux opérateurs, qui comprennent notamment l'interconnexion nationale, les services aux opérateurs internationaux, les services d'accès à haut et très haut débit (accès fibre, dégroupage de lignes téléphoniques, ventes d'accès xDSL), et la vente en gros de lignes téléphoniques ;
- les **Ventes d'équipements** : ventes d'équipements fixes et mobiles, à l'exception (i) des ventes d'équipement liés à la fourniture des services d'intégration et des technologies de l'information, et (ii) des ventes d'équipements aux distributeurs externes et courtiers ;
- et les **Autres revenus** : les autres revenus incluent notamment les ventes d'équipements aux distributeurs externes et courtiers, les revenus des portails, de la publicité en ligne et d'activités transverses du Groupe, et divers autres revenus.

Données à base comparable : des données à méthodes, périmètre et taux de change comparables sont présentées pour la période précédente (voir section 1.5.1 *Données à base comparable*). Le passage des données historiques aux données à base comparable consiste à conserver les résultats de la période écoulée et à retraiter les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, dans le but de présenter, sur des périodes comparables, des données financières à méthodes, périmètre et taux de change comparables. La méthode utilisée est d'appliquer aux données de la période correspondante de l'exercice précédent, les méthodes et le périmètre de la période écoulée ainsi que les taux de change moyens utilisés pour le compte de résultat consolidé de la période écoulée. Les variations en données à base comparable permettent de refléter l'évolution organique de l'activité. Les données à base comparable ne constituent pas des indicateurs financiers définis par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Données contributives : données après élimination des flux internes entre les périmètres considérés.

Données historiques : données des périodes passées telles que publiées dans les comptes consolidés de la période actuelle.

Données sociales : données avant élimination des flux internes entre les périmètres considérés.

EBITDA : résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, avant effets liés aux prises de contrôle, avant reprise des réserves de conversion des entités liquidées, avant perte de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations, et avant résultat des entités mises en équivalence (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). L'EBITDA ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

EBITDA ajusté : EBITDA (voir cette définition) ajusté des effets des principaux litiges, des charges spécifiques de personnel, de la revue du portefeuille de titres et d'activités, des coûts de restructuration et d'intégration, et, le cas échéant, d'autres éléments spécifiques qui sont systématiquement précisés (voir note 1 de l'annexe aux comptes consolidés). L'EBITDA ajusté ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

EBITDA ajusté – CAPEX : indicateur de l'EBITDA ajusté (voir cette définition) diminué des CAPEX (voir cette définition). L'indicateur "EBITDA ajusté – CAPEX" ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Endettement financier net : l'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank pour laquelle ce concept n'est pas pertinent. Il correspond (a) aux passifs financiers hors dettes liées à l'exploitation (convertis en euros au cours de clôture) y compris dérivés (actifs et passifs), diminués (b) des dépôts versés de *cash collateral*, des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur. Par ailleurs, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie et de couverture d'investissement net, inclus dans l'endettement financier, couvrent notamment des éléments qui n'y figurent pas (flux de trésorerie futurs, actif net en devise). Les effets des couvertures de ces éléments sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. En conséquence, ces éléments relatifs aux instruments de couvertures en vie sont ajoutés à l'endettement financier brut pour neutraliser cette différence temporelle (voir note 8.3 de l'annexe aux comptes consolidés). L'endettement financier net ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres entreprises (voir section 1.5 *Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS*).

Impôts et taxes d'exploitation : impôts et taxes incluant la Contribution Economique Territoriale (CET) et l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) en France, les redevances de fréquences et les taxes sur les services de télécommunication.

Investissements corporels et incorporels : voir CAPEX.

Investissements financiers : acquisitions de titres de participation (nettes de la trésorerie acquise) et variations des parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales.

Nombre d'employés (effectifs actifs fin de période) : nombre de personnes en activité le dernier jour de la période, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

Nombre moyen d'employés (équivalent temps plein) : moyenne des effectifs en activité sur la période, au prorata de leur temps de travail, incluant les contrats à durée indéterminée (CDI) et les contrats à durée déterminée (CDD).

Salaires et charges : voir Charges de personnel.

Services aux opérateurs : voir Chiffre d'affaires.

Services convergents : voir Chiffre d'affaires.

Services d'intégration et des technologies de l'information : voir Chiffre d'affaires.

Services facturés aux clients : agrégation des Services convergents, des Services mobiles seuls, des Services fixes seuls et des Services d'intégration et des technologies de l'information.

Services fixes seuls : voir Chiffre d'affaires.

Services mobiles seuls : voir Chiffre d'affaires.

Variation du besoin en fonds de roulement : la variation du besoin en fonds de roulement comprend :

- la **Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation**, qui comprend (i) la variation des stocks bruts, (ii) la variation des créances clients brutes, et (iii) la variation des dettes de fournisseurs d'autres biens et services ;
- et la **Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation**, qui comprend (i) la variation des actifs et passifs de contrats clients, et (ii) la variation des autres éléments d'actif et de passif (hors créances et dettes relatives aux impôts et taxes d'exploitation).

Ventes d'équipements : voir Chiffre d'affaires.

2 Comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre 2018

Etats de synthèse

Compte de résultat consolidé	40
Etat du résultat global consolidé	41
Etat consolidé de la situation financière	42
Tableau des variations des capitaux propres consolidés ...	44
Tableau des flux de trésorerie consolidés	46
Annexe des comptes consolidés	48

Notes annexes

NOTE 1 Informations sectorielles	48
1.1 Chiffre d'affaires sectoriel	48
1.2 Du chiffre d'affaires sectoriel à l'EBITDA sectoriel	50
1.3 De l'EBITDA sectoriel au résultat d'exploitation sectoriel et investissements sectoriels	52
1.4 Actifs sectoriels	54
1.5 Passifs sectoriels	56
1.6 Tableau simplifié des flux de trésorerie des activités des télécoms et des activités de la banque	58
1.7 Passage de l'EBITDA ajusté à l'EBITDA	60
NOTE 2 Base de préparation des états financiers consolidés	61
2.1 Base de préparation des informations financières	61
2.2 Recours à des estimations et au jugement	61
2.3 Nouvelles normes et interprétations	61
NOTE 3 Principales variations de périmètre	69
NOTE 4 Ventres	70
4.1 Chiffre d'affaires	70
4.2 Actifs nets et passifs de contrats clients	72
NOTE 5 Autres charges	74
5.1 Autres charges opérationnelles	74
5.2 Coûts des restructurations et d'intégration	74
NOTE 6 Perte de valeur	74
6.1 Perte de valeur des écarts d'acquisitions	74
6.2 Perte de valeur des immobilisations	74
6.3 Hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables	74
6.4 Sensibilité des valeurs recouvrables	76
6.5 Ecarts d'acquisition	77

NOTE 7 Impôt sur les sociétés	78
--	-----------

NOTE 8 Actifs, passifs et résultat financiers (hors activités d'Orange Bank)	78
---	-----------

8.1 Eléments des actifs et passifs financiers des activités télécoms	78
8.2 Variation des couvertures de flux de trésorerie dans l'état du résultat global consolidé	78
8.3 Endettement financier net	79
8.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts	79
8.5 Notation d'Orange	79
8.6 Gestion des covenants financiers	79
8.7 Actifs financiers	80
8.8 Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs financiers	81

NOTE 9 Activités d'Orange Bank	81
---	-----------

9.1 Eléments des actifs et passifs financiers d'Orange Bank	81
---	----

NOTE 10 Capitaux propres	83
---------------------------------------	-----------

10.1 Evolution du capital	83
10.2 Actions propres	83
10.3 Distributions	83
10.4 Participations ne donnant pas le contrôle	84
10.5 Ecarts de conversion	84
10.6 Titres subordonnés	84

NOTE 11 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés	85
--	-----------

11.1 Litiges	85
11.2 Engagements contractuels non comptabilisés	85

NOTE 12 Transactions avec les parties liées	86
--	-----------

NOTE 13 Evénements postérieurs à la clôture	86
--	-----------

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, exceptées les données relatives au résultat par action)	Note	30 juin 2018	30 juin 2017 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4.1	20 262	20 088
Achats externes		(8 990)	(8 930)
Autres produits opérationnels		324	368
Autres charges opérationnelles	5.1	(185)	(344)
Charges de personnel		(4 232)	(4 229)
Impôts et taxes d'exploitation		(1 251)	(1 239)
Résultat de cession de titres et d'activités		(0)	(6)
Coûts des restructurations et d'intégration	5.2	(62)	(76)
Dotations aux amortissements		(3 457)	(3 351)
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées		1	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	6.1	(56)	-
Perte de valeur des immobilisations	6.2	(1)	4
Résultat des entités mises en équivalence		(3)	3
Résultat d'exploitation		2 350	2 288
Coût de l'endettement financier brut		(742)	(618)
Produits et charges sur actifs constitutifs de l'endettement net		2	7
Gain (perte) de change		4	(60)
Autres produits et charges financiers		(13)	(8)
Effets liés à la participation dans BT	8.7	(163)	(349)
Résultat financier		(912)	(1 028)
Impôt sur les sociétés	7	(559)	(536)
Résultat net des activités poursuivies		879	724
Résultat net des activités cédées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		879	724
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		789	601
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		90	123
Résultat par action (en euros) attribuable aux propriétaires de la société mère			
Résultat net des activités poursuivies			
• de base		0,24	0,17
• dilué		0,24	0,17
Résultat net des activités cédées			
• de base		-	-
• dilué		-	-
Résultat net			
• de base		0,24	0,17
• dilué		0,24	0,17

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits en note 2.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	30 juin 2017 ⁽¹⁾
Résultat net de l'ensemble consolidé		879	724
Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies		30	6
Titres à la juste valeur		(2)	-
Impôt sur les éléments non recyclables		(5)	(1)
Eléments non recyclables en résultat (a)		23	5
Titres à la juste valeur		(1)	-
Actifs disponibles à la vente		-	16
Couverture de flux de trésorerie	8.2	(168)	202
Ecart de conversion	10.5	(48)	(82)
Impôt sur les éléments recyclables ou recyclés		59	(53)
Eléments recyclables ou recyclés en résultat (b)		(158)	83
Autres éléments du résultat global des activités poursuivies (a) + (b)		(135)	88
Eléments non recyclés en résultat (c)		-	-
Eléments recyclés en résultat (d)		-	-
Autres éléments du résultat global des activités cédées (c) + (d)		-	-
Autres éléments du résultat global de l'ensemble consolidé (a) + (b) + (c) + (d)		(135)	88
Résultat global consolidé		744	812
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		660	704
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		84	108

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits en note 2.

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017 ⁽¹⁾
Actif			
Ecarts d'acquisition	6	26 851	26 911
Autres immobilisations incorporelles		14 042	14 339
Immobilisations corporelles		26 818	26 665
Titres mis en équivalence		81	77
Actifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	9.1.1	1 627	1 464
Actifs financiers non courants	8.7	2 368	2 247
Dérivés actifs non courants		172	213
Autres actifs non courants		114	110
Impôts différés actifs		1 630	1 586
Total de l'actif non courant		73 703	73 612
Stocks		866	827
Créances clients		5 216	5 175
Autres actifs de contrats clients	4.2	1 129	1 204
Actifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	9.1.1	3 436	3 275
Actifs financiers courants	8.7	2 238	2 686
Dérivés actifs courants		156	34
Autres actifs courants		1 043	1 094
Impôts et taxes d'exploitation		961	1 045
Impôt sur les sociétés		74	132
Charges constatées d'avance		698	455
Disponibilités et quasi-disponibilités	8.1	5 406	5 810
Total de l'actif courant		21 223	21 737
Actifs destinés à être cédés		-	-
Total de l'actif		94 926	95 349

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits note 2.

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017 ⁽¹⁾
Passif			
Capital social		10 640	10 640
Prime d'émission et réserve légale		16 859	16 859
Titres subordonnés	10.6	5 803	5 803
Réserves		(2 976)	(2 327)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		30 326	30 975
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	10.4	2 411	2 537
Total capitaux propres	10	32 737	33 512
Passifs financiers non courants	8.1	27 862	26 293
Dérivés passifs non courants		938	1 002
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes		546	610
Passifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	9.1.2	2	0
Avantages du personnel non courants		2 434	2 674
Provision pour démantèlement non courante		758	774
Provision pour restructuration non courante		234	251
Autres passifs non courants		519	521
Impôts différés passifs		642	655
Total des passifs non courants		33 935	32 780
Passifs financiers courants	8.1	5 239	6 030
Dérivés passifs courants		34	34
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes		2 812	3 046
Dettes fournisseurs sur autres biens et services		6 238	6 527
Passifs de contrats clients	4.2	1 964	2 021
Passifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	9.1.2	5 237	4 941
Avantages du personnel courants		2 257	2 448
Provision pour démantèlement courante		10	15
Provision pour restructuration courante		115	126
Autres passifs courants		1 915	1 935
Impôts et taxes d'exploitation		1 518	1 262
Impôt sur les sociétés		815	596
Produits constatés d'avance		100	76
Total des passifs courants		28 254	29 057
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		-	-
Total du passif		94 926	95 349

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits en note 2.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Note	Attribuables aux propriétaires de la société mère						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			Total capitaux propres	
		Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission et réserve légale	Titres subordonnés	Réserves	Autres éléments du résultat global	Total	Réserves	Autres éléments du résultat global		Total
(en millions d'euros)												
Solde au 1er janvier 2017		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(2 210)	(404)	30 688	2 227	259	2 486	33 174
Effet de l'application d'IFRS 15 ⁽¹⁾		-	-	-	-	552	1	553	122	(4)	118	671
Solde au 1er janvier 2017 après effet de l'application d'IFRS 15		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(1 658)	(403)	31 241	2 349	255	2 604	33 845
Résultat global consolidé		-	-	-	-	601	103	704	123	(15)	108	812
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération en actions		-	-	-	-	(5)	-	(5)	(7)	-	(7)	(12)
Rachat d'actions propres		-	-	-	-	(18)	-	(18)	-	-	-	(18)
Distribution de dividendes		-	-	-	-	(1 064)	-	(1 064)	(231)	-	(231)	(1 295)
Rémunération des titres subordonnés		-	-	-	-	(179)	-	(179)	-	-	-	(179)
Autres mouvements		-	-	-	-	(12)	-	(12)	28	-	28	16
Solde au 30 juin 2017⁽¹⁾		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(2 335)	(300)	30 667	2 262	240	2 502	33 169
Résultat global consolidé		-	-	-	-	1 242	(176)	1 066	74	(26)	48	1 114
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération en actions		-	-	-	-	13	-	13	4	-	4	17
Rachat d'actions propres		-	-	-	-	13	-	13	-	-	-	13
Distribution de dividendes		-	-	-	-	(665)	-	(665)	(3)	-	(3)	(668)
Rémunération des titres subordonnés		-	-	-	-	(103)	-	(103)	-	-	-	(103)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	-	(2)	-	(2)	2	-	2	-
Autres mouvements		-	-	-	-	(14)	-	(14)	(16)	-	(16)	(30)
Solde au 31 décembre 2017		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(1 851)	(476)	30 975	2 323	214	2 537	33 512
Effet de l'application d'IFRS 9 ⁽¹⁾		-	-	-	-	20	(39)	(19)	(4)	(0)	(4)	(23)
Solde au 1er janvier 2018 après effet de l'application d'IFRS 9		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(1 831)	(515)	30 956	2 319	214	2 533	33 489
Résultat global consolidé		-	-	-	-	789	(129)	660	90	(6)	84	744
Augmentation de capital	10.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération en actions		-	-	-	-	26	-	26	2	-	2	28
Rachat d'actions propres	(2)	-	-	-	-	(63)	-	(63)	-	-	-	(63)
Distribution de dividendes	10.3	-	-	-	-	(1 064)	-	(1 064)	(244)	-	(244)	(1 308)
Rémunération des titres subordonnés	10.6	-	-	-	-	(178)	-	(178)	-	-	-	(178)
Variation des parts d'intérêts sans prise/perte de contrôle des filiales		-	-	-	-	0	-	0	(0)	-	(0)	-
Autres mouvements		-	-	-	-	(11)	-	(11)	36	-	36	25
Solde au 30 juin 2018		2 660 056 599	10 640	16 859	5 803	(2 332)	(644)	30 326	2 203	208	2 411	32 737

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits en note 2.

(2) Correspond principalement aux rachats d'actions propres dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020 pour (71) MEUR.

► DETAIL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES LIEES AUX AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	Attribuables aux propriétaires de la société mère							Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle							Total autres éléments du résultat global	
	Actifs disponibles à la vente	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés	Autres éléments du résultat global des MEE ⁽²⁾	Total	Actifs disponibles à la vente	Titres à la juste valeur	Instruments financiers de couverture	Ecarts de conversion	Gains et pertes actuariels	Impôts différés		Total
(en millions d'euros)																
Solde au 1er janvier 2017	34	-	(249)	163	(557)	236	(31)	(404)	(2)	-	(0)	275	(16)	2	259	(145)
Effet de l'application d'IFRS 15 ⁽¹⁾	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	(4)	-	-	(4)	(3)
Solde au 1er janvier 2017 après effet de l'application d'IFRS 15	34	-	(249)	164	(557)	236	(31)	(403)	(2)	-	(0)	271	(16)	2	255	(148)
Variation	15	-	205	(69)	6	(54)	-	103	1	-	(3)	(14)	(0)	1	(15)	88
Solde au 30 juin 2017⁽¹⁾	49	-	(44)	95	(551)	182	(31)	(300)	(1)	-	(3)	257	(16)	3	240	(60)
Variation	7	-	(153)	(68)	11	36	(9)	(176)	0	-	1	(26)	(0)	(1)	(26)	(202)
Solde au 31 décembre 2017	56	-	(197)	27	(540)	218	(40)	(476)	(1)	-	(2)	231	(16)	2	214	(262)
Effet de l'application d'IFRS 9 ⁽¹⁾	(56)	17	-	-	-	-	-	(39)	1	(1)	-	-	-	-	(0)	(39)
Solde au 1er janvier 2018 après effet de l'application d'IFRS 9	-	17	(197)	27	(540)	218	(40)	(515)	-	(1)	(2)	231	(16)	2	214	(301)
Variation	-	(3)	(170)	(40)	30	54	-	(129)	-	(0)	2	(8)	-	(0)	(6)	(135)
Solde au 30 juin 2018	-	14	(367)	(13)	(510)	272	(40)	(644)	-	(1)	0	223	(16)	2	208	(436)

(1) Les effets de l'application d'IFRS 9 et IFRS 15 sont décrits en note 2.

(2) MEE : Entités mises en équivalence, montants n'incluant pas les écarts de conversion.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie lié à l'activité			
Résultat net de l'ensemble consolidé		879	724
<i>Eléments non monétaires et reclassements de présentation</i>			
Impôts et taxes d'exploitation		1 251	1 239
Résultat de cession de titres et d'activités		0	6
Autres gains et pertes ⁽¹⁾		(49)	(61)
Dotations aux amortissements		3 457	3 351
Dotations (reprises) des provisions		(440)	(195)
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées		(1)	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	6.1	56	-
Perte de valeur des immobilisations	6.2	1	(4)
Résultat des entités mises en équivalence		3	(3)
Écarts de change nets et instruments dérivés opérationnels		(2)	6
Résultat financier		912	1 028
Impôt sur les sociétés	7	559	536
Rémunération en actions		28	(12)
<i>Variations du besoin en fonds de roulement</i>			
Diminution (augmentation) des stocks bruts		(45)	44
Diminution (augmentation) des créances clients brutes		(69)	(28)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services		(284)	41
Variation des actifs et passifs de contrats clients ⁽²⁾		23	113
Variation des autres éléments d'actif et de passif ⁽³⁾		(113)	(27)
<i>Autres décaissements nets</i>			
Impôts et taxes d'exploitation décaissés		(979)	(887)
Dividendes encaissés		16	24
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net		(736)	(753)
Impôt sur les sociétés décaissé		(290)	(390)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)		4 177	4 752
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
<i>Acquisitions (cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽⁴⁾		(3 400)	(3 376)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations		(314)	(282)
Produits de cession des actifs corporels et incorporels		38	99
<i>Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise</i>			
Business & Decision		(38)	-
Autres		8	(7)
<i>Investissements dans les sociétés mises en équivalence</i>			
Acquisition de titres de participation évalués à la juste valeur		(60)	(7)
Autres acquisitions d'actifs disponibles à la vente		-	(21)
Produits de cession des titres BT		-	433
Autres produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée		1	6
<i>Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers</i>			
Placements à la juste valeur, hors quasi-disponibilités		508	(63)
Autres ⁽⁵⁾		(550)	(60)
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (b)		(3 807)	(3 278)

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement			
Emissions d'emprunts moyen et long terme	8.4	2 947	2 253
Remboursements d'emprunts moyen et long terme	8.4	(1 995)	(2 048)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme		(414)	710
Variation nette des dépôts de cash collateral		145	(437)
Effet change des dérivés net		(2)	(23)
Coupons sur titres subordonnés	10.6	(178)	(179)
Rachat d'actions propres - plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020	10.2	(71)	-
Autre cession (rachat) d'actions propres		8	(18)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle		35	26
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales		1	4
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	10.3	(1 064)	(1 064)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(185)	(203)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)		(773)	(979)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)		(403)	495
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités			
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		5 810	6 355
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)		(403)	495
Variation non monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités		(1)	(43)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture		5 406	6 807

(1) Correspond au résultat de cession des immobilisations et aux intérêts sur PNB Orange Bank (intérêts à recevoir sur placements).

(2) Les effets de l'application d'IFRS 15 sont décrits en note 2.

(3) Dont flux d'exploitation liés aux opérations d'Orange Bank et hors créances, dettes d'impôts et taxes d'exploitation.

(4) Les investissements corporels et incorporels financés par location-financement pour un montant de 35 millions d'euros au 30 juin 2018 (15 millions d'euros au 30 juin 2017) sont sans effet sur le tableau de flux de trésorerie lors de l'acquisition.

(5) Dont la consignation de (346) millions d'euros au titre du litige Digicel (voir note 11).

NOTE 1 Informations sectorielles

1.1 Chiffre d'affaires sectoriel

France	Espagne	Europe ⁽¹⁾
--------	---------	-----------------------

(en millions d'euros)

30 juin 2018			
Chiffre d'affaires⁽⁴⁾	8 952	2 634	2 775
Services convergents	2 196	1 065	213
Services mobiles seuls	1 183	609	1 092
Services fixes seuls	2 105	245	357
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	-	67
Services aux opérateurs (Wholesale)	2 615	371	574
Ventes d'équipements	611	344	398
Autres revenus	242	-	74
<i>Externe</i>	<i>8 670</i>	<i>2 616</i>	<i>2 732</i>
<i>Inter-secteurs</i>	<i>282</i>	<i>18</i>	<i>43</i>

30 juin 2017			
Chiffre d'affaires⁽⁴⁾	8 830	2 557	2 716
Services convergents	1 942	1 014	133
Services mobiles seuls	1 205	611	1 125
Services fixes seuls	2 198	244	385
Services d'intégration et des technologies de l'information	-	-	51
Services aux opérateurs (Wholesale)	2 670	362	554
Ventes d'équipements	580	326	385
Autres revenus	235	-	83
<i>Externe</i>	<i>8 537</i>	<i>2 531</i>	<i>2 679</i>
<i>Inter-secteurs</i>	<i>293</i>	<i>26</i>	<i>37</i>

(1) Voir note 1.7

(2) Dont, en 2018, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 572 millions d'euros, en Espagne pour 15 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 324 millions d'euros et dans les autres pays pour 619 millions d'euros.

Dont, en 2017, chiffre d'affaires réalisé en France pour 2 580 millions d'euros, en Espagne pour 17 millions d'euros, dans les autres pays européens pour 326 millions d'euros et dans les autres pays pour 691 millions d'euros.

(3) Dont chiffre d'affaires réalisé en France pour 700 millions d'euros en 2018 et 752 millions d'euros en 2017.

(4) La ventilation par ligne de produit est décrite en note 4.1

Afrique et Moyen-Orient	Entreprises ⁽²⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés ⁽³⁾	Eliminations	Total activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms / banque	Comptes consolidés Orange
----------------------------	----------------------------	--	--------------	-----------------------------	-------------	---	---------------------------------

2 524	3 530	759	(910)	20 264	-	(2)	20 262
-	-	-	-	3 474	-	-	3 474
1 858	366	-	(18)	5 090	-	-	5 090
204	1 996	-	(90)	4 817	-	-	4 817
6	1 049	-	(68)	1 054	-	(2)	1 052
403	17	569	(658)	3 891	-	-	3 891
40	102	-	(5)	1 490	-	-	1 490
13	-	190	(71)	448	-	-	448
2 419	3 344	481	-	20 262	-	-	20 262
105	186	278	(910)	2	-	(2)	-

2 491	3 614	819	(939)	20 088	-	-	20 088
-	-	-	-	3 089	-	-	3 089
1 781	382	-	(22)	5 082	-	-	5 082
211	2 102	-	(97)	5 043	-	-	5 043
3	1 028	-	(64)	1 018	-	-	1 018
451	15	637	(681)	4 008	-	-	4 008
28	87	-	-	1 406	-	-	1 406
17	-	182	(75)	442	-	-	442
2 368	3 427	546	-	20 088	-	-	20 088
123	187	273	(939)	-	-	-	-

1.2 Du chiffre d'affaires sectoriel à l'EBITDA sectoriel

France	Espagne	Europe	Afrique et Moyen-Orient	Entreprises
--------	---------	--------	----------------------------	-------------

(en millions d'euros)

30 juin 2018

Chiffre d'affaires	8 952	2 634	2 775	2 524	3 530
Achats externes	(3 375)	(1 596)	(1 638)	(1 239)	(1 801)
Autres produits opérationnels	690	66	71	47	69
Autres charges opérationnelles	(255)	(107)	(61)	(100)	(325)
Charges de personnel	(2 006)	(130)	(350)	(226)	(831)
Impôts et taxes d'exploitation	(740)	(84)	(60)	(212)	(63)
Résultat de cession de titres et d'activités	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations et d'intégration	-	-	-	-	-
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	3 266	783	737	794	579
Principaux litiges	-	(31)	-	-	-
Charges spécifiques de personnel	(23)	-	-	-	(1)
Revue du portefeuille de titres et d'activités	-	-	-	-	(0)
Coûts des restructurations et d'intégration	(6)	(8)	(3)	(10)	(9)
EBITDA ⁽¹⁾	3 237	744	734	784	569

30 juin 2017

Chiffre d'affaires	8 830	2 557	2 716	2 491	3 614
Achats externes	(3 334)	(1 575)	(1 590)	(1 231)	(1 848)
Autres produits opérationnels	734	51	96	32	85
Autres charges opérationnelles	(315)	(103)	(61)	(123)	(331)
Charges de personnel	(2 055)	(128)	(352)	(202)	(814)
Impôts et taxes d'exploitation	(754)	(90)	(56)	(203)	(79)
Résultat de cession de titres et d'activités	-	-	-	-	-
Coûts des restructurations et d'intégration	-	-	-	-	-
EBITDA ajusté ⁽¹⁾	3 106	712	753	764	627
Principaux litiges	5	-	-	-	-
Charges spécifiques de personnel	(48)	-	-	-	(2)
Revue du portefeuille de titres et d'activités	-	-	(1)	-	-
Coûts des restructurations et d'intégration	(10)	(1)	(2)	(8)	(15)
EBITDA ⁽¹⁾	3 053	711	750	756	610

(1) Les ajustements de l'EBITDA sont présentés en note 1.7.

(2) Le produit net bancaire (PNB) d'Orange Bank est présenté au sein des autres produits opérationnels et s'élève à 26 millions d'euros à fin juin 2018. Le coût du risque est intégré aux autres charges opérationnelles et s'élève à (3) millions d'euros à fin juin 2018.

Le produit net bancaire (PNB) d'Orange Bank est présenté au sein des autres produits opérationnels et s'élève à 38 millions d'euros à fin juin 2017. Le coût du risque est intégré aux autres charges opérationnelles et s'élève à (3) millions d'euros à fin juin 2017.

(3) Les ajustements de présentation permettent de réaffecter les lignes d'éléments spécifiques identifiées dans l'information sectorielle aux lignes de produits et charges d'exploitation présentées au compte de résultat consolidé.

Opérateurs Internationaux et Services Partagés	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Orange Bank ⁽²⁾	Eliminations activités télécoms / banque	Total	Ajustements de présentation ⁽³⁾	Comptes consolidés Orange
759	(910)	20 264	-	(2)	20 262	-	20 262
(1 237)	1 932	(8 954)	(38)	2	(8 990)	-	(8 990)
1 062	(1 699)	306	26	(8)	324	-	324
(7)	677	(178)	(13)	9	(182)	(3)	(185)
(633)	-	(4 176)	(34)	-	(4 210)	(22)	(4 232)
(60)	-	(1 219)	(1)	-	(1 220)	(31)	(1 251)
-	-	-	-	-	-	(0)	(0)
-	-	-	-	-	-	(62)	(62)
(116)	-	6 043	(60)	1	5 984	(118)	
(1)	-	(32)	-	-	(32)	32	-
-	-	(24)	-	-	(24)	24	-
-	-	(0)	-	-	(0)	0	-
(26)	-	(62)	-	-	(62)	62	-
(143)	-	5 925	(60)	1	5 866	-	5 866
819	(939)	20 088	-	-	20 088	-	20 088
(1 405)	2 084	(8 899)	(31)	-	(8 930)	-	(8 930)
1 168	(1 851)	315	38	-	353	15	368
(34)	706	(261)	(3)	-	(264)	(80)	(344)
(590)	-	(4 141)	(30)	-	(4 171)	(58)	(4 229)
(61)	-	(1 243)	(1)	-	(1 244)	5	(1 239)
-	-	-	-	-	-	(6)	(6)
-	-	-	-	-	-	(76)	(76)
(103)	-	5 859	(27)	-	5 832	(200)	
(65)	-	(60)	-	-	(60)	60	-
(8)	-	(58)	-	-	(58)	58	-
(5)	-	(6)	-	-	(6)	6	-
(40)	-	(76)	-	-	(76)	76	-
(221)	-	5 659	(27)	-	5 632	-	5 632

1.3 De l'EBITDA sectoriel au résultat d'exploitation sectoriel et investissements sectoriels

	France	Espagne	Europe
--	--------	---------	--------

(en millions d'euros)

30 juin 2018			
EBITDA	3 237	744	734
Dotations aux amortissements	(1 573)	(538)	(582)
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées	-	-	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	-	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	-	-	-
Résultat d'exploitation	1 664	206	152

30 juin 2017			
EBITDA	3 053	711	750
Dotations aux amortissements	(1 509)	(491)	(574)
Reprise des réserves de conversion des entités liquidées	-	-	-
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	4	-	-
Résultat des entités mises en équivalence	-	-	-
Résultat d'exploitation	1 548	220	176

30 juin 2018			
Investissements corporels et incorporels			
Capex ⁽³⁾	1 669	578	389
Licences de télécommunication	(1)	3	7
Location-financement	1	7	15
Total investissements ⁽⁴⁾	1 669	588	411

30 juin 2017			
Investissements corporels et incorporels			
Capex ⁽³⁾	1 611	538	368
Licences de télécommunication	11	3	-
Location-financement	2	1	1
Total investissements ⁽⁵⁾	1 624	542	369

(1) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 134 millions d'euros en 2018 et pour 132 millions d'euros en 2017.
 (2) Dont investissements corporels et incorporels réalisés en France pour 136 millions d'euros en 2018 et pour 129 millions d'euros en 2017.

Afrique et Moyen-Orient	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs Internationaux et Services Partagés ⁽²⁾	Eliminations activités télécoms	Total activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms / banque	Comptes consolidés Orange
784	569	(143)	-	5 925	(60)	1	5 866
(431)	(185)	(140)	-	(3 449)	(8)	-	(3 457)
-	-	1	-	1	-	-	1
(56)	-	-	-	(56)	-	-	(56)
-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)
1	(1)	(3)	-	(3)	-	-	(3)
298	383	(286)	-	2 417	(68)	1	2 350
756	610	(221)	-	5 659	(27)	-	5 632
(433)	(181)	(162)	-	(3 350)	(1)	-	(3 351)
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	4	-	-	4
6	-	(3)	-	3	-	-	3
329	429	(386)	-	2 316	(28)	-	2 288
408	168	137	-	3 349	20	-	3 369
22	-	-	-	31	-	-	31
-	12	-	-	35	-	-	35
430	180	137	-	3 415	20	-	3 435
428	179	127	-	3 251	25	-	3 276
86	-	-	-	100	-	-	100
-	9	2	-	15	-	-	15
514	188	129	-	3 366	25	-	3 391

(3) Les CAPEX correspondent aux investissements corporels et incorporels hors licences de télécommunication et hors investissements financés par location-financement et sont un indicateur utilisé en interne pour l'allocation des ressources. Les CAPEX ne constituent pas un agrégat financier défini par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises.

(4) Dont 2 637 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 798 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

(5) Dont 2 554 millions d'euros au titre des autres immobilisations incorporelles et 837 millions d'euros au titre des immobilisations corporelles.

1.4 Actifs sectoriels

	France	Espagne	Europe
--	--------	---------	--------

(en millions d'euros)

30 juin 2018			
Ecarts d'acquisition	14 364	6 818	2 582
Autres immobilisations incorporelles	4 005	1 678	2 064
Immobilisations corporelles	13 813	3 657	4 048
Titres mis en équivalence	-	1	4
Éléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	4	17	16
Total de l'actif non courant	32 186	12 171	8 714
Stocks	432	78	149
Créances clients	1 599	611	1 171
Autres actifs de contrats clients	414	143	358
Charges constatées d'avance	104	210	58
Éléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	725	69	59
Total de l'actif courant	3 274	1 111	1 795
Actifs destinés à être cédés	-	-	-
Total de l'actif	35 460	13 282	10 509

31 décembre 2017			
Ecarts d'acquisition	14 364	6 818	2 589
Autres immobilisations incorporelles	4 099	1 742	2 204
Immobilisations corporelles	13 637	3 542	4 236
Titres mis en équivalence	-	1	4
Éléments de l'actif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	4	17	16
Total de l'actif non courant	32 104	12 120	9 049
Stocks	402	79	149
Créances clients	1 590	686	1 143
Autres actifs de contrats clients	451	132	411
Charges constatées d'avance	76	152	37
Éléments de l'actif courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	828	64	45
Total de l'actif courant	3 347	1 113	1 785
Actifs destinés à être cédés	-	-	-
Total de l'actif	35 451	13 233	10 834

(1) Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 566 millions d'euros en 2018 et 565 millions d'euros en 2017.

(2) Dont immobilisations corporelles et incorporelles rattachées à la zone géographique France pour 2 139 millions d'euros en 2018 et 2 144 millions d'euros en 2017. Les immobilisations incorporelles incluent également la marque Orange pour 3 133 millions d'euros.

Afrique et Moyen-Orient	Entreprises ⁽¹⁾	Opérateurs internationaux et Services partagés ⁽²⁾	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms / banque	Comptes consolidés Orange
-------------------------	----------------------------	---	--	--------------------------	-------------	--	---------------------------

1 543	1 525	19	-	26 851	-	-	26 851
2 129	355	3 728	-	13 959	83	-	14 042
3 277	459	1 561	-	26 815	3	-	26 818
73	-	3	-	81	-	-	81
-	-	-	722	722	-	-	722
17	22	16	3 460	3 552	1 664	(27)	5 189
7 039	2 361	5 327	4 182	71 980	1 750	(27)	73 703
80	46	81	-	866	-	-	866
744	816	1 061	(762)	5 240	-	(24)	5 216
4	210	-	-	1 129	-	-	1 129
155	71	112	(14)	696	2	-	698
-	-	-	7 170	7 170	-	-	7 170
745	169	278	46	2 091	4 054	(1)	6 144
1 728	1 312	1 532	6 440	17 192	4 056	(25)	21 223
-	-	-	-	-	-	-	-
8 767	3 673	6 859	10 622	89 172	5 806	(52)	94 926

1 629	1 493	18	-	26 911	-	-	26 911
2 160	342	3 720	1	14 268	71	-	14 339
3 193	479	1 575	-	26 662	3	-	26 665
70	1	1	-	77	-	-	77
-	-	-	895	895	-	-	895
13	22	18	3 166	3 256	1 496	(27)	4 725
7 065	2 337	5 332	4 062	72 069	1 570	(27)	73 612
78	45	74	-	827	-	-	827
690	807	881	(613)	5 184	-	(9)	5 175
-	210	-	-	1 204	-	-	1 204
67	48	93	(19)	454	1	-	455
-	-	-	8 014	8 014	-	-	8 014
757	165	268	146	2 273	3 941	(152)	6 062
1 592	1 275	1 316	7 528	17 956	3 942	(161)	21 737
-	-	-	-	-	-	-	-
8 657	3 612	6 648	11 590	90 025	5 512	(188)	95 349

1.5 Passifs sectoriels

	France	Espagne	Europe

(en millions d'euros)

30 juin 2018

Capitaux propres	-	-	-
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	69	-	324
Avantages du personnel non courants	1 389	8	30
Éléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	657	130	237
Total du passif non courant	2 115	138	591
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	1 316	609	298
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	2 444	962	802
Passifs de contrats clients	1 144	66	257
Avantages du personnel courants	1 305	32	107
Produits constatés d'avance	2	-	3
Éléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	905	158	467
Total du passif courant	7 116	1 827	1 934
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	-	-	-
Total du passif	9 231	1 965	2 525

31 décembre 2017

Capitaux propres	-	-	-
Dettes fournisseurs d'immobilisations non courantes	75	-	327
Avantages du personnel non courants	1 601	5	33
Éléments du passif non courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	663	134	263
Total du passif non courant	2 339	139	623
Dettes fournisseurs d'immobilisations courantes	1 438	532	392
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	2 487	985	843
Passifs de contrats clients	1 162	78	280
Avantages du personnel courants	1 451	38	109
Produits constatés d'avance	3	-	3
Éléments du passif courant contribuant à l'endettement financier net	-	-	-
Autres	699	126	467
Total du passif courant	7 240	1 759	2 094
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	-	-	-
Total du passif	9 579	1 898	2 717

Afrique et Moyen-Orient	Entreprises	Opérateurs internationaux et Services partagés	Eliminations activités télécoms et non alloués	Total activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms / banque	Comptes consolidés Orange
----------------------------	-------------	---	---	-----------------------------	-------------	---	---------------------------------

-	-	-	32 557	32 557	180	-	32 737
153	-	-	-	546	-	-	546
78	235	688	-	2 428	6	-	2 434
-	-	-	28 736	28 736	-	-	28 736
51	38	213	819	2 145	101	(27)	2 219
282	273	901	29 555	33 855	107	(27)	33 935
443	52	94	(1)	2 811	1	-	2 812
1 093	691	946	(761)	6 177	85	(24)	6 238
128	254	127	(12)	1 964	-	-	1 964
77	343	386	-	2 250	7	-	2 257
87	2	7	(1)	100	-	-	100
-	-	-	5 273	5 273	-	-	5 273
998	239	873	545	4 185	5 426	(1)	9 610
2 826	1 581	2 433	5 043	22 760	5 519	(25)	28 254
-	-	-	-	-	-	-	-
3 108	1 854	3 334	67 155	89 172	5 806	(52)	94 926

-	-	-	33 285	33 285	227	-	33 512
208	-	-	-	610	-	-	610
77	259	693	-	2 668	6	-	2 674
-	-	-	27 221	27 221	-	-	27 221
50	31	218	836	2 195	107	(27)	2 275
335	290	911	28 057	32 694	113	(27)	32 780
530	52	102	(1)	3 045	1	-	3 046
1 072	694	977	(614)	6 444	92	(9)	6 527
130	271	120	(20)	2 021	-	-	2 021
69	348	426	-	2 441	7	-	2 448
87	-	5	(22)	76	-	-	76
-	-	-	6 216	6 216	-	-	6 216
905	252	897	457	3 803	5 072	(152)	8 723
2 793	1 617	2 527	6 016	24 046	5 172	(161)	29 057
-	-	-	-	-	-	-	-
3 128	1 907	3 438	67 358	90 025	5 512	(188)	95 349

1.6 Tableau simplifié des flux de trésorerie des activités des télécoms et des activités de la banque

30 juin 2018

	Activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms/ Orange Bank	Comptes consolidés Orange
(en millions d'euros)				
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net de l'ensemble consolidé	949	(70)	-	879
Éléments non monétaires et reclassements de présentation	5 769	6	-	5 775
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>				
Diminution (augmentation) des stocks bruts	(45)	-	-	(45)
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	(84)	-	15	(69)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	(262)	(7)	(15)	(284)
Variation des actifs et passifs de contrats clients	23	-	-	23
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(158)	45	-	(113)
<i>Autres décaissements nets</i>				
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	(978)	(1)	-	(979)
Dividendes encaissés	16	-	-	16
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	(738)	2	-	(736)
Impôt sur les sociétés décaissé	(291)	1	-	(290)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)	4 201	(24)	-	4 177
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 656)	(20)	-	(3 676)
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise	(29)	(1)	-	(30)
Investissements dans les sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
Autres acquisitions d'actifs disponibles à la vente	-	-	-	-
Acquisition de titres de participation évalués à la juste valeur	(60)	-	-	(60)
Produits de cession de titres de participations nets de la trésorerie cédée	1	-	-	1
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers	75	35	(152)	(42)
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (b)	(3 669)	14	(152)	(3 807)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
<i>Flux des activités opérationnelles de financement</i>				
Emissions d'emprunts moyen et long terme	2 947	-	-	2 947
Remboursements d'emprunts moyen et long terme	(1 995)	-	-	(1 995)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	(602)	36	152	(414)
Variation nette des dépôts de cash collateral	145	(0)	-	145
Effet change des dérivés net	(2)	-	-	(2)
<i>Autres flux</i>				
Coupons sur titres subordonnés	(178)	-	-	(178)
Rachat d'actions propres - plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020	(71)	-	-	(71)
Autre cession (rachat) d'actions propres	8	-	-	8
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle	(50) ⁽¹⁾	85 ⁽¹⁾	-	35
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	1	-	-	1
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	(1 064)	-	-	(1 064)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(185)	-	-	(185)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	(1 046)	121	152	(773)
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	5 333	477	-	5 810
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	(514)	111	-	(403)
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités	(1)	-	-	(1)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	4 818	588	-	5 406

(1) Dont 55 millions d'euros de capital d'Orange Bank souscrits par le groupe Orange.

30 juin 2017

	Activités télécoms	Orange Bank	Eliminations activités télécoms/ Orange Bank	Comptes consolidés Orange
(en millions d'euros)				
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net de l'ensemble consolidé	750	(26)	-	724
Eléments non monétaires et reclassements de présentation	5 894	(3)	-	5 891
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>				
Diminution (augmentation) des stocks bruts	44	-	-	44
Diminution (augmentation) des créances clients brutes	(28)	-	-	(28)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs	29	12	-	41
Variation des actifs et passifs de contrats clients	113	-	-	113
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(307)	280	-	(27)
<i>Autres décaissements nets</i>				
Impôts et taxes d'exploitation décaissés	(885)	(2)	-	(887)
Dividendes encaissés	24	-	-	24
Intérêts décaissés nets et effet taux des dérivés net	(756)	3	-	(753)
Impôt sur les sociétés décaissé	(391)	1	-	(390)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)	4 487	265	-	4 752
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions (cessions) d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 531)	(28)	-	(3 559)
Investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquise	(7)	-	-	(7)
Autres acquisitions d'actifs disponibles à la vente	(21)	-	-	(21)
Acquisition de titres de participation évalués à la juste valeur	(7)	-	-	(7)
Produits de cession de titres de participations nets de la trésorerie cédée	439	-	-	439
Autres diminutions (augmentations) des placements et autres actifs financiers	(52)	(71)	-	(123)
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (b)	(3 179)	(99)	-	(3 278)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
<i>Flux des activités opérationnelles de financement</i>				
Emissions d'emprunts moyen et long terme	2 253	-	-	2 253
Remboursements d'emprunts moyen et long terme	(2 048)	-	-	(2 048)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	675	35	-	710
Variation nette des dépôts de cash collateral	(441)	4	-	(437)
Effet change des dérivés net	(23)	-	-	(23)
<i>Autres flux</i>				
Coupons sur titres subordonnés	(179)	-	-	(179)
Autre cession (rachat) d'actions propres	(18)	-	-	(18)
Variations de capital - participations ne donnant pas le contrôle	(51) ⁽¹⁾	77 ⁽¹⁾	-	26
Variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	4	-	-	4
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	(1 064)	-	-	(1 064)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(203)	-	-	(203)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	(1 095)	116	-	(979)
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture	6 267	88	-	6 355
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	213	282	-	495
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités	(43)	-	-	(43)
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture	6 437	370	-	6 807

(1) Dont 50 millions d'euros de capital d'Orange Bank souscrits par le groupe Orange.

1.7 Passage de l'EBITDA ajusté à l'EBITDA

En 2018, comme en 2017, la charge relative aux principaux litiges correspond à la réévaluation du risque sur différents contentieux.

Les charges spécifiques de personnel reflètent les effets des différents accords Temps Partiel Senior (TPS) en France. Au 30 juin 2017, ces charges comprenaient principalement l'impact des changements d'hypothèses et des effets d'expériences. Elles intégraient également le produit à recevoir au titre de la restitution des cotisations sociales payées dans le cadre du plan AGA Partageons 2011 dont les actions n'avaient finalement pas été attribuées en raison de la non-atteinte des conditions de performance.

Les coûts des restructurations et d'intégration sont présentés en note 5.2.

Evolution de la présentation de l'information sectorielle

La nouvelle organisation du Comité Exécutif du groupe Orange, mise en place depuis le 2 mai 2018, a conduit le Groupe à réexaminer la présentation de son information sectorielle.

Les décisions sur l'allocation des ressources et l'appréciation de la performance des composantes d'Orange (ci-après dénommé "le Groupe") sont prises par le président-directeur général (principal décideur opérationnel) au niveau des secteurs opérationnels, principalement constitués par les implantations géographiques. Ainsi, les secteurs opérationnels sont :

- la France (hors Entreprises) ;
- l'Espagne ;
- la Pologne, la Belgique et le Luxembourg, et chacun des pays d'Europe centrale (l'agrégat Europe présenté regroupe les secteurs opérationnels de cette zone) ;
- le sous-groupe Sonatel (regroupant les entités Sonatel au Sénégal, Orange Mali, Orange Bissau, Orange en Guinée et Orange en Sierra Leone), le sous-groupe Côte d'Ivoire (regroupant les entités Orange Côte d'Ivoire, Orange au Burkina Faso et Orange au Libéria) et chacun des autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient (l'agrégat Afrique et Moyen-Orient présenté regroupe les secteurs opérationnels de cette zone) ;
- Entreprises ;
- les activités d'Opérateurs Internationaux et Services Partagés (OI&SP) qui comprennent certaines ressources, principalement en matière de réseaux, de systèmes d'information, de recherche et développement, et d'autres expertises communes ainsi que la marque Orange ;
- Orange Bank.

La nouvelle organisation du Comité Exécutif du groupe Orange n'a pas eu d'effet sur la définition des secteurs opérationnels et des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les données sectorielles 2017 présentées tiennent compte de ces évolutions.

NOTE 2 Base de préparation des états financiers consolidés

Cette note décrit l'évolution des principes comptables appliqués par Orange ("le Groupe") pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2018 depuis l'établissement de ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2017.

2.1 Base de préparation des informations financières

Les comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 25 juillet 2018.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés du premier semestre 2018 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que les comptes annuels, sous réserve des spécificités de la norme IAS 34. Par rapport au 31 décembre 2017, les comptes présentés prennent en compte les effets de la première application des nouvelles normes, en particulier la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" et IFRS 9 "Instruments financiers". Ces effets sont présentés au paragraphe 2.3.

Sur les périodes présentées, les normes et interprétations adoptées par l'UE (disponibles sur le site internet : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_en) sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du Groupe. Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

En l'absence d'une norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique ou un événement, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents, et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 Recours à des estimations et au jugement

La direction d'Orange exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions et procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués ou lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. La direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Par rapport au 31 décembre 2017, les normes nouvellement appliquées ont introduit de nouveaux jugements et hypothèses d'estimation, qui sont présentés au paragraphe 2.3.

2.3 Nouvelles normes et interprétations

Textes appliqués au 1^{er} janvier 2018

Première application d'IFRS 9 "Instruments financiers" :

La nouvelle norme IFRS 9 "Instruments financiers" est applicable obligatoirement depuis le 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a fait le choix de ne pas retraiter les périodes comparatives 2016 et 2017, comme autorisé par la norme.

Cette option conduit à comptabiliser un effet cumulé des retraitements requis par la norme dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018. La nature et l'effet des principaux retraitements sont résumés ci-après. L'application d'IFRS 9 a diminué les réserves de 23 millions d'euros en contrepartie d'une baisse des créances clients pour 22 millions d'euros, d'une diminution des actifs au coût amorti liés aux opérations d'Orange Bank pour 6 millions d'euros et d'une augmentation des impôts différés actifs de 5 millions d'euros.

IFRS 9 comporte trois volets principaux : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

■ Classement et évaluation des actifs et passifs financiers

La nouvelle classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers retenu est fonction de deux critères cumulatifs :

- le modèle économique que suit le Groupe pour la gestion des actifs financiers ; et
- les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier (correspondant ou non à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts uniquement).

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 prévoit trois types de modèle économique :

- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- soit les actifs sont valorisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur en capitaux propres (recyclables ou non recyclables) ;
- soit les actifs financiers sont évalués à l'arrêté comptable au coût amorti.

Les actifs anciennement classés en tant qu'actifs disponibles à la vente et en tant que titres détenus jusqu'à l'échéance sous IAS 39 sont désormais présentés dans les catégories suivantes :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat : ces actifs concernent principalement certains titres de participation non consolidés et non mis en équivalence, dont les titres BT Group Plc (BT) ainsi que des placements de trésorerie tels que titres de créances négociables, dépôts, OPCVM monétaires, conformes à la politique de gestion du risque de liquidité du Groupe ;
- Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat : ces actifs concernent principalement les autres titres de participation non consolidés et non mis en équivalence ;
- Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat : ces actifs concernent principalement les placements dans des titres de dettes ;
- Actifs financiers au coût amorti : ces actifs concernent principalement divers prêts et créances, ainsi que les titres à revenus fixes.

L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur les méthodes comptables du Groupe en ce qui concerne les passifs financiers.

■ Dépréciation des actifs financiers

Pour les activités télécoms :

IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de perte anticipée. La nouvelle norme exige de tenir compte des pertes sur créances attendues dès la première reconnaissance des instruments financiers. En complément du système de provisionnement pré-existant, le Groupe a opté pour une approche simplifiée d'une dépréciation anticipée dès la reconnaissance de l'actif.

Pour les activités bancaires :

Les instruments de dettes classés en actifs financiers au coût amorti ou en actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global, les créances de location ainsi que les engagements de financement et les garanties financières données font systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi des prêts, la conclusion des engagements ou l'acquisition des titres obligataires, sans attendre l'apparition d'une indication objective de dépréciation.

Pour cela, les actifs financiers concernés sont répartis en trois catégories en fonction de l'évolution du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale et une dépréciation est enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories selon les modalités suivantes :

- Encours sains : le calcul des pertes attendues est établi à horizon 12 mois et le produit financier (intérêt) est calculé sur la base du montant brut de l'instrument ;
- Encours dégradés : si le risque de crédit augmente sensiblement et qu'il n'est pas considéré comme faible, les pertes attendues, estimées sur la durée du prêt, sont reconnues et le produit financier (intérêt) est calculé sur la base du montant brut de l'instrument ;
- Encours douteux : la perte attendue, estimée sur la durée du prêt, fait l'objet d'une dépréciation. Le produit financier est calculé sur la base du montant de l'instrument net de la dépréciation.

■ Comptabilité de couverture

L'adoption du modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 n'a pas modifié la politique de couverture du Groupe.

Le Groupe a choisi de qualifier de manière rétrospective de coût de couverture le *Foreign Currency Basis Spread* des *cross-currency swaps* qualifiés de couverture de flux de trésorerie (*Cash Flow Hedge*). Cette option permet de comptabiliser les effets du *Foreign Currency Basis Spread* dans les éléments du résultat global et d'amortir le coût du Basis Spread en résultat sur la durée de la couverture. Ce retraitement n'a pas d'impact sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe.

■ Effets sur les états financiers consolidés

- Effets sur l'état consolidé de la situation financière :

	Données historiques 31 décembre 2017	Effet de l'application d'IFRS 9 sur le classement des actifs financiers	Effet de l'application d'IFRS 9 sur les dépréciations des actifs financiers	Effet de l'application d'IFRS 9	Données retraitées 1 ^{er} janvier 2018
(en millions d'euros)					
Actifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank ⁽¹⁾	1 464	-	-	-	1 464
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	791	(791)	-	(791)	-
<i>Actifs à la juste valeur par résultat</i>	-	71	-	71	71
<i>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</i>	611	(611)	-	(611)	-
<i>Actifs au coût amorti</i>	62	549	-	549	611
<i>Actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat</i>	-	782	-	782	782
Actifs financiers non courants ⁽¹⁾	2 247	-	-	-	2 247
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	1 067	(1 067)	-	(1 067)	-
<i>Actifs à la juste valeur par résultat</i>	146	1 554	-	1 554	1 700
<i>Actifs au coût amorti</i>	1 034	(695)	-	(695)	339
<i>Actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat</i>	-	208	-	208	208
Impôts différés actifs	1 825	-	5	5	1 830
Total de l'actif non courant	74 035	-	5	5	74 040
Créances clients	5 175	-	(22)	(22)	5 153
Actifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank ⁽¹⁾	3 275	-	(6)	(6)	3 269
<i>Actifs disponibles à la vente</i>	4	(4)	-	(4)	-
<i>Actifs détenus jusqu'à l'échéance</i>	4	(4)	-	(4)	-
<i>Actifs au coût amorti</i>	3 096	4	(6)	(2)	3 094
<i>Actifs à la juste valeur par résultat</i>	171	-	-	-	171
<i>Actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat</i>	-	4	-	4	4
Total de l'actif courant	20 679	-	(28)	(28)	20 651
Total de l'actif	94 714	-	(23)	(23)	94 691
Total capitaux propres	32 942	-	(23)	(23)	32 919
Total des passifs non courants	32 736	-	-	-	32 736
Total des passifs courants	29 036	-	-	-	29 036
Total du passif	94 714	-	(23)	(23)	94 691

(1) Les actifs financiers liés aux opérations d'Orange Bank ainsi que les passifs financiers liés aux opérations d'Orange Bank sont isolés de ceux des activités télécoms et incluent les prêts et créances d'Orange Bank à l'actif et les dettes liées aux opérations d'Orange Bank au passif. Ces reclassements effectués depuis 2018 ont été appliqués à l'ensemble des périodes présentées.

- Effets sur les capitaux propres consolidés :

	Données historiques 31 décembre 2017	Effet de l'application d'IFRS 9 sur le classement des actifs financiers	Effet de l'application d'IFRS 9 sur les dépréciations des actifs financiers	Effet de l'application d'IFRS 9	Données retraitées 1 ^{er} janvier 2018
(en millions d'euros)					
Capital social	10 640	-	-	-	10 640
Prime d'émission et réserve légale	16 859	-	-	-	16 859
Titres subordonnés	5 803	-	-	-	5 803
Réserves	(2 339)	39	(19)	20	(2 319)
Autres éléments du résultat global	(475)	(39)	-	(39)	(514)
<i>dont Actifs disponibles à la vente</i>	56	(56)	-	(56)	-
<i>dont Actifs à la juste valeur</i>	-	17	-	17	17
<i>dont autres éléments du résultat global</i>	(531)	-	-	-	(531)
Total Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	30 488	-	(19)	(19)	30 469
Réserves	2 242	-	(4)	(4)	2 238
Autres éléments du résultat global	212	-	-	-	212
<i>dont Actifs disponibles à la vente</i>	(1)	1	-	1	-
<i>dont Actifs à la juste valeur</i>	-	(1)	-	(1)	(1)
<i>dont autres éléments du résultat global</i>	213	-	-	-	213
Total Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	2 454	-	(4)	(4)	2 450
Total Capitaux propres	32 942	-	(23)	(23)	32 919

- Le tableau suivant permet de réconcilier les soldes des comptes d'actifs et passifs relatifs à chacun des deux périmètres (les transactions intra-groupe entre les activités télécoms et Orange Bank ne sont pas éliminées) avec l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2018 :

	Comptes consolidés Orange	dont Activités télécoms	dont Orange Bank	dont éliminations activités télécoms / banque
(en millions d'euros)				
Actifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	1 464	-	1 464	-
Actifs financiers non courants	2 247	2 274	-	(27) ⁽¹⁾
Dérivés actifs non courants	213	200	13	-
Actifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	3 269	-	3 421	(152) ⁽²⁾
Actifs financiers courants	2 686	2 686	-	-
Dérivés actifs courants	34	34	-	-
Disponibilités et quasi-disponibilités	5 810	5 333	477	-
Passifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	-	-	27	(27) ⁽¹⁾
Passifs financiers non courants	26 293	26 293	-	-
Dérivés passifs non courants	1 002	929	73	-
Passifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	4 941	-	4 941	-
Passifs financiers courants	6 030	6 182	-	(152) ⁽²⁾
Dérivés passifs courants	34	34	-	-

(1) Emprunt octroyé par Orange SA à Orange Bank.

(2) Prêt octroyé par Orange Bank à Orange SA dans le cadre de la mise en pension de titres OAT (Obligations Assimilables au Trésor) par Orange SA chez Orange Bank.

Les informations requises au 30 juin 2018 sur les actifs et passifs financiers sont présentées en note 8.7 pour les activités télécoms et en note 9.1 pour les activités bancaires.

Première application d'IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" :

Le Groupe a appliqué IFRS 15 à compter du 1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective, en retraitant les périodes comparatives 2016 et 2017 publiées. Seuls le compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2017 et l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2017 sont présentés en données comparatives.

Pour cette première application, le Groupe a retenu les dispositions pratiques autorisées suivantes :

- Pour toutes les périodes antérieures à la date de première application pour lesquelles une information financière est présentée, le Groupe n'a pas indiqué le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir, ni précisé quand il s'attendait à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires ;
- Le Groupe n'a pas effectué de retraitement lorsque les contrats ont commencé et se sont terminés antérieurement au 1^{er} janvier 2016.

L'application de la norme IFRS 15 aux contrats en cours au 1^{er} janvier 2016 (première période comparative présentée) s'est traduite par une augmentation des réserves consolidées au 1^{er} janvier 2016 de 815 millions d'euros dont 674 millions d'euros attribuables aux propriétaires de la société mère et 141 millions d'euros attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, en contrepartie principalement de la constatation :

- d'actifs de contrats nets des passifs d'obligations de performance pour 1 003 millions d'euros ;
- d'actifs liés aux coûts d'acquisition différés pour 294 millions d'euros ;
- d'impôts différés pour un effet net de (339) millions d'euros.

La constatation de ces actifs nets des passifs a conduit le Groupe à réapprécier la valeur nette comptable de ses unités génératrices de trésorerie et le résultat des tests de dépréciation au 1^{er} janvier 2016 et à refléter une dépréciation des écarts d'acquisition de certains secteurs opérationnels à hauteur de (139) millions d'euros, en contrepartie des réserves consolidées.

IFRS 15 introduit une approche de comptabilisation des produits centrée sur :

- L'identification des contrats, des clients, des modifications de contrats ;
- L'identification des obligations de prestations distinctes (promesses faites par le fournisseur), de leur prix de référence (prix de vente individuels), du mode continu ou à un instant donné du transfert de contrôle au client des obligations de prestations ;
- La détermination du Prix de Transaction (rémunération promise par le client), de ses parts fixe et variable (et de la contrainte de reconnaissance associée), de son allocation aux Obligations de prestations.

Les principaux effets de la nouvelle méthodologie introduite par IFRS 15 par rapport aux principes antérieurement appliqués sont les suivants :

- Pour les offres couplées de services et équipements, avant l'adoption d'IFRS 15, le revenu reconnu au titre de la vente du terminal était limité au montant contractuel non conditionné à la réalisation de la prestation de service, c'est-à-dire au montant payable par le client pour le terminal : ce montant correspondait classiquement au montant payé lors de sa livraison, ou pour les offres à paiement échelonné, aux montants actualisés payables sur 12 ou 24 mois. Avec IFRS 15, le prix de transaction du contrat est réparti entre le mobile et le service en fonction de leurs prix de vente individuels et reconnu en chiffre d'affaires au moment du transfert de contrôle de l'équipement ou du service au client. Ce changement a principalement des répercussions sur nos offres couplées qui comprennent la vente de mobiles à des prix réduits en conjonction avec un forfait de service avec engagement de durée. Par conséquent, pour ce type d'offres, les effets sur les comptes du Groupe sont les suivants :
 - le chiffre d'affaires global du contrat n'est pas modifié, mais le rythme de reconnaissance et la répartition entre le terminal vendu et la prestation de service sont modifiés (complément de revenu d'équipement en début de contrat, en contrepartie d'une réduction de revenu de services du même montant par la suite) ;
 - la reconnaissance accélérée du chiffre d'affaires, au moment de la vente de l'équipement se traduit dans l'état consolidé de la situation financière par la présentation d'un actif sur contrat qui se transforme en créance client au fur et à mesure de la fourniture des services de communication.

IFRS 15 se traduit ainsi par une plus grande sensibilité du chiffre d'affaires total aux ventes d'équipements, ainsi qu'à un effet de saisonnalité de ces ventes entre trimestres. Suivant la situation de chaque marché, l'effet d'IFRS 15 sur l'évolution de période à période du chiffre d'affaires global diffère de celle antérieurement présentée sous IAS 18 selon que le volume de réduction sur les équipements est en croissance ou en décroissance. Ces dernières années, les marchés sur lesquels nous opérons ont, sauf exception, plutôt enregistré une diminution du volume des offres avec équipements à prix réduit. Comparé à IAS 18, la mise en œuvre d'IFRS 15 requiert aussi de nouveaux jugements et hypothèses, notamment ceux relatifs à la durée exécutoire du contrat, au prix global attendu de la transaction, et aux prix de référence des composantes de la transaction.

- IFRS 15 a modifié les indicateurs permettant d'identifier le rôle d'une entité comme étant celui d'un agent ou principal dans une transaction. Cette modification ne nous a cependant pas conduit à modifier nos jugements antérieurs, en particulier celui relatif aux accords avec nos distributeurs lorsque nous les approvisionnons en mobiles, comme étant principalement des accords dans lesquels Orange est un principal dans la vente du mobile au client final. Ceci a comme corollaire que le

chiffre d'affaires reconnu par Orange pour la vente d'un mobile couplé à un forfait avec engagement est identique quel que soit le canal de distribution.

- IFRS 15 introduit aussi des critères pour identifier une composante financière dans une transaction commerciale qui doit faire l'objet d'une comptabilisation distincte à moins que son effet dans chaque contrat soit négligeable ou relatif à un contrat d'une durée de moins d'un an. Une telle composante financière est susceptible d'être identifiée dans les offres liées couplant la fourniture d'un mobile et d'un forfait de services avec engagement (excluant le modèle dit à paiement échelonné qui par nature répond à la définition d'une créance financière). Sur les marchés où ce type d'offre est présent, le niveau bas des taux d'intérêts n'a pas conduit à comptabiliser une composante financière distincte. Cette appréciation est par nature susceptible d'évolution si, par exemple, les durées contractuelles ou les taux d'intérêts s'accroissent.
- Pour nos offres de services requérant un équipement non générique (ainsi des offres internet comportant la mise à disposition d'une Livebox[®]), IFRS 15 n'a pas modifié notre analyse historique que cet équipement est un élément du réseau contrôlé par Orange et ne constitue donc pas une obligation de performance distincte.
- Pour nos offres de services simples destinées aux clients Grand public ou Entreprises, la mise en œuvre d'IFRS 15 n'a pas conduit à identifier de modifications du chiffre d'affaires et, corrélativement, n'a pas fait émerger d'actifs de contrats en plus des créances clients constatées sous IAS 18 et IAS 11, ni de passifs de contrats autres que les produits constatés d'avance sous IAS 18 et IAS 11.
- Les Services d'intégration et des technologies de l'information proposés aux clients Entreprises sont souvent des contrats complexes, pour lesquels, par rapport aux dispositions antérieures d'IAS 18 et IAS 11, IFRS 15 requiert un exercice accru du jugement et des bases d'estimations modifiées ; c'est en particulier le cas pour l'identification d'obligations de prestations distinctes ou non (en particulier les phases de construction et d'exploitation de plateformes) ou l'évaluation des paramètres sur les contrats ayant un effet sur plusieurs périodes comptables (notamment les parts fixe et variable du prix de transaction), ou les modifications de contrats. Toutefois, la mise en œuvre d'IFRS 15 n'a pas conduit à identifier de modifications significatives du chiffre d'affaires.
- Les activités avec des clients opérateurs (*Wholesale*) comportent aussi des contrats complexes requérant, sous IFRS 15, le même type de jugements et estimations que pour les activités précitées avec des clients Entreprises. Ces activités requièrent aussi un jugement spécifique quant à la caractérisation d'une transaction comme échange non monétaire effectué entre entités appartenant à la même branche d'activité afin de faciliter les ventes à des clients actuels ou potentiels. IFRS 15 exclut de son champ la reconnaissance de produit dans ce cas. Globalement, la mise en œuvre d'IFRS 15 n'a pas conduit à identifier de modifications significatives du chiffre d'affaires, hormis sur un contrat de partage de réseaux en Espagne. Dans le domaine des réseaux d'initiative publique, l'application d'IFRIC 12 "Accords de concession de services" se poursuit et le chiffre d'affaires est reconnu selon les modalités de la norme IFRS 15.
- IFRS 15, dans un changement significatif par rapport à IAS 18, exige la capitalisation des coûts engagés pour l'obtention d'un contrat client, qui sont ensuite pris en charge prorata temporis sur les durées attendues de la relation contractuelle. Toutefois, la stratégie engagée par le Groupe depuis plusieurs années qui privilégie la distribution directe et le développement des ventes par internet se traduit par une tendance à la baisse des commissions de vente éligibles à un report en vertu d'IFRS 15. Ce nouveau principe requiert de faire des hypothèses sur la durée des relations contractuelles attendues. Enfin, il n'a pas été identifié sous IFRS 15 de nouveaux coûts d'exécution du contrat à différer.

■ Effets sur les états financiers consolidés

- Effets sur le compte de résultat consolidé :

	31 décembre 2017			30 juin 2017		
	Données historiques	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15	Données historiques	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15
(en millions d'euros, exceptées les données relatives au résultat par action)						
Chiffre d'affaires	41 096	(237)	40 859	20 276	(188)	20 088
<i>Augmentation / Diminution liée au décalage temporel de reconnaissance du chiffre d'affaires services⁽¹⁾</i>	-	(1 071)	-	-	(558)	-
<i>Augmentation / Diminution liée au décalage temporel de reconnaissance du chiffre d'affaires équipements⁽²⁾</i>	-	958	-	-	430	-
<i>Autres⁽³⁾</i>	-	(124)	-	-	(60)	-
Achats externes	(18 475)	94	(18 381)	(8 967)	37	(8 930)
<i>Augmentation / Diminution liée à la capitalisation des coûts d'obtention des contrats⁽⁴⁾</i>	-	(28)	-	-	(21)	-
<i>Autres⁽³⁾</i>	-	122	-	-	58	-
Autres produits et charges d'exploitation	(17 704)	4	(17 700)	(8 875)	5	(8 870)
Résultat d'exploitation	4 917	(139)	4 778	2 434	(146)	2 288
Résultat financier	(1 715)	-	(1 715)	(1 028)	-	(1 028)
Impôt sur les sociétés ⁽⁵⁾	(1 088)	36	(1 052)	(576)	40	(536)
Résultat net des activités poursuivies	2 114	(103)	2 011	830	(106)	724
Résultat net des activités cédées	29	-	29	-	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 143	(103)	2 040	830	(106)	724
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	1 906	(63)	1 843	682	(81)	601
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	237	(40)	197	148	(25)	123
Résultat par action (en euros) attribuable aux propriétaires de la société mère						
Résultat net des activités poursuivies						
De base	0,61	(0,03)	0,58	0,20	(0,03)	0,17
Dilué	0,61	(0,03)	0,58	0,20	(0,03)	0,17
Résultat net des activités cédées						
De base	0,01	-	0,01	-	-	-
Dilué	0,01	-	0,01	-	-	-
Résultat net						
De base	0,62	(0,03)	0,59	0,20	(0,03)	0,17
Dilué	0,62	(0,03)	0,59	0,20	(0,03)	0,17

(1) Pour les contrats combinant un équipement à prix réduit et un service de télécommunication, le montant du chiffre d'affaires lié aux services de télécommunication diminue en raison de la nouvelle méthode de répartition du chiffre d'affaires requise par IFRS 15 (i.e. répartition du chiffre d'affaires entre toutes les obligations de prestation en proportion des prix de vente spécifiques). Ainsi, le Groupe a comptabilisé un ajustement afin de refléter cette nouvelle répartition du chiffre d'affaires.

(2) Pour ces mêmes offres, et également du fait de la modification de la méthode de répartition du chiffre d'affaires, le chiffre d'affaires équipements augmente afin de refléter, au début du contrat, la valeur du bien que le client reçoit.

(3) Concerne principalement les effets liés à un contrat de partage de réseaux en Espagne.

(4) Le Groupe paye des commissions de vente et des frais d'agent à des distributeurs dans le cadre de l'obtention de contrats fermes avec ses clients. Ces coûts étaient jusqu'alors reconnus en charges au moment où ils étaient engagés et sont dorénavant capitalisés et amortis sur la durée du contrat.

(5) Ces effets correspondent à la constatation d'impôts différés liés aux impacts IFRS 15 précités.

- Effets sur l'état consolidé de la situation financière :

(en millions d'euros)	Données historiques 31 décembre 2016	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15 1 ^{er} janvier 2017	Données historiques 31 décembre 2017	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15 1 ^{er} janvier 2018
Actif						
Ecarts d'acquisition ⁽¹⁾	27 156	(177)	26 979	27 095	(184)	26 911
Impôts différés actifs	2 116	(269)	1 847	1 825	(239)	1 586
Total de l'actif non courant	74 819	(446)	74 373	74 035	(423)	73 612
Autres actifs de contrats clients	-	1 335	1 335	-	1 204	1 204
<i>Actifs de contrats</i> ⁽²⁾	-	916	916	-	815	815
<i>Coûts d'obtention des contrats</i> ⁽³⁾	-	273	273	-	250	250
<i>Coûts d'exécution des contrats</i> ⁽⁴⁾	-	146	146	-	139	139
Autres actifs courants	1 073	-	1 073	1 101	(7)	1 094
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	540	(146)	394	594	(139)	455
Total de l'actif courant	19 849	1 189	21 038	20 679	1 058	21 737
Total de l'actif	94 668	743	95 411	94 714	635	95 349
Passif						
Total Capitaux propres	33 174	671	33 845	32 942	570	33 512
Impôts différés passifs	658	48	706	611	44	655
Total du passif non courant	35 590	48	35 638	32 736	44	32 780
Dettes fournisseurs sur autres biens et services	6 211	3	6 214	6 522	5	6 527
Passifs de contrats clients ⁽⁵⁾	-	2 071	2 071	-	2 021	2 021
Produits constatés d'avance ⁽⁵⁾	2 134	(2 050)	84	2 081	(2 005)	76
Total du passif courant	25 904	24	25 928	29 036	21	29 057
Total du passif	94 668	743	95 411	94 714	635	95 349

(1) La nouvelle norme induit la modification de la composition de la valeur nette comptable des actifs testés des unités génératrices de trésorerie. La valeur nette comptable des actifs testés comprend désormais l'actif sur contrat. Cette évolution a entraîné des pertes de valeur sur les écarts d'acquisition en Pologne au 1^{er} janvier 2016 pour (139) millions d'euros et en Roumanie sur l'exercice 2016 pour (55) millions d'euros.

(2) La reconnaissance accélérée du chiffre d'affaires qui résulte de la nouvelle méthode de répartition du chiffre d'affaires se traduit au bilan par la présentation d'un actif sur contrat reconnu dès la signature du contrat et dont le montant correspond en partie à la réduction accordée au client sur l'équipement. Cet actif sur contrat va décroître tout au long de la durée exécutoire du contrat dans la mesure où la réduction octroyée sur l'équipement est recouvrée tous les mois à travers la facturation de l'abonnement. Cette dépréciation reflète les cas de non recouvrement de l'actif sur contrat et couvre, selon les géographies, les cas de fraude ou de churn sans facturation de frais de résiliation. Afin d'évaluer ce risque, les pays déterminent à l'aide d'une approche statistique historique un taux de dépréciation de l'actif sur contrat selon la nature de l'événement et le segment client concerné.

(3) Le Groupe paye des commissions de vente et des frais d'agent à des distributeurs dans le cadre de l'obtention de contrats fermes avec ses clients. Ces coûts étaient jusqu'alors reconnus en charges au moment où ils étaient engagés et sont dorénavant capitalisés et amortis sur la durée du contrat.

(4) Les coûts d'exécution des contrats étaient présentés avant l'adoption d'IFRS 15 en charges constatées d'avance. Ces coûts sont désormais présentés au sein des autres actifs de contrats clients.

(5) De même que les charges constatées d'avance, les produits constatés d'avance relatifs aux contrats clients ont été reclassés en passifs de contrats clients. Les produits constatés d'avance résiduels sont donc hors champ d'application d'IFRS 15.

Au 30 juin 2017, l'application de la norme IFRS 15 se traduit par une augmentation des capitaux propres de 568 millions d'euros se décomposant de la façon suivante :

- 471 millions d'euros en réserves attribuables aux propriétaires de la société mère ;
- 97 millions d'euros en réserves attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

- Effets sur le tableau des flux de trésorerie consolidés :

(en millions d'euros)	31 décembre 2017			30 juin 2017		
	Données historiques	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15	Données historiques	Effet de l'application d'IFRS 15	Données retraitées d'IFRS 15
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 143	(103)	2 040	830	(106)	724
<i>Eléments non monétaires et reclassements de présentation</i>						
Dotations (reprises) des provisions	(73)	(7)	(80)	(191)	(4)	(195)
Impôt sur les sociétés	1 088	(36)	1 052	576	(40)	536
<i>Variations du besoin en fonds de roulement</i>						
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs sur autres biens et services	409	3	412	37	4	41
Variation des autres actifs et passifs de contrats clients	-	112	112	-	113	113
Variation des autres éléments d'actif et de passif	132	31	163	(60)	33	(27)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (a)	10 174	-	10 174	4 752	-	4 752
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement (b)	(7 941)	-	(7 941)	(3 278)	-	(3 278)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (c)	(2 738)	-	(2 738)	(979)	-	(979)
Variation monétaire des disponibilités et quasi-disponibilités (a) + (b) + (c)	(505)	-	(505)	495	-	495

Les informations requises au 30 juin 2018 sur les actifs nets et passifs de contrats clients sont présentées en note 4.

Principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2018 et non appliqués par anticipation

Le texte d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2018 qui aura un effet significatif sur la présentation des comptes consolidés est la norme IFRS 16 "Contrats de locations". Comme indiqué au 31 décembre 2017, le Groupe appliquera IFRS 16 avec un effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2019, mais sans retraitement des périodes comparatives.

NOTE 3 Principales variations de périmètre

Variation de périmètre du premier semestre 2018

Prise de contrôle de Business & Decision

En juin 2018, Orange a acquis 59,10 % du capital de Business & Decision au prix de 7,70 euros par action, puis 3,62 % de capital supplémentaire au prix de 7,93 euros, conduisant à une détention de 62,72 % du capital et 59,88 % des droits de vote pour un montant total de 38 millions d'euros. Par ailleurs, Orange a signé des promesses croisées portant sur l'acquisition de 4,88 % du capital.

Orange a également lancé le 29 juin une offre publique d'achat amicale visant les actions non encore détenues au prix de 7,93 euros par action. A l'issue de l'offre publique d'achat, le 19 juillet 2018, le Groupe détient 81,82 % du capital, et 78,11 % des droits de vote.

Etant donné la date récente de prise de contrôle de ces entités, leurs comptes en normes IFRS ne peuvent pas être arrêtés dans les délais compatibles avec ceux du Groupe. Par conséquent, l'investissement dans ces entités est présenté au 30 juin 2018 en "actifs financiers non courants".

NOTE 4 Ventes

4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté de façon désagrégée par catégorie et secteur dans la note "information sectorielle" (voir note 1.1). Depuis le 1^{er} janvier 2018, la ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produit est la suivante :

- Services mobiles seuls : le chiffre d'affaires des services mobiles seuls comprend le chiffre d'affaires des appels entrants et sortants (voix, SMS et données) hors services convergents (détaillés ci-dessous) ;
- Services fixes seuls : les services fixes seuls agrègent le revenu des services fixes haut débit et bas débit vendus au détail hors services convergents (détaillés ci-dessous), et des services solution réseaux fixes aux entreprises, incluant les services de voix et données ;
- Services convergents : ils comprennent les revenus services convergents du marché Grand Public (offres Internet + Mobile) ;
- Vente d'équipement : la vente d'équipement regroupe toutes les ventes d'équipements (terminaux mobiles, équipements haut débit, objets connectés et accessoires) à l'exception des ventes d'équipements liés aux services d'intégration et des technologies de l'information et des ventes d'équipements à des distributeurs externes ou à des brokers, présentés dans la ligne "autres revenus" ;
- Services d'intégration et des technologies de l'information : les services d'intégration et des technologies de l'information incluent les services de communication et de collaboration unifiés (LAN et téléphonie, conseil, intégration, gestion de projet), les services d'hébergement et d'infrastructure (dont le *Cloud computing*), les services applicatifs (gestion de la relation client et autres services applicatifs), les services de sécurité, les offres de vidéoconférence, ainsi que les ventes d'équipements liées aux produits et services ci-dessus ;
- Wholesale : le chiffre d'affaires Wholesale comprend notamment le chiffre d'affaires de l'itinérance (roaming) des clients d'autres réseaux (itinérance nationale et internationale), le chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO) et le chiffre d'affaires du partage de réseaux ;
- Autres revenus : cette ligne comprend les ventes d'équipements à des distributeurs externes ou à des brokers.

Principes comptables

L'essentiel du chiffre d'affaires est dans le champ d'application d'IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients". Nos produits et services sont offerts aux clients dans des contrats de service seulement et dans des contrats qui regroupent l'équipement utilisé pour accéder aux services et / ou avec d'autres offres de services. Le chiffre d'affaires est constaté net de la TVA et autres taxes collectées pour le compte des Etats.

- **Les offres de services seuls** (services mobiles seuls, services fixes seuls, services convergents)

Orange offre à ses clients Grand Public et Entreprises, des offres de téléphonie fixes ou mobiles, des offres d'accès à Internet fixes ou mobiles ou encore des offres de contenu (TV, vidéo, presse, service audio à valeur ajoutée, etc.). Certains contrats ont des durées d'engagement fixes (souvent 12 ou 24 mois) tandis que d'autres sont résiliables à court terme (c'est-à-dire des arrangements mensuels ou des quotités de services).

Les revenus de service sont comptabilisés lorsque les services sont fournis, en fonction de l'utilisation (par exemple, des minutes de trafic / octets de données traitées) ou de la période (par exemple, des frais de service mensuels).

Pour certaines offres de contenu, Orange peut n'intervenir que comme intermédiaire en vue de la fourniture par un tiers de biens ou de services au client et non comme principal dans la fourniture du contenu. Dans ce cas, le chiffre d'affaires constaté est net des versements au tiers.

Les contrats ne comportent généralement pas de droit matériel car les prix facturés des abonnements et forfaits ainsi que les services achetés et consommés par un client au-delà du périmètre ferme (exemple : hors forfait, options...) correspondent généralement à leurs prix de vente individuel. Nous n'avons pas d'impact significatif des modifications de contrat pour ces contrats de service. Les obligations de prestations transférées au client au même rythme sont traitées comme une obligation unique.

Lorsque les contrats comportent des clauses contractuelles relatives à des remises commerciales (remise initiale à la signature du contrat ou conditionnelle à l'atteinte de seuil de consommation) ou des gratuités (exemple : 3 mois d'abonnement offerts), le Groupe étale ces remises ou gratuités sur la durée exécutoire du contrat (durée pendant laquelle le Groupe et le client ont des engagements fermes). Le cas échéant, une contrepartie payable au client est comptabilisée en moins du chiffre d'affaires service selon les modalités propres à chaque contrat.

Si les obligations de prestation d'un contrat sont qualifiées de non-distinctes, le chiffre d'affaires relatif à l'offre est reconnu de manière linéaire sur la durée du contrat. L'un des principaux cas d'application de cette méthode est la connexion initiale au service dans une offre d'abonnement et de communication. Elle ne constitue généralement pas un élément séparable de l'offre d'abonnement et de communication et sa facturation est ainsi reconnue en produits sur la durée moyenne de la relation contractuelle attendue.

■ Les ventes d'équipements distincts

Orange offre à ses clients Grand Public et Entreprises la possibilité d'acheter leurs équipements (principalement mobiles) suivant plusieurs modalités : les ventes d'équipement peuvent être dissociées ou couplées à une offre de service. Lorsqu'elles sont dissociées d'une offre de service, le montant facturé est reconnu en produits à la livraison, et encaissable au comptant ou par tranches sur une période jusqu'à 24 mois. Dans ce cas de paiement étalé, l'offre comporte une composante financière et donne lieu à la détermination d'intérêts imputés au montant facturé qui sont reconnus sur la période de paiement au sein du résultat financier. Lorsque la vente de l'équipement est couplée à une offre de service, le montant alloué à l'équipement (vente couplée - voir infra) est reconnu en produits à la livraison, et encaissé au fur et à mesure du contrat de service. Dans ce cas, Orange ne calcule pas d'intérêts imputés au vu de l'analyse contractuelle des offres et du niveau présent des taux d'intérêt. Ce jugement est susceptible d'être modifié en cas d'évolution des offres ou des taux d'intérêts.

Pour les équipements qu'Orange achète et vend à des canaux indirects, le Groupe considère qu'en général, Orange conserve leur contrôle jusqu'à leur revente au client final (les distributeurs sont des agents) même en cas de transfert de la propriété au distributeur. Le produit de la vente est ainsi comptabilisé lorsque le client final prend possession de l'équipement (lors de l'activation).

■ Les offres combinant un équipement et un service

Orange propose à sa clientèle Grand Public et Entreprises de nombreuses offres comportant un équipement (par exemple, un terminal mobile) et des services (par exemple, un forfait de communication).

Le revenu de l'équipement est comptabilisé séparément de celui du service si ces deux composantes sont distinctes (i.e. si le client peut bénéficier de l'une ou l'autre des prestations séparément). Lorsque dans l'offre, l'un des composants n'est pas à son prix de vente spécifique, le montant du chiffre d'affaires alloué à chaque composante est proportionnel à chacun de leurs prix de vente individuels. C'est notamment le cas pour les offres couplant un mobile à prix réduit pour lesquelles, le prix de vente individuel du mobile, est approché par son coût d'achat plus les frais logistiques auquel est ajouté une marge commerciale dérivée des pratiques de marché.

La mise à disposition d'une Livebox[®] (box propriétaire Internet) ne constitue ni un élément séparable de l'offre de service d'accès à Internet ni une location, Orange conservant le contrôle de la box.

■ Les services incluant une phase de construction et une phase d'exploitation ("*build*" and "*run*")

Pour la clientèle Entreprises, certains contrats comportent deux phases : la construction puis la gestion de plateformes informatiques. La comptabilisation du chiffre d'affaires requiert l'analyse des faits et circonstances liés à chaque contrat afin de caractériser l'aspect distinct ou non-distinct des différentes obligations de prestation. Selon les contrats, si la phase de construction est qualifiée de distincte, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires de cette phase à son achèvement. Généralement, ces contrats sont pluriannuels, et intègrent une évolutivité de l'offre. Chaque fois qu'un contrat est modifié, nous évaluons la portée de la modification ou son incidence sur le prix du contrat afin de déterminer si la modification doit être traitée comme un contrat distinct, comme s'il y avait résiliation du contrat existant et création d'un nouveau contrat ou si la modification doit être considérée comme un changement associé au contrat existant.

■ Les offres de services aux opérateurs (*wholesale*)

Pour la clientèle Opérateurs, s'agissant des activités de "*domestic wholesale*" ou des offres "*International carrier*" les accords commerciaux sont contractualisés autour de 3 types de contrat :

- Le modèle "*Pay as you go*" : contrat généralement appliqué aux activités régulées "*legacy*" (terminaison d'appel bitstream, accès à la boucle locale, roaming et certains contrats de data solution) qui se caractérisent par le fait qu'aucun engagement ferme sur les volumes ne soit applicable aux services que comporte le contrat. Le chiffre d'affaires correspondant est reconnu en fonction de la réalisation des services (qui concorde au transfert de contrôle) sur la durée contractuelle ;
- Le modèle "*Send or pay*" : contrat pour lequel le prix, le volume et la durée sont définis. L'engagement du client à payer le montant indiqué au contrat s'applique quel que soit le trafic réellement consommé sur la période d'engagement. Cette catégorie de contrat comprend notamment certains contrats MVNO, IDD ou hubbing. Le chiffre d'affaires associé est reconnu progressivement sur la base du trafic réel de la période afin de refléter le transfert de contrôle au client. La comptabilisation de certains de ces contrats en brut ou net des reversements au fournisseur dépend de l'analyse des faits et circonstances liés à chaque transaction. Ainsi, les revenus sont comptabilisés en net lorsque les fournisseurs sont responsables de la fourniture du contenu vis-à-vis du client final, fixent la tarification et supporte le risque de stock.
- Le modèle "*mix*" : type de contrat hybride entre les modèles "*Pay as you go*" et "*Send or pay*" qui se caractérise par l'application d'un droit d'entrée forfaitaire payé par le client donnant accès à des conditions tarifaires préférentielles pour un volume défini (partie "*Send or pay*" du contrat). A ce droit d'entrée s'ajoute une facturation à la consommation du trafic (partie "*Pay as you go*"). Le montant facturé relatif au droit d'entrée inclus dans ce type d'accord commercial est reconnu progressivement en chiffre d'affaires sur la base du trafic réel de la période.

Les accords en vigueur entre opérateurs de transit majeurs ne font pas l'objet de facturation ("*free peering*") et donc ne sont pas reconnus en chiffre d'affaires.

■ Clause d'engagement de qualité de service

Les contrats entre le Groupe et ses clients comportent des engagements de niveaux de services au titre des processus de commande, de livraison et de service après-vente (délais de livraison, performance, temps de rétablissement). Le non-respect de l'un de ces engagements conduit le Groupe à verser une compensation au client qui prend généralement la forme d'une

réduction tarifaire. Le montant attendu de ces pénalités est comptabilisé en diminution du chiffre d'affaires dès lors qu'il est probable que l'engagement n'est pas ou ne sera pas tenu.

■ Les contrats de concession de services public-privé

Le Groupe déploie et / ou opère certains réseaux dans le cadre de concession de services, comme les réseaux d'initiative publique mis en place en France pour déployer la fibre optique dans les zones les moins denses. Certains contrats sont analysés selon les dispositions d'IFRIC 12 "Accords de concession de services". Lorsqu'il construit un réseau, le Groupe est titulaire d'un droit à percevoir une rémunération soit de la personne publique soit des usagers du service public. Ce droit est comptabilisé en :

- actif incorporel, si le Groupe dispose d'un droit à percevoir des paiements des usagers du service public. Cet actif correspond à la juste valeur de l'infrastructure et est amorti sur la durée du contrat ;
- créance financière, si le Groupe dispose d'un droit inconditionnel à percevoir des redevances de la personne publique. Cette créance correspond à la juste valeur de l'infrastructure et est comptabilisée au coût amorti.

■ Contrats de location

Les revenus de location d'Orange sont liés soit à ses obligations réglementaires de location de sites techniques à ses concurrents, soit à la fourniture d'équipement dans certains contrats avec la clientèle Entreprises, soit occasionnellement à des locations ponctuelles à des tiers de surfaces excédentaires dans certains bâtiments.

Les revenus liés à la location sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat, sauf lorsque certaines locations d'équipement à la clientèle Entreprises sont qualifiées de location-financement ; dans ce cas, l'équipement est alors considéré comme vendu à crédit.

4.2 Actifs nets et passifs de contrats clients

Actifs et passifs de contrats clients

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actifs nets de contrats clients	738	804
Coûts d'obtention des contrats	235	250
Coûts d'exécution des contrats	144	139
Total Actifs nets de contrats clients	1 117	1 194
<i>dont Autres actifs de contrats clients</i>	<i>1 129</i>	<i>1 204</i>
<i>dont Passifs de contrats clients</i>	<i>(12)</i>	<i>(10)</i>
Cartes téléphoniques prépayées	(231)	(241)
Frais d'accès aux services	(712)	(725)
Programmes de fidélisation	(41)	(43)
Autres chiffres d'affaires constatés d'avance ⁽¹⁾	(967)	(1 001)
Total Actifs nets des passifs de contrats clients	(835)	(817)
<i>dont Autres actifs de contrats clients</i>	<i>1 129</i>	<i>1 204</i>
<i>dont Passifs de contrats clients</i>	<i>(1 964)</i>	<i>(2 021)</i>

(1) Comprend principalement les abonnements.

Les tableaux suivants permettent de réconcilier les soldes d'actifs nets de contrats, des coûts d'obtention et d'exécution des contrats entre la période du 31 décembre 2017 et le 30 juin 2018.

(en millions d'euros)	30 juin 2018
Actifs nets de contrats clients en début de période	804
Variations liées à l'activité ⁽¹⁾	(60)
Variations de périmètre	-
Ecart de conversion	(2)
Reclassement et autres	(5)
Reclassement en activités destinées à être cédées	-
Actifs nets de contrats clients en fin de période	738

(1) Comprend principalement les nouveaux actifs de contrats nets des passifs associés, les transferts des actifs de contrats nets directement en créances clients ainsi que les dépréciations de la période.

Principes comptables

Actifs nets et passifs de contrats clients

Le moment de la comptabilisation des produits peut différer du moment de la facturation à nos clients.

Les créances clients présentées dans l'état consolidé de la situation financière représentent un droit inconditionnel à la contrepartie (essentiellement encaissement), c'est-à-dire que les services ou les biens promis au client ont été fournis.

Par contraste, les actifs de contrats se rapportent principalement aux montants alloués en vertu d'IFRS 15 à la contrepartie de biens ou de services fournis aux clients, mais pour lesquels le droit à percevoir est subordonné à la fourniture d'autres services ou biens au sein du même contrat (ou regroupement de contrats). C'est le cas lorsque dans une offre combinée de vente d'un mobile et d'un service de télécommunications mobiles avec engagement, le mobile est facturé à prix réduit ce qui conduit à réallouer une partie des facturations du service de télécommunications à la fourniture du mobile, l'excédent du montant alloué au mobile sur son prix facturé constitue un actif de contrat qui deviendra une créance client au fur et à mesure de la facturation du service.

Les actifs de contrats font l'objet, comme les créances clients, d'une dépréciation pour risque de crédit. La recouvrabilité des actifs de contrats est également vérifiée, notamment pour couvrir le risque de perte de valeur en cas d'interruption du contrat. Cette recouvrabilité peut être affectée par une évolution de l'environnement juridique des offres.

Les passifs de contrats représentent les montants pour lesquels le client a effectué un paiement à Orange avant d'obtenir les biens et / ou services promis dans le contrat. C'est typiquement le cas des avances reçues des clients ou des montants facturés et encaissés au titre de biens ou services qui restent à fournir par exemple pour des abonnements payables terme à échoir ou des forfaits prépayés (antérieurement en produits constatés d'avance).

(en millions d'euros)	Coûts d'obtention des contrats	Coûts d'exécution des contrats
Au 31 décembre 2017	250	139
Variations liées à l'activité ⁽¹⁾	(12)	3
Variations de périmètre	-	-
Ecart de conversion	(4)	2
Reclassement et autres	1	-
Reclassement en activités destinées à être cédées	-	-
Au 30 juin 2018	235	144

(1) Comprend principalement l'effet des coûts engagés au titre des nouveaux contrats, net de leurs amortissements sur la durée des contrats.

Principes comptables

Coûts d'obtention des contrats

Lorsque la souscription d'un service de télécommunications est réalisée par un distributeur tiers, ce dernier peut bénéficier d'une rémunération au titre de l'apport de clientèle, en général sous la forme de commissions à l'acte de souscription et de commissions indexées à la facturation. Lorsque nous avons déterminé que ces commissions sont, en fait, incrémentales et n'auraient pas été engagées en l'absence du contrat client, le coût de ces commissions est estimé et capitalisé au bilan. À noter que le Groupe a retenu la mesure de simplification autorisée par IFRS 15 de reconnaître les coûts d'obtention des contrats en charges au moment où ils sont engagés si la période d'amortissement de l'actif que le Groupe comptabiliserait à leur égard n'excède pas un an.

Les coûts liés à l'obtention de contrats de services mobiles avec engagement sont capitalisés et pris en charge prorata temporis sur la durée exécutoire du contrat, car ces coûts sont généralement réengagés chaque fois qu'un client effectue un renouvellement de son engagement. Les coûts liés à l'obtention de contrats de services fixes avec engagement sont pris en charge prorata temporis sur la période de relation client estimée pour nos clients des marchés Grand Public. Les coûts reportables liés à l'obtention de contrats pour nos solutions d'entreprise et solutions opérateurs sont insignifiants.

Coûts d'exécution des contrats

Les coûts d'exécution des contrats sont constitués de l'ensemble des coûts contractuels initiaux nécessaires à la réalisation d'une ou des obligations de performance d'un contrat. Ces coûts, lorsqu'ils sont qualifiés de non distincts de l'obligation de performance, sont capitalisés et pris en charge prorata temporis sur la durée exécutoire du contrat.

Chez Orange, ces coûts concernent essentiellement des contrats portant sur la clientèle Entreprises avec, par exemple, des frais de conception, d'installation, de connexion et de migration qui se rapportent à une obligation de performance future du contrat.

Les hypothèses de durée de prise en charge sont périodiquement revues et ajustées aux observations ; un arrêt de la relation contractuelle avec le client se traduit par une prise en charge immédiate du reliquat des coûts différés. Il en est de même quand la valeur comptable d'un coût différé excède le montant de la contrepartie restante que nous prévoyons recevoir en échange des biens et services liés au coût, moins les coûts prévus liés directement à la fourniture de ces biens et services à encourir.

La prise en charge des coûts d'obtention et d'exécution affecte l'EBITDA.

NOTE 5 Autres charges

5.1 Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles incluent notamment les dépréciations et pertes sur créances clients et sur actifs de contrats clients, et les charges de services universel. Au premier semestre 2017, les autres charges opérationnelles incluaient notamment des provisions liées à des litiges en France et à l'international, pour 113 millions d'euros.

5.2 Coûts des restructurations et d'intégration

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017
Coûts des restructurations	(56)	(77)
Plans de départ des salariés	(22)	(12)
Immobilier ⁽¹⁾	(18)	(40)
Réseaux de distribution	(7)	1
Dépréciation d'actifs liée aux contrats onéreux	(1)	(3)
Autres	(8)	(23)
Coûts d'intégration	(6)	1
Frais d'acquisition sur titres	(6)	1
Total	(62)	(76)

(1) Concerne essentiellement des contrats onéreux sur baux immobiliers en France.

NOTE 6 Perte de valeur

Les tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) peuvent entraîner des pertes de valeur sur les écarts d'acquisition et sur les actifs immobilisés.

6.1 Perte de valeur des écarts d'acquisitions

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017
Jordanie	(56)	-
Total des pertes de valeur des écarts d'acquisition	(56)	-

Au 30 juin 2018

La dépréciation de 56 millions d'euros de l'écart d'acquisition en Jordanie reflète principalement les effets d'un contexte politique et économique incertain et d'une forte pression concurrentielle sur les marchés fixe et data mobile. La valeur nette comptable testée des actifs a été ramenée à la valeur d'utilité des actifs long terme et circulants à 100 % au 30 juin 2018, soit 0,7 milliard d'euros.

Au 30 juin 2017

La revue des indicateurs n'avait pas conduit le Groupe à comptabiliser de dépréciation.

6.2 Perte de valeur des immobilisations

Au 30 juin 2018, les pertes de valeur des immobilisations s'élèvent à (1) million d'euro contre 4 millions d'euros à fin juin 2017.

6.3 Hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les hypothèses clés opérationnelles sont le reflet de l'expérience passée et des évolutions anticipées : des évolutions imprévues ont historiquement affecté et peuvent continuer à affecter significativement ces anticipations. A cet égard, la révision des anticipations peut affecter la marge des valeurs recouvrables sur la valeur comptable testée (voir note 6.4) et entraîner une perte de valeur des écarts d'acquisition et des actifs immobilisés.

Au 30 juin 2018, le Groupe a mis à jour son plan stratégique. Ainsi, de nouveaux plans d'affaires ont été établis sur l'ensemble des UGT.

- Les taux d'actualisation et de croissance à perpétuité utilisés pour déterminer les valeurs d'utilité ont été revus de la manière suivante à fin juin 2018 :
 - les taux d'actualisation, qui peuvent incorporer une prime spécifique reflétant une appréciation des risques d'exécution de certains plans d'affaires ou des risques pays, enregistrent une baisse limitée et notamment en Egypte, sauf dans certaines géographies où ils augmentent. La poursuite de la diminution de la prime de risque de marché et du coût de la dette contribue à cette baisse ;
 - les taux de croissance à l'infini ont été dans l'ensemble maintenus, les effets de la situation économique ne conduisant pas, dans l'appréciation retenue à fin juin 2018, à modifier les perspectives à long terme des marchés des services offerts par le Groupe.
- Au 30 juin 2018, constituent des facteurs majeurs d'aléas :
 - en Europe :
 - l'évolution de la situation politique des différents pays de l'Union Européenne à la suite du vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit est un facteur de volatilité du marché et de l'activité économique, susceptible d'affecter à l'avenir les activités européennes : en particulier les taux d'intérêts et par conséquent les taux d'actualisation, peuvent être affectés par les réactions des marchés et par la politique de la Banque Centrale Européenne. La demande des clients pour les produits et services de télécommunications peut aussi se trouver affectée par des politiques gouvernementales et européennes de rétablissement des soldes budgétaires ;
 - les décisions des autorités de régulation sectorielle et de la concurrence en termes d'arbitrage entre baisses des prix aux consommateurs et stimulations des investissements, ou en matière de concentration ;
 - les capacités d'adaptation des coûts et investissements du Groupe aux variations de revenus ;
 - au Moyen-Orient et au Maghreb (Jordanie, Egypte, Irak, Tunisie) ainsi que dans certains pays africains (Mali, Niger, République démocratique du Congo, République Centrafricaine) :
 - l'évolution de la situation politique et de la sécurité avec leurs conséquences économiques qui affecte négativement le climat général des affaires.

Les paramètres utilisés pour la détermination de la valeur recouvrable des principales activités consolidées sont les suivants :

30 juin 2018

	France	Espagne	Pologne	Belgique	Roumanie	Egypte	Entreprises
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité						
Source retenue	Plan interne						
Méthodologie	Flux de trésorerie actualisés						
Taux de croissance à l'infini	0,8 %	1,5 %	1,0 %	0,5 %	2,5 %	4,0 %	0,3 %
Taux d'actualisation après impôt	5,8 % ⁽¹⁾	7,8 %	8,0 %	6,8 %	9,0 %	13,5 %	7,3 %
Taux d'actualisation avant impôt	7,5 %	9,7 %	9,4 %	8,6 %	10,1 %	15,7 %	9,9 %

31 décembre 2017

	France	Espagne	Pologne	Belgique	Roumanie	Egypte	Entreprises
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité						
Source retenue	Plan interne						
Méthodologie	Flux de trésorerie actualisés						
Taux de croissance à l'infini	0,8 %	1,5 %	1,0 %	0,5 %	2,3 %	4,0 %	0,3 %
Taux d'actualisation après impôt	5,5 % ⁽²⁾	8,6 %	8,3 %	6,8 %	8,8 %	17,0 % - 13,50 %	7,5 %
Taux d'actualisation avant impôt	7,4 %	10,8 %	9,7 %	9,0 %	9,9 %	19,5 % - 16,0 %	10,7 %

(1) Le taux d'actualisation après impôt de la France intègre une baisse d'impôt sur les sociétés à 25,82 % à horizon 2022.

(2) Le taux d'actualisation après impôt de la France intègre une baisse d'impôt sur les sociétés à 28,92 % à horizon 2020 mais n'intègre pas la baisse d'impôt sur les sociétés à 25,82 % à horizon 2022 votée dans la loi Finance 2018 en décembre 2017.

Les filiales cotées du Groupe sont Orange Polska (Bourse de Varsovie), Orange Belgium (Bourse de Bruxelles), Jordan Telecom (Bourse d'Amman), Orange Egypt for Telecommunications (Bourse du Caire) et Sonatel (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)). Ces filiales, qui publient leurs propres informations règlementées, représentent collectivement une contribution inférieure ou égale à 20 % du chiffre d'affaires, du résultat d'exploitation et du résultat net de l'ensemble consolidé.

Concernant la marque Orange, les hypothèses clés et sources de sensibilité utilisées dans la détermination de la valeur recouvrable sont similaires à celles des écarts d'acquisition des activités consolidées, qui affectent notamment l'assiette de chiffre d'affaires et potentiellement le niveau de redevances de marque.

Les paramètres utilisés pour la détermination de sa valeur recouvrable sont les suivants :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Base retenue pour la valeur recouvrable	Valeur d'utilité	Valeur d'utilité
Source retenue	Plan interne	Plan interne
Méthodologie	Flux de redevances nettes actualisés	Flux de redevances nettes actualisés
Taux de croissance à l'infini	1,2 %	1,1 %
Taux d'actualisation après impôt	7,5 %	7,6 %
Taux d'actualisation avant impôt	8,8 %	8,9 %

6.4 Sensibilité des valeurs recouvrables

En raison de la corrélation entre les flux de trésorerie d'exploitation et les capacités d'investissement, une sensibilité des flux de trésorerie nets est retenue. Les flux de trésorerie de l'année terminale représentant une part significative de la valeur recouvrable, une modification de plus ou moins 10 % de ces flux de trésorerie est présentée en hypothèse de sensibilité.

30 juin 2018

(en milliards d'euros)

	France	Espagne	Pologne	Belgique	Roumanie	Egypte	Entreprises
Marge à 100 % de la valeur recouvrable estimée sur la valeur comptable testée	27,1	4,3	1,5	0,6	0,1	0,3	5,6
Effet à 100 % sur la valeur recouvrable :							
d'une variation de 10 % des flux de trésorerie de l'année terminale	5,3	1,3	0,5	0,2	0,2	0,1	0,6
d'une baisse de 1 % du taux de croissance à l'infini	9,8	1,9	0,6	0,3	0,3	0,1	0,8
d'une hausse de 1 % du taux d'actualisation après impôt	10,8	2,3	0,7	0,3	0,3	0,1	1,1

31 décembre 2017

(en milliards d'euros)

	France	Espagne	Pologne	Belgique	Roumanie	Egypte	Entreprises
Marge à 100 % de la valeur recouvrable estimée sur la valeur comptable testée ⁽¹⁾	27,1	3,7	1,0	0,7	0,1	0,1	5,5
Effet à 100 % sur la valeur recouvrable :							
d'une variation de 10 % des flux de trésorerie de l'année terminale	5,5	1,2	0,5	0,2	0,2	0,1	0,6
d'une baisse de 1 % du taux de croissance à l'infini	10,4	1,6	0,6	0,3	0,3	0,1	0,8
d'une hausse de 1 % du taux d'actualisation après impôt	11,4	2,0	0,6	0,3	0,3	0,1	1,0

(1) Comme décrit en note 2.3, suite à l'application d'IFRS 15, les valeurs comptables testées ont été réappréciées. Les marges présentées ci-dessus en tiennent compte.

Les flux de trésorerie correspondent aux flux de trésorerie générés par l'activité (hors intérêts financiers et incluant une charge d'impôt normative) nets des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les niveaux de sensibilité sont présentés pour permettre aux lecteurs des états financiers d'estimer les effets de leur propre estimation. Des variations des flux de trésorerie, des taux de croissance à l'infini ou des taux d'actualisation supérieurs à celles des niveaux de sensibilité présentés ont été historiquement observées.

Les autres entités non présentées ci-dessus, à l'exception de la marque Orange présentée ci-après, représentent individuellement une quote-part des valeurs recouvrables des entités consolidées inférieure à 3 %.

Concernant la marque Orange, les sensibilités sont les suivantes :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
(en milliards d'euros)		
Marge à 100 % de la valeur recouvrable estimée sur la valeur comptable testée	2,5	2,2
Effet à 100 % sur la valeur recouvrable :		
d'une variation de 10 % des flux de trésorerie de l'année terminale	0,4	0,4
d'une baisse de 1 % du taux de croissance à l'infini	0,7	0,6
d'une hausse de 1 % du taux d'actualisation après impôt	0,8	0,7

6.5 Ecarts d'acquisition

(en millions d'euros)	30 juin 2018			31 décembre 2017
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
France	14 377	(13)	14 364	14 364
Espagne	6 933	(114)	6 818	6 818
Europe	6 527	(3 945)	2 582	2 589
Pologne	2 754	(2 644)	110	116
Belgique	1 011	(713)	298	298
Roumanie	1 806	(570)	1 236	1 236
Slovaquie	806	-	806	806
Moldavie	82	-	82	83
Luxembourg	68	(19)	50	50
Afrique et Moyen-Orient	2 538	(995)	1 543	1 629
Egypte	532	(532)	-	-
Burkina Faso	428	-	428	448
Côte d'Ivoire	417	(42)	375	375
Jordanie	269	(109)	160	210
Maroc	249	-	249	246
Sierra Leone	160	-	160	181
République démocratique du Congo	192	(192)	-	-
Cameroun	134	(90)	44	44
Autres	157	(30)	127	125
Entreprises	2 174	(649)	1 525	1 493
Opérateurs Internationaux et Services Partagés	18	-	18	18
Ecarts d'acquisition	32 566	(5 716)	26 851	26 911

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2018	31 décembre 2017
Valeur brute en début de période		32 687	32 689
Acquisitions		27	38
Cessions		(12)	-
Ecarts de conversion		(96)	(40)
Reclassements et autres		(40)	-
Reclassement en activités destinées à être cédées		-	-
Valeur brute en fin de période		32 566	32 687
Cumul des pertes de valeur en début de période		(5 776)	(5 710)
Pertes de valeur	6.1	(56)	(20)
Cessions		12	-
Ecarts de conversion		104	(46)
Reclassements et autres		-	-
Reclassement en activités destinées à être cédées		-	-
Cumul des pertes de valeur en fin de période		(5 716)	(5 776)
Valeur nette des écarts d'acquisition des activités poursuivies		26 851	26 911

NOTE 7 Impôt sur les sociétés

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017
Impôt sur les sociétés	(559)	(536)
Impôt exigible	(569)	(603)
Impôt différé	10	67

Au 30 juin 2018, les nouveaux plans d'affaires établis dans le cadre de la mise à jour du plan stratégique Groupe, n'ont pas d'effets matériels sur la revue périodique de la valeur recouvrable des impôts différés actifs.

NOTE 8 Actifs, passifs et résultat financiers (hors activités d'Orange Bank)

8.1 Eléments des actifs et passifs financiers des activités télécoms

Afin d'assurer la lisibilité des comptes et de distinguer les performances propres aux activités télécoms de celles d'Orange Bank, les notes sur les actifs, passifs et résultat financiers sont scindées pour refléter ces deux périmètres d'activité.

Ainsi, la note 8 présente les actifs, passifs et résultat financiers propres aux activités télécoms et la note 9 est dédiée aux activités d'Orange Bank.

Le tableau suivant permet de réconcilier les soldes des comptes d'actifs et passifs relatifs à chacun de ces deux périmètres (les transactions intra-groupe entre les activités télécoms et Orange Bank ne sont pas éliminées) avec l'état consolidé de la situation financière.

(en millions d'euros)	Comptes consolidés Orange	dont activités télécoms	Note	dont Orange Bank	Note	dont éliminations activités télécoms / banque
Actifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	1 627	-		1 627	9.1.1	-
Actifs financiers non courants	2 368	2 395		-		(27) ⁽¹⁾
Dérivés actifs non courants	172	155	8.3	17		-
Actifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	3 436	-		3 436	9.1.1	-
Actifs financiers courants	2 238	2 239		-		(1)
Dérivés actifs courants	156	156	8.3	-		-
Disponibilités et quasi-disponibilités	5 406	4 818	8.3	588		-
Passifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	2	-		29	9.1.2	(27) ⁽¹⁾
Passifs financiers non courants	27 862	27 862	8.3	-		-
Dérivés passifs non courants	938	875	8.3	63		-
Passifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	5 237	-		5 238	9.1.2	(1)
Passifs financiers courants	5 239	5 239	8.3	-		-
Dérivés passifs courants	34	34	8.3	-		-

(1) Prêt octroyé par Orange SA à Orange Bank.

8.2 Variation des couvertures de flux de trésorerie dans l'état du résultat global consolidé

A fin juin 2018, l'état du résultat global consolidé présente une perte sur les couvertures de flux de trésorerie de (168) millions d'euros contre un gain de 202 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017. Ces variations correspondent essentiellement aux couvertures de coupons futurs des emprunts en devises étrangères du Groupe par des cross currency swaps.

La perte sur le 1^{er} semestre 2018 s'explique par une remontée plus rapide des taux des marchés américains et britanniques par rapport aux taux euros tandis que le gain sur le 1^{er} semestre 2017 s'expliquait principalement par une remontée plus rapide des taux euros par rapport aux taux des marchés américains.

8.3 Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par Orange ne prend pas en compte les activités d'Orange Bank pour laquelle ce concept n'est pas pertinent. Il se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
TDIRA	1 244	1 234
Emprunts obligataires	26 150	25 703
Emprunts bancaires et auprès d'organismes de développement et d'institutions de crédits multilatérales	3 772	2 961
Dettes de location-financement	545	571
Dépôts reçus de <i>cash collateral</i>	38	21
<i>NEU Commercial Papers</i> ⁽¹⁾	605	1 358
Banques créditrices	414	193
Autres passifs financiers	334	434
Passifs financiers courants et non courants hors dérivés contributifs à l'endettement financier net	33 102	32 475
Dérivés passifs courants et non courants ⁽²⁾	908	963
Dérivés actifs courants et non courants ⁽²⁾	(312)	(234)
Éléments de capitaux propres relatifs aux instruments de couvertures en vie	(844)	(686)
Endettement financier brut après dérivés (a)	32 854	32 518
Dépôts versés de <i>cash collateral</i> ⁽³⁾	(567)	(695)
Placements à la juste valeur ⁽⁴⁾	(2 196)	(2 647)
Quasi-disponibilités	(2 446)	(3 166)
Disponibilités	(2 372)	(2 167)
Éléments de l'actif contributifs à l'endettement financier net (b)	(7 581)	(8 675)
Endettement financier net (a) + (b)	25 273	23 843

(1) *Negotiable European Commercial Papers* (anciennement appelés "billets de trésorerie").

(2) Au 30 juin 2018, l'effet change sur les cross currency swaps couvrant le risque de change sur nominaux de la dette brute représente un gain de 424 millions d'euros.

(3) Seuls les dépôts versés de *cash collateral*, inclus dans les actifs financiers non courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

(4) Seuls les placements, inclus dans les actifs financiers courants de l'état de la situation financière, sont déduits de l'endettement financier brut.

8.4 Principaux remboursements et émissions d'emprunts

Au premier semestre 2018, Orange SA a procédé au remboursement à échéance d'un emprunt obligataire pour 1 550 millions d'euros. Médi Telecom a remboursé un emprunt obligataire échu pour 1 200 millions de dirhams marocains (soit 105 millions d'euros au cours indicatif du jour).

Orange SA a émis deux emprunts obligataires au premier semestre 2018 : le 16 janvier 2018, pour 1 000 millions d'euros à échéance 16 janvier 2030 avec un coupon de 1,375 % et le 20 mars 2018, pour 1 000 millions d'euros à échéance 20 mars 2028 avec un coupon de 1,375 %.

8.5 Notation d'Orange

S'agissant de l'évolution de la notation d'Orange au premier semestre 2018, l'agence Japan Credit Rating a amélioré le 27 juin 2018 sa note sur la dette long terme de A- à A et a, corrélativement, révisé la perspective de Positive à Stable.

Au 30 juin 2018, la notation Orange est la suivante :

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch Ratings	Japan Credit Rating
Sur la dette à long terme	BBB+	Baa1	BBB+	A
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A2	P2	F2	Non applicable

8.6 Gestion des covenants financiers

Les ratios financiers décrits au 31 décembre 2017 demeurent respectés.

8.7 Actifs financiers

(en millions d'euros)	30 juin 2018			1er janvier 2018 ⁽¹⁾
	Non courant	Courant	Total	Total
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	291	-	291	208
Titres de participation	291	-	291	208
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 411	2 196	3 607	4 347
Placements à la juste valeur	-	2 196	2 196	2 647
<i>dont Titres de créances négociables</i>	-	2 194	2 194	2 498
<i>dont Autres</i>	-	2	2	149 ⁽²⁾
Titres de participation	844	-	844	1 005
Dépôts versés de <i>cash collateral</i>	567	-	567	695
Actifs financiers au coût amorti	693	43	736	405
Créances rattachées à des participations	41 ⁽³⁾	15	56	46
Autres	652 ⁽⁴⁾	28	680	359
Total	2 395	2 239	4 634	4 960

(1) Ces données intègrent les effets de l'application d'IFRS 9 décrits en note 2.3.

(2) Titres OAT mis en pension auprès d'Orange Bank.

(3) Dont prêt octroyé par Orange SA à Orange Bank pour 27 millions d'euros.

(4) Dont la consignation de 346 millions d'euros au titre du litige Digicel (voir note 11).

Titres de participation à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2018
Titres de participation à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat en début de période	208
Acquisition de titres de Business & Decision ⁽¹⁾	38
Variation de juste valeur	(3)
Autres mouvements	48
Titres de participation à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat en fin de période	291

(1) Voir note 3. Par ailleurs, l'acquisition est présentée par anticipation en "investissements dans les sociétés contrôlées nets de la trésorerie acquises" dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Titres de participation à la juste valeur par résultat

Sur le premier semestre 2018, la variation de juste valeur des titres BT Group Plc (BT) représente une perte de (163) millions d'euros comptabilisée en compte de résultat, y compris un effet de la couverture de change de (2) millions d'euros. Ainsi, au 30 juin 2018, la juste valeur des titres BT s'élève à 653 millions d'euros (dernier cours de cotation du 29 juin 2018, soit 2,178 livres par action contre-valorisés au cours indicatif BCE du jour soit 0,88605), contre 814 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Principes comptables

Actifs financiers

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR)

Certains titres de participation non consolidés et non mis en équivalence, ainsi que des placements de trésorerie tels que titres de créances négociables, dépôts, OPCVM monétaires, conformes à la politique de gestion du risque de liquidité du Groupe peuvent être désignés par Orange comme étant comptabilisé à la juste valeur par résultat. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, lors de leur première comptabilisation et ultérieurement. Toutes les variations de valeur sont enregistrées au sein du résultat financier.

- Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (JVOCI)

Les titres de participations non consolidés et non mis en équivalence sont, sauf exception, comptabilisés en tant qu'actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat. Ils sont évalués à leur juste valeur, lors de leur première comptabilisation et ultérieurement. Les variations de valeur temporaires et les résultats de cession sont enregistrés en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat.

- Actifs financiers au coût amorti (CA)

Cette catégorie inclut principalement divers prêts et créances. Ils sont comptabilisés à l'émission à leur juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du Taux d'Intérêt effectif (TIE). Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, la valeur de l'actif est revue à la clôture. Une perte de valeur est enregistrée en résultat dès lors que la valeur comptable de l'actif financier est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. Pour les créances clients, le système de provisionnement couvre également les pertes attendues.

8.8 Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs financiers

Au regard de la juste valeur des actifs et passifs financiers, aucun événement significatif n'est intervenu au cours du premier semestre 2018. A l'exception de la modification des intitulés des différentes catégories d'actifs (voir note 8.7), la mise en place d'IFRS 9 n'a pas entraîné de modification significative quant aux méthodes d'évaluation des valeurs comptables ainsi que des niveaux de juste valeur présentés au 31 décembre 2017.

NOTE 9 Activités d'Orange Bank

9.1 Eléments des actifs et passifs financiers d'Orange Bank

Les comptes d'Orange Bank ont été adaptés au format des comptes consolidés du groupe Orange et divergent d'une présentation conforme au format bancaire.

Afin d'assurer la lisibilité des comptes et de distinguer les performances propres aux activités télécoms de celles d'Orange Bank, les notes sur les actifs, passifs et résultat financiers sont scindées pour refléter ces deux périmètres d'activité.

Ainsi, la note 8 présente les actifs, passifs et résultat financiers propres aux activités télécoms et la note 9 est dédiée aux activités d'Orange Bank.

Le tableau suivant permet de réconcilier les soldes des comptes d'actifs et passifs relatifs à chacun de ces deux périmètres (les transactions intra-groupe entre les activités télécoms et Orange Bank ne sont pas éliminées) avec l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2018.

(en millions d'euros)	Comptes consolidés Orange	dont activités télécoms	Note	dont Orange Bank	Note	dont éliminations activités télécoms / banque
Actifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	1 627	-		1 627	9.1.1	-
Actifs financiers non courants	2 368	2 395		-		(27) ⁽¹⁾
Dérivés actifs non courants	172	155	8.3	17		-
Actifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	3 436	-		3 436	9.1.1	-
Actifs financiers courants	2 238	2 239		-		(1)
Dérivés actifs courants	156	156	8.3	-		-
Disponibilités et quasi-disponibilités	5 406	4 818		588		-
Passifs financiers non courants liés aux opérations d'Orange Bank	2	-		29	9.1.2	(27) ⁽¹⁾
Passifs financiers non courants	27 862	27 862	8.3	-		-
Dérivés passifs non courants	938	875	8.3	63		-
Passifs financiers courants liés aux opérations d'Orange Bank	5 237	-		5 238	9.1.2	(1)
Passifs financiers courants	5 239	5 239	8.3	-		-
Dérivés passifs courants	34	34	8.3	-		-

(1) Prêt octroyé par Orange SA à Orange Bank.

9.1.1 Actifs financiers liés aux opérations d'Orange Bank

(en millions d'euros)	30 juin 2018			1 ^{er} janvier 2018 ⁽¹⁾
	Non courant	Courant	Total	Total
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	1	-	1	0
Titres de participation	1	-	1	0
Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat	912	6	918	786
Titres de dettes	912	6	918	786
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	74	112	186	242
Placements à la juste valeur	-	112	112	171
Autres	74	-	74 ⁽²⁾	71
Actifs financiers au coût amorti	640	3 318	3 958	3 857
Prêt et créances auprès de la clientèle	-	2 001	2 001	2 137
Prêt et créances auprès des établissements de crédit	-	1 309	1 309	953
Titres à revenus fixe	640	8	648	615
Autres actifs financiers	-	-	-	152
Total	1 627	3 436	5 063	4 885

(1) Ces données intègrent les effets de l'application d'IFRS 9 décrits en note 2.3.

(2) Dont dépôts versés de *cash collateral* pour 65 millions d'euros.

Titres de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat

(en millions d'euros)	30 juin 2018
Titres de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat en début de période	786
Acquisitions	346
Remboursements et cessions	(204)
Variation de juste valeur	(1)
Autres mouvements	(9)
Titres de dettes à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat en fin de période	918

Prêts et créances d'Orange Bank

Dans le cadre de la retranscription des comptes d'Orange Bank dans le plan comptable du Groupe, les valeurs non imputées et autres sommes dues ainsi que les montants associés aux opérations sur titres pour le compte de la clientèle ont été rassemblés au sein des prêts et créances auprès de la clientèle.

A fin juin 2018, les prêts et créances d'Orange Bank auprès de la clientèle sont constitués principalement de crédits de trésorerie (représentant 917 millions d'euros) et de crédits à l'habitat (représentant 772 millions d'euros).

Les prêts et créances d'Orange Bank auprès des établissements de crédit sont constitués principalement d'actifs courants correspondant à des comptes et prêts au jour le jour.

Principes comptables

Actifs financiers

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat (JVR)

Certains titres de participation non consolidés et non mis en équivalence, ainsi que des placements de trésorerie tels que titres de créances négociables, dépôts, OPCVM monétaires, conformes à la politique de gestion du risque de liquidité du Groupe peuvent être désignés par Orange Bank comme étant comptabilisé à la juste valeur par résultat. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur, lors de leur première comptabilisation et ultérieurement. Toutes les variations de valeur sont enregistrées au sein du résultat.

- Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (JVOCI)

Les titres de participations non consolidés et non mis en équivalence sont, sauf exception, comptabilisés en tant qu'actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en résultat. Ils sont évalués à leur juste valeur, lors de leur première comptabilisation et ultérieurement. Les variations de valeur temporaires et les résultats de cession sont enregistrés en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat.

- Actifs financiers à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat (JVOCI)

Les actifs à la juste valeur par autres éléments du résultat global recyclables en résultat comprennent principalement les placements dans des titres de dettes. Ils sont évalués à leur juste valeur, lors de leur première comptabilisation et ultérieurement. Les variations de valeur temporaires sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global recyclables en résultat. En cas de cession, le gain (ou la perte) cumulé comptabilisé en autres éléments du résultat global recyclables est reclassé en résultat.

- Actifs financiers au coût amorti (CA)

Cette catégorie inclut principalement divers prêts et créances ainsi que les titres à revenus fixes. Ils sont comptabilisés à l'émission à leur juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du Taux d'Intérêt effectif (TIE). Les dépréciations et provisions sont enregistrées dès l'octroi des prêts ou la conclusion des engagements, sans attendre l'apparition d'une indication objective de dépréciation. Les dépréciations et provisions sont mises à jour au gré de l'évolution du risque de crédit.

9.1.2 Passifs financiers liés aux opérations d'Orange Bank

Les dettes liées aux opérations d'Orange Bank sont constituées des dettes de la banque auprès de la clientèle pour 3 849 millions d'euros et des établissements de crédit pour 1 071 millions d'euros.

A fin juin 2018, les dettes de la banque auprès de la clientèle sont constituées principalement de comptes ordinaires de la clientèle pour 2 936 millions d'euros et de comptes sur livrets et d'épargne à régime spécial pour 747 millions d'euros.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées principalement de comptes et prêts à terme.

NOTE 10 Capitaux propres

Au 30 juin 2018, le capital social d'Orange SA s'élève à 10 640 226 396 euros : il est divisé en 2 660 056 599 actions d'un nominal de 4 euros.

Les actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au nom du même actionnaire bénéficient de droits de vote double. Au 30 juin 2018, la sphère publique détient ainsi 22,95 % du capital et 29,44 % des droits de vote, et les salariés du Groupe détiennent dans le cadre du plan d'épargne Groupe ou sous forme nominative 5,55 % du capital et 9,25 % des droits de vote.

10.1 Evolution du capital

Aucune action nouvelle n'a été émise au cours du premier semestre 2018.

Au cours de la période close le 30 juin 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'élèvent à 2 658 851 208 actions.

10.2 Actions propres

Sur autorisation de l'Assemblée générale du 4 mai 2018, le Conseil d'administration a mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions dont le descriptif figure dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 avril 2018.

Les rachats d'actions effectués au cours du premier semestre 2018 par Orange l'ont été principalement au titre du plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020.

Au 30 juin 2018, la société détient 4 817 988 actions propres (dont 0 au titre du contrat de liquidité et 4 800 000 au titre du plan d'attribution gratuite d'actions Orange Vision 2020), contre 497 625 au 31 décembre 2017 (dont 476 000 au titre du contrat de liquidité).

10.3 Distributions

L'Assemblée Générale du 4 mai 2018 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2017. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,25 euro par action, mis en paiement le 7 décembre 2017 pour un montant total de 665 millions d'euros, le solde du dividende à distribuer de 0,40 euro par action a été mis en paiement le 7 juin 2018 pour un montant de 1 064 millions d'euros.

10.4 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 décembre 2017
Capitaux propres créditeurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a)	2 416	2 542
<i>dont Groupe Orange Polska</i>	960	988
<i>dont Groupe Sonatel</i>	643	731
<i>dont Groupe Orange Belgium</i>	258	268
<i>dont Groupe Jordan Telecom</i>	155	156
<i>dont Médi Telecom</i>	130	143
Capitaux propres débiteurs attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (b)	(5)	(5)
Total capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle (a) + (b)	2 411	2 537

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017
Distribution de dividendes aux actionnaires minoritaires	244	231
<i>dont Groupe Sonatel</i>	190	186
<i>dont Médi Telecom</i>	20	16
<i>dont Groupe Orange Belgium</i>	14	14
<i>dont Groupe Jordan Telecom</i>	14	11

10.5 Ecart de conversion

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017
Profit (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global au cours de la période	(47)	(82)
Reclassement dans le résultat de la période	(1)	(0)
Total écarts de conversion des activités poursuivies	(48)	(82)
Reclassement dans le résultat de la période	-	-
Total écarts de conversion des activités cédées	-	-

La variation de l'écart de conversion comptabilisée en autres éléments du résultat global comprend principalement :

- sur le premier semestre 2018, une diminution de 92 millions d'euros au titre de la dépréciation du zloty ;
- sur le premier semestre 2017, une diminution de 55 millions d'euros au titre de la dépréciation du dollar et de 46 millions d'euros au titre de la dépréciation du dinar jordanien.

10.6 Titres subordonnés

Le montant présenté dans la colonne "titres subordonnés" du tableau de variation des capitaux propres de 5 803 millions d'euros correspond au nominal enregistré en valeur historique (les tranches libellées en livres sterling ne faisant pas l'objet de réévaluation depuis leur émission en 2014). Les frais et primes d'émission de (88) millions d'euros ont été imputés sur les réserves.

Au cours du premier semestre 2018, Orange n'a pas exercé son option de report de paiement et a donc versé les coupons suivants :

- le 8 février 2018, une rémunération de 95 millions d'euros et 38 millions de livres sterling (équivalents à 43 millions d'euros) aux porteurs des titres subordonnés émis en février 2014 ;
- le 1^{er} avril 2018, une rémunération de 35 millions de livres sterling (équivalents à 40 millions d'euros) aux porteurs de la tranche libellée en livres sterling des titres subordonnés émis en octobre 2014.

Pour mémoire, l'effet impôt afférent à la rémunération des titres subordonnés est constaté en résultat sur la période.

L'effet impôt associé aux écarts de conversion des titres subordonnés dont le nominal est libellé en livres sterling s'élève à 1 million d'euros sur la période. Cet effet est présenté dans les "autres mouvements" du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

NOTE 11 Litiges et engagements contractuels non comptabilisés

11.1 Litiges

Au 30 juin 2018, le montant des provisions pour risques enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels il est impliqué (hors passifs liés à des désaccords entre Orange et les administrations fiscales ou sociales en matière de taxes, d'impôts sur les sociétés ou de cotisations sociales qui sont comptabilisés au bilan dans les rubriques correspondantes) s'élève à 725 millions d'euros (779 millions d'euros au 31 décembre 2017). Orange considère que la divulgation du montant de la provision éventuellement constituée en considération de chaque litige en cours est de nature à causer au Groupe un préjudice sérieux.

La présente note décrit les litiges apparus ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2017 et qui ont eu ou qui sont susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la situation financière du Groupe.

- Le 11 avril 2018, la Cour d'appel de Paris a condamné Orange à verser à Lectiel 3 millions d'euros de dommages et intérêts au titre du préjudice subi par cette dernière du fait du refus d'Orange de mettre gratuitement à sa disposition sa base annuaires et sa mise à jour quotidienne. Orange a exécuté la décision et le litige est désormais clos.
- Le 17 avril 2018, Digicel a déposé une requête devant la Cour d'appel de Paris pour contester le montant du séquestre effectué par Orange en application du jugement du Tribunal de commerce de Paris du 18 décembre 2017 qui l'a condamné à réparer le préjudice subi par Digicel du fait de ses pratiques commerciales aux Antilles et en Guyane. La décision de la Cour d'appel sur la requête pourrait être rendue avant la fin de l'année 2018.
- Le 8 juin 2018, la Cour d'appel de renvoi a condamné Orange dans le dossier résidences secondaires à verser à SFR la somme de 54 millions d'euros. Orange, suite à la cassation, a déjà versé 53 millions d'euros et ne doit donc verser que le reliquat.
- Le 29 mars 2018, la Haute Cour de Justice roumaine a confirmé définitivement l'abus de position dominante d'Orange Roumanie pour avoir refusé de conclure un accord d'interconnexion avec la société Netmaster et l'a condamnée à payer une amende de 24 millions d'euros. La procédure est désormais terminée.
- En juin 2018, Free a assigné Orange en référé devant le président du tribunal de commerce de Paris visant à faire constater que certaines de ses offres de téléphonie mobile consistant à proposer des terminaux mobiles à prix attractifs accompagnés de formules d'abonnement sont constitutives d'offres de crédit à la consommation. La demande de Free a été rejetée et une audience de mise en état de la procédure sur le fond interviendra au troisième trimestre.
- Plusieurs différends actionnaires opposent la société commune constituée entre Agility et Orange, d'une part, et son coactionnaire irakien dans le capital de l'opérateur irakien Korek Telecom, d'autre part. Ces différends, qui portent notamment sur l'exercice de l'option d'achat de 7% de Korek Telecom, font l'objet de pré-contentieux et contentieux arbitraux et judiciaires. Par ailleurs, suite à la décision de l'autorité de régulation irakienne (CMC) de 2014 d'annuler le partenariat de mars 2011 entre Korek et Orange/Agility, la Haute cour d'appel administrative de Bagdad a confirmé le 18 janvier 2018 la décision du tribunal administratif qui avait rejeté le recours de Korek Telecom contre la décision du CMC. Orange évalue ses voies de recours juridiques afin de faire valoir ses droits.

Il n'existe pas d'autres procédures administratives, judiciaires ou arbitrales dont Orange ait connaissance (qu'il s'agisse d'une procédure en cours, en suspens ou d'une procédure dont Orange soit menacé) qui soit apparue ou qui ait évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2017 et qui ait eu depuis cette publication ou qui soit susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

11.2 Engagements contractuels non comptabilisés

Dans le cadre du déploiement du réseau Haut et Très Haut Débit en France, le Groupe a signé de nouveaux contrats via les Réseaux d'Initiative Publique au cours du premier semestre 2018 pour 1 milliard d'euros. Ainsi, à fin juin 2018, le montant total des engagements dans le cadre des contrats de construction, de concession et d'exploitation du réseau est estimé à environ 3,1 milliards d'euros sur les prochaines années.

Dans le cadre des dispositions de l'article L33-13 du Code des postes et communications électroniques qui prévoit que le ministre des communications électroniques peut accepter les engagements pris par les opérateurs de nature à contribuer à l'aménagement et à la couverture des zones peu denses du territoire par les réseaux de communications électroniques et à favoriser l'accès des opérateurs à ces réseaux, Orange s'est engagé, par courrier du 31 mai 2018, sur le périmètre de sa zone AMII (et sous réserve du refus des tiers), à rendre 100 % de l'ensemble des logements et locaux à usage professionnel "raccordables" ou "raccordables à la demande" à la fibre jusqu'à l'abonné (FttH) d'ici fin 2020 (avec moins de 8 % de "raccordables à la demande"), et à rendre 100% des locaux "raccordables" à fin 2022. Ces engagements ont été pris en considération du cadre réglementaire en vigueur au 1er janvier 2018 applicable au FttH, et sont opposables devant le régulateur qui peut en sanctionner le non-respect.

Aucun autre événement majeur n'a affecté les engagements contractuels non comptabilisés décrits dans les comptes consolidés 2017.

NOTE 12 Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2018, aucune opération n'a eu d'effet significatif sur les montants des transactions avec les parties liées publiés au 31 décembre 2017.

NOTE 13 Evénements postérieurs à la clôture

Acquisition de Basefarm Holding

Le 16 juillet 2018, Orange a annoncé la signature d'un contrat d'acquisition portant sur 100 % du capital de Basefarm Holding AS pour une valeur d'entreprise de 350 millions d'euros.

Orange Polska – Litige Commission européenne

Le 22 juin 2011, la Commission européenne a infligé une amende de 128 millions d'euros à Orange Polska pour avoir abusé de sa position dominante sur le marché de gros de l'accès à Internet haut débit en Pologne. Orange Polska a déposé un recours devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Le 25 juillet 2018, la Cour de Justice de l'Union européenne a confirmé la décision de la Commission européenne (pour laquelle une provision de 128 millions d'euros avait été comptabilisée en 2011). Cette décision n'a pas d'incidence matérielle sur les états financiers d'Orange au 30 juin 2018.

Offre publique d'achat amicale visant les actions de Business & Decision

Orange a lancé le 29 juin une offre publique d'achat amicale visant les actions non encore détenues au prix de 7,93 euros par action (voir note 3). A l'issue de l'offre publique d'achat, le 19 juillet 2018, le Groupe détient 81,82 % du capital, et 78,11 % des droits de vote.

Engagements d'achats de fibre optique

Le Groupe a souscrit des engagements d'achats de fibre optique pour un montant total d'environ 0,5 milliard d'euros.

Contentieux fiscal au titre des exercices 2000-2005

Depuis plusieurs années, le Groupe a engagé un contentieux au titre des exercices 2000-2005. Dans le cadre de l'absorption de Cogecom par Orange SA et suite à une décision défavorable du Tribunal de Montreuil en date du 4 juillet 2013 déclenchant la mise en paiement des montants réclamés par l'Administration fiscale, Orange avait procédé en 2013 au paiement du solde des droits et intérêts de retard réclamés pour un montant total de 2,1 milliards d'euros.

Dans un arrêt du 18 février 2016, contrairement aux conclusions du rapporteur public, la Cour Administrative d'Appel de Versailles avait confirmé le jugement du 4 juillet 2013. Le Groupe avait alors saisi le Conseil d'Etat le 18 avril 2016 afin de statuer sur le fond. Ce dernier, par un arrêt en date du 5 décembre 2016, avait cassé l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 18 février 2016 et renvoyé le contentieux devant la même Cour, en validant le motif invoqué par le Groupe à savoir la règle de l'intangibilité du bilan d'ouverture du premier exercice non prescrit.

Contrairement aux conclusions du rapporteur public, la Cour Administrative d'Appel de Versailles vient de faire part, le 24 juillet 2018, de sa décision défavorable à l'encontre d'Orange. Le Groupe va se pourvoir une nouvelle fois en cassation auprès du Conseil d'Etat qui statuera en dernier ressort.

Cette décision n'a pas d'effet sur les comptes consolidés au 30 juin 2018 puisqu'Orange a déjà procédé au paiement des montants réclamés en 2013.

Orange SA : versement d'un acompte sur le dividende

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2018 a décidé le versement d'un acompte sur le dividende ordinaire de l'exercice 2018 de 0,30 euro par action. Cet acompte sera payé en numéraire le 6 décembre 2018. Le montant du décaissement estimé s'élève à 798 millions d'euros sur la base du nombre d'actions au 30 juin 2018.

3 Déclaration de la personne responsable

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés du premier semestre de l'exercice 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six derniers mois de l'exercice.

Paris, le 26 juillet 2018

Le Directeur Général Délégué, Finance, Performance et Europe

Ramon Fernandez

4 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Orange S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3 « Nouvelles normes et interprétations » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés qui expose les impacts liés aux nouvelles normes IFRS 9 et IFRS 15 d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 25 juillet 2018

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Marie Guillemot

ERNST & YOUNG Audit

Charles-Emmanuel Chosson